

Guy Marcoux quitte le Crédit social

Par Mario CARDINAL

Le Dr Guy Marcoux a quitté les rangs du Crédit social. Il siègera, à l'ouverture de la session fédérale, le 16, comme député indépendant de Québec-Montmorency. Personne de la direction du parti n'a encore été avisé officiellement de cette démission. Le chef M. Robert Thompson l'apprendra probablement ce matin, à Red Deer, lorsqu'il dépouillera son courrier. "Le Devoir", qui tient cette information de source absolument sûre, a également appris que le Dr Marcoux a pris cette décision à la suite du caucus qui a eu lieu jeudi, à Ottawa. Dans sa note de démission à M. Thompson, le député de Québec-Montmorency précise: "Je continuerai d'exercer mon mandat comme député indépendant, avec dignité, équité et justice". Un organisateur du Crédit social bien au fait des idées politiques du Dr Marcoux a résumé les motifs du député québécois: "Il ne veut plus être identifié au cirque...!"

Plus tôt la semaine dernière, le Dr Marcoux avait démissionné de son poste de directeur du Ralliement des créditistes, l'aile québécoise du Crédit social. Mais il restait membre du Crédit social, le plus fidèle collaborateur de M. Thompson dans la province.

M. Marcoux ne démissionne pas parce qu'il est moins convaincu de la valeur de la doctrine créditiste. Durant la dernière campagne, il a orienté tous ses discours dans le sens de la doctrine de son parti, "laissant à d'autres la démagogie et les slogans". Jamais, en aucun temps, il n'y a eu de différend entre le député de Québec-Montmorency et M. Thompson. Mais dans le Québec, le Crédit social a pris une forme particulière, "à laquelle le Dr Marcoux se refuse de participer".

Il est probable maintenant que la démission de M. Marcoux soit au centre de l'assemblée que le conseil provincial du Crédit social tient à Québec, aujourd'hui et demain et à laquelle il ne participera pas. Le Dr Marcoux jouit d'une forte popularité au sein du mouvement et il est à prévoir que les 200 candidats et organisateurs qui se réuniront à l'hôtel St-Louis voudront connaître les raisons profondes qui ont motivé le geste du Dr Marcoux.

L'assemblée a été préparée soigneusement par les dirigeants du Ralliement, surtout par son président, M. Laurent Legault. Ce dernier a tenu un peu partout dans la province depuis quelques semaines des caucuses à tous les niveaux pour amener à l'assemblée de Québec un appui massif au chef adjoint du parti, M. Caouette.

A part la démission de M. Marcoux, les délégués cherchent à savoir "ce qu'il y a au fond" de la déclaration des six députés du Québec qui, il y a quelques semaines, ont promis leur appui au gouvernement libéral de M. Pearson, pour ensuite le répudier.

Il semble maintenant acquis que M. Caouette était au courant de cette déclaration des "six" mais qu'il ignorait qu'elle devait aboutir dans les vingt-quatre heures sur le bureau du gouverneur général. M. Caouette sera présent à Québec et c'est lui qui essuiera le feu des questions.

Nombre de délégués se promettent de tirer l'affaire au

clair. Ils veulent surtout savoir quel rôle a joué dans le geste des six ce notaire de Québec, libéral de réputation, et qui a nom Moïse Darabaner. M. Darabaner a ses bureaux dans le même immeuble que le Crédit social à Québec.

Le soir du jeudi saint, soit la veille de la publication de la déclaration des six, il était dans un motel de la capitale (le motel Le Boulevard, chambre 117) en compagnie de M. Alexandre Bertrand, vice-président du Ralliement des créditistes. Au cours de la nuit, il y a rencontré les six séparément, d'abord MM. Perron et Rondeau, puis Beaulieu et Plourde et enfin Langlois et Boutin. On croit même que c'est M. Darabaner lui-même qui est allé porter la déclaration au gouverneur général

pendant que les six se réfugiaient, dit-on, chez M. Caouette, à Rouyn. Au caucus d'Ottawa, qui a suivi immédiatement la publication de la déclaration, M. Alexandre Bertrand a affirmé qu'il avait, cette nuit-là, du jeudi saint, financé une hypothèque. Les créditistes ne sont pas satisfaits et même si M. Legault veut sauver la peau de son vice-président, il est certain que M. Bertrand sera passé au crible aujourd'hui et demain.

A toute fin pratique, le Ralliement des créditistes semble avoir marqué des points au caucus de jeudi, à Ottawa. Mais il n'y avait là que les 20 députés élus le 8 avril dernier. M. Caouette jouera maintenant sa popularité devant 200 délégués de toute la province.



LA RENCONTRE PEARSON-KENNEDY SE DERoule DANS UN CLIMAT CORDIAL

La question des armes H a été abordée et réglée à Hyannis Port



HYANNIS PORT. — Le premier ministre Pearson et le président Kennedy paraissent hier soir en être arrivés à une identité de vue presque entière sur l'éventualité pour le Canada d'ouvrir son territoire aux ogives nucléaires américaines. M. Pearson, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait son hôte, a souligné que les questions de défense avaient fait l'objet des entretiens de la première journée de la rencontre. Mais interrogé sur la question de savoir si le Canada allait permettre que des têtes nucléaires viennent équiper les fusées Bomarc, le chef du gouvernement a répondu qu'il ne voulait pas annoncer immédiatement les clauses de l'entente qui figureront dans le communiqué final, ce soir.

A un journaliste qui revenait à la charge et qui demandait s'il était permis de penser que les divergences de vue à cet égard avaient pu être surmontées, M. Pearson déclara qu'il ne pouvait l'empêcher de penser ce qu'il voulait...

Le président Kennedy, pour sa part, a précisé que les premiers entretiens s'étaient déroulés dans un climat cordial et que des progrès avaient été enregistrés.

Les observateurs politiques, tirant quelques conclusions des remarques des deux hommes d'Etat, estimaient hier soir que le problème des armes nucléaires pour le Canada avait été résolu à la satisfaction des deux gouvernements.

part des alliés américains des membres du Syndicat international des gens de mer.

Les deux hommes d'Etat ont aussi révélé les faits suivants au cours de la conférence de presse: qu'ils avaient convenu au terme de la phase initiale de leurs entretiens de deux jours.

Les contrats de défense. Ils ont tout d'abord fait savoir que le secrétaire américain à la défense, M. Robert McNamara et le ministre canadien de la production et de l'énergie, M. Charles M. Druy se rencontreraient sous peu en vue d'entamer des discussions sur le partage des contrats de défense.

Leurs entretiens à ce stade ont porté entre autres sur les perspectives d'un désarmement et l'abolition des essais nucléaires.

Voies de communication. Les deux hommes d'Etat ont également étudié la possibilité de faire un plus grand usage des voies de communication dont disposent présentement les deux gouvernements, notamment les comités mixtes sur la défense et les affaires économiques et conseil permanent de la défense.

M. Pearson, qui a dirigé la conférence de presse avec l'accord du président, a ajouté qu'on songeait également à recourir aux services des voies

de communication non gouvernementales déjà existantes.

Le Bomarc

"Je préfère m'abstenir de parler du missile Bomarc en attendant la publication du communiqué, a dit M. Pearson sur un ton badin. Nous ne voulons pas nous voler la prime."

Les deux chefs d'Etat ont également parlé des pourparlers qui doivent être amorcés sous peu à Genève par les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, faisant état de "leur espoir" d'un abaissement des barrières tarifaires.

de communication non gouvernementales déjà existantes.

Le Bomarc

"Je préfère m'abstenir de parler du missile Bomarc en attendant la publication du communiqué, a dit M. Pearson sur un ton badin. Nous ne voulons pas nous voler la prime."

Les deux chefs d'Etat ont également parlé des pourparlers qui doivent être amorcés sous peu à Genève par les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, faisant état de "leur espoir" d'un abaissement des barrières tarifaires.

de communication non gouvernementales déjà existantes.

Le Bomarc

"Je préfère m'abstenir de parler du missile Bomarc en attendant la publication du communiqué, a dit M. Pearson sur un ton badin. Nous ne voulons pas nous voler la prime."

Les deux chefs d'Etat ont également parlé des pourparlers qui doivent être amorcés sous peu à Genève par les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, faisant état de "leur espoir" d'un abaissement des barrières tarifaires.

de communication non gouvernementales déjà existantes.

Le Bomarc

"Je préfère m'abstenir de parler du missile Bomarc en attendant la publication du communiqué, a dit M. Pearson sur un ton badin. Nous ne voulons pas nous voler la prime."

Les deux chefs d'Etat ont également parlé des pourparlers qui doivent être amorcés sous peu à Genève par les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, faisant état de "leur espoir" d'un abaissement des barrières tarifaires.

de communication non gouvernementales déjà existantes.

Le Bomarc

"Je préfère m'abstenir de parler du missile Bomarc en attendant la publication du communiqué, a dit M. Pearson sur un ton badin. Nous ne voulons pas nous voler la prime."

Le drame de Saint-Vincent-de-Paul

Le directeur Lecorre est tenu responsable de la mort de Tellier

Par Marcel VLEMINCKX

M. Michel Lecorre, directeur du pénitencier St-Vincent-de-Paul, a été tenu responsable de la mort du garde Raymond Tellier, survenue dans une cellule du bagne le 2 mai dernier. Un jury du coronar a déposé ce verdict rigoureux, tenant M. Lecorre responsable de ce drame avec d'autres personnes.

Les jurés ont déclaré criminellement responsables de cette mort violente les gardes Alphonse Desormeaux et Aurèle Martel aussi bien que les bagnards Marcel et Claude Marcoux.

Le détenu Marcel Marcoux a trouvé la mort en même temps que le garde Tellier. Sa mort a été déclarée un homicide justifiable par les jurés du coronar.

Les jurés ont demandé au coronar Marcel Trahan de faire tenir leur verdict au ministre fédéral de la justice.

Le verdict du jury du coronar est une cinquième réponse au commissaire fédéral des pénitenciers, M. Allen MacLeod qui déclarait publiquement, lundi dernier, que la décision prise par les autorités du bagne, lors de l'incident du 2 mai dernier, était logique et qu'il l'approuvait.

Il appartient maintenant au procureur général de la province et au ministre de la justice à Ottawa de décider quelles accusations criminelles devront être portées, s'il y a lieu, contre les personnes mises en cause par le verdict du coronar.

Les jurés sont d'avis que les cousins Marcoux ont eu une

responsabilité criminelle dans la mort du garde Tellier quand ils ont décidé de s'emparer de cet homme de 35 ans comme otage. Ils réclamaient leur mutation à un autre pénitencier, celui de Stoney Mountain au Manitoba.

Sans cette action criminelle, le garde Tellier n'aurait pas été abattu par ses propres confrères de quatre balles de révolvers Colt de calibre .38.

Ils ont dit que les gardes Alphonse Desormeaux et Aurèle Martel ont fait preuve de négligence criminelle en utilisant à la légère des armes à feu.

Enfin, ils ont exprimé l'opinion, par leur verdict, que le directeur Michel Lecorre a fait preuve de négligence criminelle en donnant des "ordres hâtifs et de caractère irréfléchi".

On a reconstitué à l'aide de divers témoins oculaires l'incident tragique du 2 mai dernier.

Il est 3h.50 le jeudi après-midi, 2 mai. Dans l'aile cellulaire No 2, les bagnards qui ne travaillent pas viennent de prendre leur souper.

Le surveillant Jean-Jacques Gratton qui a cessé tout travail depuis le 2 mai, un garde de 10 ans d'expérience, constate soudain l'absence de son subalterne, le garde Raymond Tellier. Quelques secondes plus tard, il l'aperçoit dans la cellule No 12, celle de Claude Marcoux.

Les cousins Marcoux l'ont assis sur la chaise unique de cette cellule de 9 pieds de profondeur par 4 pieds de largeur. Ils l'ont ficelé à la chaise et le menaçant de TROIS COULEURS, ont entrepris de faire chanter les autorités du bagne.

Marcel Marcoux a remis au surveillant Gratton une note, un ultimatum, réclamant leur mutation à un autre bagne.

Voir page 2: Le directeur

Drapeau au cabinet: Ste-Hélène ou pas d'Expo!

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Non seulement le choix de l'île Sainte-Hélène comme emplacement de l'Exposition universelle de 1967, mais l'exposition elle-même ont été remis en question durant les négociations des deux derniers jours dans la capitale.

Exaspéré par toutes les difficultés qui ont entravé jusqu'ici les préparatifs de l'Expo, le maire Jean Drapeau a menacé le cabinet fédéral de se rendre à Paris contre-mander l'événement s'il ne tenait pas son approbation à l'emplacement de l'île Sainte-Hélène avant mardi, jour de l'assemblée annuelle du Bureau international des expositions.

Hier soir, aucune décision n'avait encore été prise, semble-t-il, au moment où le maire s'apprêtait à quitter Montréal pour Paris en compagnie du commissaire général de l'exposition, M. Paul Bienvu. Le maire Jean Drapeau n'a quitté la capitale fédérale que vers la fin de l'après-midi d'hier après deux jours d'entretiens serrés, d'abord avec le comité du cabinet fédéral chargé de veiller à la partie des préparatifs de l'Expo qui relève du gouvernement central, puis avec M. Jean-Paul Deschâtelets, ministre responsable.

Ni l'un, ni l'autre n'ont voulu faire de commentaire ou révéler quelle partie de leurs entretiens durant la journée d'hier. Le maire est reparti pour sa métropole en disant que "tout allait bien" et qu'il n'avait rien à déclarer pour l'instant.

M. Deschâtelets avait annoncé dans la matinée qu'il recevrait les journalistes à son bureau du parlement à deux heures et demie de l'après-midi, mais il n'était pas présent au rendez-vous. Il a été impossible de l'atteindre de toute l'après-midi. Au début de la soirée, il a laissé entendre qu'il ferait peut-être une déclaration vers neuf heures (heures de tombée du Devoir), mais rien ne semblait plus incertain.

C'est M. Deschâtelets lui-même qui avait révélé jeudi que le Cabinet fédéral n'était pas prêt à donner son approbation à l'emplacement de l'île Sainte-Hélène bien que ce choix eût déjà été approuvé en principe par l'ancien premier ministre M. Diefenbaker. Le ministre ne s'est pas étendu bien longuement sur les motifs de cette hésitation et, après s'être ainsi échappé une première fois, il a refusé de faire d'autres déclarations sur le sujet.

Le maire Jean Drapeau était déjà à Ottawa depuis le matin, ayant sans doute été informé la veille des hésitations du Cabinet. Il était accompagné de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, de M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'expansion économique, et de M. Lucien L'Allier, ingénieur en chef de la ville de Montréal.

La délégation montréalaise a déjeuné avec le ministre puis elle s'est entretenue durant deux longues heures avec le comité du Cabinet présidé par M. Deschâtelets à la fin de l'après-midi de jeudi.

Les négociations ont repris hier matin puis se sont poursuivies durant une partie de l'après-midi.

VOIR PAGE 2: JEAN DRAPEAU AU CABINET

Les dirigeants démissionneraient en bloc

Les professeurs des Beaux-Arts sont sur le point de débrayer

Par Jules LeBLANC

Les 85 professeurs de l'école des Beaux-Arts de Montréal et leurs 25 collègues de Québec sont sur le point de débrayer. Si le cabinet provincial n'arrête pas de tergiverser et ne donne pas satisfaction à leurs requêtes, et ce dans les plus brefs délais, les quelque 100 professeurs des deux institutions sortiront des classes et cesseront d'enseigner. On prévoit que ces gestes décisifs seront posés d'ici une dizaine de jours, peut-être même au milieu de la semaine prochaine. De plus, on s'attend à des démissions massives au sein de la direction de l'école des Beaux-Arts de Montréal. Parmi les problèmes les plus épineux que rencontrent les professeurs depuis plusieurs années, il y a celui de la classification du corps professoral est celui des barèmes de traitements.

L'affaire traîne depuis 1956 et le gouvernement provincial actuel n'a pas respecté les promesses qu'il a faites de régulariser la situation.

Apparemment, les autorités provinciales s'amuse à se renvoyer le problème et à en retarder sans cesse la solution. Exaspérés, les professeurs de l'école des Beaux-Arts ont déjà quitté leurs classes depuis plusieurs mois si leurs dirigeants — et en particulier leur conseiller juridique, Me Marc Lapointe, — ne les avaient pas retenus.

Mais la fin des classes approche. Les examens débutent

le 20 mai à l'école des beaux-arts de Montréal et les vacances débutent le 31 mai. Les professeurs sont bien déterminés à agir avant cette date. De plus, à Montréal tout au moins, les dirigeants de l'école des beaux-arts seraient aussi exaspérés que les membres

Voir page 2: Les professeurs

MÉTÉOROLOGIE

NUAGEUX

Périodes ensoleillées dans l'après-midi

Min.: 35 — Max.: 50

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD

MONTREAL

FÊTE DU JOUR

S. J. La Jolande

RADIO-SACRÉ-COEUR

Emission sur 38 postes

Du lundi au samedi

Une bombe explose au manège militaire des Black Watch

Une explosion qui a pu être entendue à quatre milles à la ronde a ébranlé les murs du manège militaire du régiment des Black Watch du Canada, à Montréal, aux petites heures hier matin. Environ 40 carreaux ont volé en éclat, une porte a été arrachée et les fenêtres d'une demi-douzaine de maisons voisines ont été brisées. Personne n'a été blessé.

Le sergent-détective Léo Plouffe de la police de Montréal a fait savoir que c'était la plus forte explosion vue jusqu'à maintenant.

Rien n'indique pour le moment que le Front de Libération Québécois soit responsable de cet attentat, mais la police n'écartera pas cette possibilité.

La bombe a été placée dans une ouverture entre le manège militaire et un immeuble adjacent. L'explosion a pratiqué un trou de trois pieds de diamètre dans le mur qui a été fortement ébranlé sur une surface de dix pieds carrés. L'événement s'est produit malgré une surveillance attentive de la police et du corps militaire de l'armée.

L'attentat d'hier ne s'est pas fait suivant la procédure habituelle. Ordinairement, quelqu'un téléphonerait au bureau de Montréal de la Presse canadienne et les lettres "FLQ" étaient peintes sur les murs des immeubles voisins. Rien n'a été fait hier. Le bruit de l'explosion a pu être entendu jusqu'à Verdun.

En réponse à Lagarde, Lapalme ouvre le dossier du "traquenard du Holiday Inn"

QUEBEC (DNC). — Le procureur général a répondu, hier, à la lettre que lui adressait, le 7 mai, M. André Lagarde, organisateur en chef de l'Union nationale à Montréal. Dans sa lettre, que les journaux ont publiée, M. Lagarde, après avoir rappelé qu'on avait vainement tenté de salir sa réputation dans l'affaire des faux certificats, met le procureur général au courant d'un piège qu'on lui aurait tendu, en octobre 1962, en voulant le trainer dans une transaction louche.

M. Georges-Émile Lapalme, dans sa réponse, ouvre le dossier de cette dernière affaire et termine sa lettre en posant neuf questions précises à M. Lagarde.

Voici le texte de la lettre de M. Lapalme: Monsieur, J'ai reçu votre lettre du 7 mai 1963, après en avoir pris connaissance par les journaux, et permettez-moi de me servir du même procédé. Depuis 1960, le ministère du procureur général a ordonné des enquêtes policières, à la suite de centaines de plaintes de citoyens de la province de Québec, de tous milieux, de tous rangs et de tous partis

politiques, concernant des tentatives d'escroquerie, de trafic d'influence et de commissions secrètes.

Sans exception, des enquêtes policières furent ordonnées. Dans plusieurs cas, des plaintes furent logées devant les tribunaux criminels, et des déclarations de culpabilité furent obtenues. Nous avons même porté une cause jusqu'à la Cour suprême du Canada.

Puisque vous avez jugé de rendre cette affaire publique, je déclare que la procédure habituelle a été suivie. Il ne pouvait en être autrement. Cette plainte n'était pas diffé-

rente de bien d'autres et nous ne croyons pas qu'il puisse exister deux codes criminels distincts, dont l'un s'appliquerait aux citoyens en général et l'autre, aux organisateurs politiques de quelque parti que ce soit.

En effet, au début d'octobre 1962, un citoyen de Laval-des-Rapides nous dénonçait les faits suivants: "Il était agent d'immobiliers. Il représentait la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, 125 boulevard des Prairies, Laval-des-Rapides, pour la vente d'un terrain de 180 arpents, dont la valeur ap-

proximative s'élevait à \$1.250.000,00.

Après plusieurs rencontres avec les autorités municipales concernant la possibilité d'obtenir les services d'eau et d'égoûts, et après avoir constaté que les offres d'achat qu'il obtenait se soldaient toujours par un échec, il apprit qu'André Lagarde avait le dernier mot à dire au conseil de ville de Laval-des-Rapides, dont le maire, Claude Gagné, était son beau-frère.

"En conséquence, il vous aurait rencontré afin de vérifier ces faits. Durant l'entrevue, vous l'auriez avisé que le ter-

rain susmentionné pourrait se vendre de façon définitive, sans obstacle de la part du conseil, à la condition qu'il vous soit remis une commission personnelle de \$100.000 en argent comptant.

"Vous auriez ajouté que cette commission personnelle garantirait aux acheteurs éventuels les services d'égout et d'égoûts."

A la suite de cette dénonciation qui renfermait tous les éléments d'un acte criminel, une enquête policière fut ordonnée.

Cette enquête fut menée par la Sûreté provinciale du Québec, de la même façon et avec

Le directeur...

(Suite de la première page)

Cet acte se lit comme suit...

avec ses fautes grossières.

M. Lecorre, directeur pénitencier

Dorchester.

(Une correction faite quel-

ques minutes plus tard pré-

cise: au pénitencier Stonely

Mountain au Manitoba).

«Ne sera fait aucun mal à

officier si accepté condition qui

suit. Prendront votre parole

d'honneur et certain garanti

que l'on vous transférera im-

médiatement au pénitencier

Dorchester et qu'il ne serait

fait ou pris quoi que ce soit

contre nous soit à Dorchester

ou devant les tribunaux. Si

condition acceptée faire venir

des officiers de nous chercher

ici même après verrous qui faire

si tout est correct et qu'il n'y

a pas de cross possible».

«Cross: entendre dans le

sens de duperie, de tromperie,

d'abus de confiance».

Les témoins ultérieurs ont

établi que le sous-directeur

Jerry Brennan est venu s'en-

quêter des exigences des Mar-

coux. Il est retourné à l'admi-

nistration du bague pour y

rencontrer MM. Lecorre et

Gregoire. Surprenant, direc-

teur régional des pénitenciers

pour l'Est du Canada.

M. Lecorre s'est présenté de-

vant la cellule des Marcoux

vers 4h40. Ceux-ci ont formu-

lé leurs réclamations. M.

Lecorre a tenté de parlementer.

Le garde Tellier a élevé la

voix: «Monsieur le direc-

teur, ces hommes-là sont prêts

à tout. Ils sont armés de cou-

teau».

Le directeur aurait dit alors:

«C'est impossible d'aller à

Stoney Mountain. Libérez notre

garde».

A ce moment, selon le sur-

veillant Gratton, Claude Mar-

coux aurait enfoncé son cou-

teau à la cuisse (droite) du

garde Tellier et le directeur

Lecorre aurait promis aux Mar-

coux de revenir 15 minutes

plus tard, leur apportant la ré-

ponse à leur réclamation.

Au poste central de l'aile

cellulaire No 2, M. Lecorre a

tenu un conciliabule avec le

major Grégoire. Surprenant,

l'adjoint Brennan et quelques

gardes. M. Surprenant avait

communiqué préalablement

avec le commissaire fédéral

des pénitenciers, M. Macleod.

Ce dernier avait déclaré:

«Reclamez la libération du

garde. Dites qu'ils seront ju-

gés par les autorités du ba-

gne. Négociez tant qu'il sera

possible de le faire, une se-

maine s'il le faut».

On décidait alors d'armer

trois gardes, MM. Desormeaux,

Martel et Gilles Lecompte de

revolvers Colt de calibre .38.

Une de ces trois armes offrait

un canon séle... une arme

dangereuse sans précision de

tir dans cet état.

Le garde Desormeaux tenait

cette arme. Ce garde devait

admettre, hier, qu'il a abattu

un autre détenu dans le passé,

en 1935, d'une balle dans la

tête.

Entouré de ces gardes, M.

Lecorre retournait alors à la

cellule. Ils tentaient de par-

lementer encore avec les ba-

gnards... qui avaient infligé

de nouvelles blessures au gar-

de Tellier, Marcel Marcoux de-

fia le directeur d'entrer dans

la cellule. C'est alors que ce

dernier donnait l'ordre de ti-

rer.

L'autopsie a déterminé que

le bandit Marcoux a été tué

de trois balles dont une pro-

venant sûrement de l'extérieur

tenue par le garde Desormeaux;

le garde Tellier a été abattu

de quatre balles. Le projec-

tile qui l'a atteint au cerveau,

notamment, provenait égale-

ment de l'arme du garde De-

sormeaux.

M. Lecorre a voulu, depuis

le 1er juin 1963, chambarder

les méthodes vécues de dé-

tention pénale. Par le ver-

dict des jurés du coroner,

cette tâche qu'il avait assumée

à un poste dont personne ne

voulait, est sérieusement me-

nacée.

En réponse à...

(Suite de la première page)

Montreal, vous auriez encore

une fois, au dernier moment,

suggéré aux deux personnes

suscitées de se rendre vous ren-

contrer au Club Renaissance

situé sur la rue Sherbrooke.

Entre deux rendez-vous, vous

auriez indiqué à ce citoyen que

vous étiez prêt à accepter non

plus \$100,000.00 mais bien \$50.00

pour chacun des 512 lots.

Au surplus, vous auriez sug-

géré de remettre les pourpar-

lers après le 14 novembre 1962,

après avoir insisté de rencon-

trer l'acheteur éventuel et le

représentant de la communauté

à votre domicile ou au Club Re-

naissance.

Les faits révèlent que la Cou-

ronne et la Sûreté provinciale

ont tenté de leur devoir, dans

votre cas comme dans tous les

cas du même genre.

Vous réalisez sans doute que

si nous avions voulu manquer à

notre devoir, il eût été facile de

faire connaître le contenu de ce

dossier avant le 14 novembre

1962.

Si la collaboration de la Cou-

ronne, du ministère du procu-

reur général et de la Sûreté en

l'occurrence constitue un com-

plot, ne serait-il pas exact de

dire que dans toute enquête du

même genre l'on pourrait tirer

la même conclusion?

Puisque vous avez admis

avoir participé aux pourparlers,

le but de votre lettre ne serait-

il pas de connaître l'étendue de

la preuve recueillie contre

vous?

Après avoir parlé de la sur-

vance de la démocratie dans

notre province et de l'intérêt

que vous portiez à la justice,

vous réitériez votre offre de

collaboration, afin de m'aider,

dites-vous, à faire jaillir la lu-

mière et à éclaircir l'opinion

publique.

Dans les circonstances, qu'il

me soit permis de vous poser

certaines questions concer-

nant votre rôle dans toute

cette affaire. Vous conviendrez

qu'il me serait plus facile d'en

arriver à une conclusion si

vous répondiez aux questions

suivantes:

1) Combien de conversations

téléphoniques auriez-vous eues

avec le dénommé Murphy?

Pourquoi auriez-vous accepté

de parler à Murphy? De quoi

avez-vous discuté?

2) Combien de conversations

téléphoniques auriez-vous eues

avec le dénommé Murphy?

Pourquoi auriez-vous accepté

de parler à Murphy? De quoi

avez-vous discuté?

3) Au lieu d'encourager

Murphy à vous voir, pourquoi

ne pas lui avoir dit, quand il

sollicitait vos services, que

vous n'étiez pas membre du

Les professeurs...

(Suite de la première page)

de leur personnel enseignant

et on s'attend à ce qu'ils dé-

missionnent en bloc. Privés

de ses professeurs et de ses

dirigeants, l'école serait alors

sérieusement menacée de s'ef-

fondre.

Depuis sept ans

En 1956, le gouvernement de

l'Union nationale a apporté

une solution temporaire au

problème. Les barèmes de

traitements qui ont alors été

établis temporairement ne tien-

nent aucun compte des don-

nées rationnelles de classifica-

tion et réserve aux profes-

seurs des traitements médio-

cres.

Ce barème permet à de jeun-

es diplômés de l'école des

beaux-arts d'enseigner à un

niveau inférieur que celui de

leurs professeurs de la veille

mais avec un traitement supé-

rieur. De plus, les années d'ex-

périence acquise dans une

autre école, même si elle re-

lève aussi du ministère de la

jeunesse et même si elle est

de même calibre, ne sont jamais

reconnues; en entrant à l'é-

cole des beaux-arts de Mon-

tréal ou de Québec, un profes-

seur commence toujours au

bas de l'échelle.

En outre, il existe sur le

plan administratif des anom-

alies insupportables. L'enga-

gement d'un professeur n'est

parfois confirmé par Québec

que plusieurs mois après le

début de l'année académique

et le premier versement du sa-

laire est retardé d'autant.

L'automne dernier, l'école des

beaux-arts de Montréal a dû

retarder d'une quinzaine de

jours l'entrée des classes pour

cette raison.

De la même façon, un pro-

fesseur qui fait du temps su-

plémentaire (en donnant des

cours le soir) reçoit le supplé-

ment de traitement auquel il

a droit après plusieurs mois

de retard. En septembre der-

nier, une douzaine de profes-

seurs de l'école des beaux-

arts ont dû attendre pendant

plusieurs semaines pour

absolument rien à faire avec

la vente de terrains en cette

municipalité?

4) Si l'édit Marcel Poirier

vous fit une offre inacceptable

pour un honnête homme,

pourquoi ne pas avoir dénon-

cé immédiatement cet acte

criminel et avoir attendu au

mois de mai 1963 pour offrir

votre collaboration?

5) Si vous saviez, en octo-

bre 1962, qu'il s'agissait d'un

complot, d'un plan, d'un tra-

quenard, d'un piège, pourquoi

auriez-vous joué le jeu, si vous

n'aviez rien à vous reprocher?

6) Si d'autre part, vous ne

le saviez pas, pourquoi ces en-

treviens réguliers entre vous-

mes, le représentant de la

communauté et le représen-

tant des acheteurs éventuels?

7) Pourquoi insistiez-vous

pour que les rendez-vous aient

lieu soit à votre club politique,

le Club Renaissance, ou à vo-

tre domicile?

8) Pourquoi, en janvier 1963,

auriez-vous renoué vos re-

lations avec l'édit Marcel Poi-

rier, concernant cette même

affaire?

9) Depuis janvier 1963, au-

riez-vous en d'autres conversa-

tions téléphoniques avec l'édit

Marcel Poirier? Dans l'affir-

mative, de quoi auriez-il été

question?

Je vous prie de répondre à

ces questions et de me four-

nir tous autres détails ad-

arts de Montréal n'avaient pas

encore reçu ces suppléments

de traitement pour 75 p.c. des

cours du soir qu'ils avaient

donnés l'année précédente. Il

y a un mois, les professeurs

de l'école des beaux-arts de

Québec ont débrayé pendant

quelques jours pour protester

contre ces anomalies.

Des promesses...

En août 1962, un éclairci

s'est produit, un nouveau ba-

rème de traitements et un pro-

jet de classification ont été

étudiés et ont apparemment

reçu l'approbation de tous les

intéressés: le ministère de la

jeunesse, la "Commission du

service civil", les associations

de professeurs et les diri-

geants des écoles de Montréal

et Québec. Mais le projet n'a

jamais été appliqué.

Le 18 mars dernier, M. Paul

Gérin-Lajoie a promis aux re-

présentants des professeurs

Radio-Canada demandera un poste de TV en Nouvelle-Ecosse

OTTAWA, (DNC). — La Société Radio-Canada demandera l'autorisation d'établir une station de télévision d'expression française à Chéticamp, Nouvelle-Ecosse, et un poste de retransmission aux îles-de-la-Madeleine lors de la prochaine audience publique du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, le 4 juin.

L'audience sera tenue dans le hall de la cathédrale Christ Church, rue Sparks, à Ottawa.

La station de retransmission de la Société Radio-Canada se propose d'établir à Chéticamp, dans la région du Cap-Breton, aurait une puissance effective de rayonnement de 7,900 watts (image) et de 4,000 watts (son), avec antenne directionnelle d'une hauteur de 786 pieds au-dessus du niveau moyen du sol. Aux îles-de-la-Madeleine serait établi un poste de retransmission, avec antenne directionnelle d'une hauteur de 760 pieds, pour capter directement les programmes de la station de Chéticamp et les retransmettre au canal 12, ayant une puissance de rayonnement de 1,180 watts (image) et de 590 watts (son). En ce moment, les Madeleinois doivent se contenter d'émissions anglaises.

Trois stations de radio de la région de Montréal se présenteront aussi devant le Bureau des gouverneurs en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter leur puissance de diffusion. Ce sont CJMS, Montréal (de 10,000 à 50,000 watts); CJSO, Sorel, (de 1,000 à 10,000 watts le jour et 5,000 le soir) et CJAD, Montréal (de 10,000 à 50,000 watts le jour et 10,000 watts le soir).

Gerry Martineau invite l'abbé Dion à ...évangéliser les âmes!

QUEBEC (DNC). — M. Gérard Martineau, conseiller législatif, souhaite que l'abbé Gérard Dion, ne s'occupe que de l'évangélisation des âmes.

Le président de la Société des Amis de Maurice Duplessis a remis, hier, aux courtoisiers parlementaires une déclaration dans laquelle il s'en prend à une affirmation récente de l'abbé Dion. Ce dernier aurait dit que M. Duplessis était nationaliste en paroles seulement.

Après avoir énuméré les œuvres "nationalistes" de Duplessis, récupération des impôts, drapage provincial, etc., M. Martineau invite l'abbé Dion à lire ce message que le cardinal Feltin, archevêque de Paris, adressait à ses prêtres:

"Aussi estimons-nous de notre devoir de rappeler à tous nos prêtres:

1—Que, dans leurs activités, ils sont, aux yeux de tous, des représentants de l'Eglise et que celle-ci veut se tenir en dehors

Rien de sérieux dans l'épidémie de Brossardville

QUEBEC, (DNC). — Il n'y aurait rien de sérieux dans la prétendue mystérieuse épidémie dont seraient victimes les écoliers d'une école primaire de Brossardville.

Le chef de police de cette municipalité avait déclaré, aux journaux, qu'il était convaincu qu'une "main criminelle" était responsable de cette situation.

Le ministre de la santé a expliqué hier, à l'Assemblée législative, qu'au cours du printemps, des gaz carboniques se seraient répandus dans l'auto-bus scolaire transportant des

colliers, fils d'immigrés français protestants. Les enfants ont été légèrement affectés, mais on a pris l'incident en riant. Quelque temps plus tard, ces écoliers auraient apporté à l'école des objets dégageant certaines odeurs.

Des inspecteurs du ministère se sont rendus sur les lieux et n'ont rien trouvé d'anormal. A la rumeur qu'il y avait peut-être une bombe, des membres de la Sûreté provinciale ont enquêté et n'ont rien trouvé.

Le Dr Alphonse Couturier dit qu'il attend encore le rapport définitif des inspecteurs, mais qu'il y avait lieu de croire qu'il s'agissait d'amusements d'enfants.

Les employés du bâtiment de Montréal s'engagent à ne pas provoquer d'arrêt de travail durant les travaux de l'Expo

L'Exposition de Montréal 1967 est assurée de l'étruite collaboration de deux des plus influents chefs ouvriers de la nation. Le commissaire général, M. Paul Bienvenu, a en effet annoncé hier que M. Claude Jodoin, président du Conseil canadien du travail, et M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, ont tous deux accepté d'être ses conseillers spéciaux pour tout ce qui a trait au monde du travail dans l'organisation de l'Exposition universelle.

M. Bienvenu a exprimé "la vive satisfaction de la Compagnie de l'Exposition devant l'esprit civique" qu'ont mani-

festé les deux leaders ouvriers en consentant à servir l'Expo à titre consultatif et sans rémunération. Le commissaire général, qui a communiqué cette nouvelle avant de partir pour Paris, où il assistera, le 14 mai, à la réunion semestrielle du Bureau international des expositions, a aussi révélé qu'il soumettra alors un important engagement signé par les présidents des deux centrales ouvrières de Montréal, M. Louis Laberge, du Conseil du travail de Montréal, et M. Jean-Paul Ménard, du Conseil des métiers du bâtiment et de la construction de Montréal et de la banlieue. Les deux organismes s'engagent spécifiquement à:

"1. fournir, avec leurs affiliés, toute la main-d'oeuvre nécessaire aux exposants pourvu qu'ils payent les taux de salaire en vigueur dans la région et respectent les conditions de travail existantes;

"2. veiller à ce qu'il n'y ait pas de grève, d'arrêt de travail ou autre action concertée en vue de ralentir ou diminuer l'exécution de tous travaux relatifs à l'Exposition, soit pendant sa durée, soit pour sa préparation ou en vue de sa tenue;

"3. garantir que tous les griefs seront référés à un conseil d'arbitrage;

"4. permettre aux exposants d'amener avec eux tous les techniciens et le personnel spécialisé requis pourvu que l'activité de ces personnes se limite à l'Exposition."

M. Bienvenu se réjouit d'autant plus de l'engagement pris par M. Laberge et Ménard qu'il permettra aux exposants de planifier dès maintenant leur participation à l'Expo sans avoir à redouter des hausses soudaines dans le coût de la main-d'oeuvre. "Sur le double plan local et national, dit-

il, nous pouvons compter sur l'appui enthousiaste du monde ouvrier dans notre gigantesque tâche."

Au cours de la réunion de mardi prochain, à Paris, le commissaire général présentera, en outre, à la direction du Bureau international des expositions un rapport détaillé

de la marche de l'organisation jusqu'à ce jour. Il sera accompagné de l'hon. Jean-Paul Deschâtelets, ministre fédéral des travaux publics et ministre tutelle de l'Expo, ainsi que de MM. C. F. Carsley, sous-commissaire général, et Guy Beaudry, directeur de l'information.

Le comité exécutif refuse le renouvellement du permis de huit cabarets et restaurant

L'administration municipale semble décidée à continuer le nettoyage des établissements louches de Montréal et en conséquence, le comité exécutif a refusé hier le permis municipal de restaurant à sept clubs et à un restaurant et a décidé de demander l'annulation de la charte d'un club privé.

Le président du comité exécutif M. Lucien Saulnier a dit que toutes ces décisions ont été prises à la suite de rapports du directeur du service de la police qui démontrent clairement que les établissements visés sont des maisons de désordres où l'on tolère des activités illégales, tels la prostitution, le raccolage, les spectacles indécents, jeu, etc.

Les sept clubs visés sont le Casino Français Inc., 1222-24 boulevard Saint-Laurent; l'Esquire Club Inc., 1224 rue Stanley; le Capitot Café, 1106 boul. Saint-Laurent; le Café Canasta Inc., 1230 boul. Saint-Laurent; le Rockland Paradise, 1232 rue Saint-Antoine et le Café Rialto, 1217 boul. Saint-Laurent.

Ce dernier café a justement été hier, l'objet d'une sortie faite par le coroner de Montréal Me Marcel Trahan qui, à la suite d'une enquête sur un meurtre commis le 12 février dernier à l'arrière de cet établissement, a demandé au procureur général et à la Régie des Alcools de révoquer le permis de boisson.

Le comité exécutif a aussi refusé le permis du restaurant United Fruit Store Reg'd, 1077 boul. Saint-Laurent, particulièrement à cause du raccolage qui s'y pratique.

Toujours sur la recommandation du directeur J.-A. Robert du service de la police, l'administration a donné instruction aux avocats de la Cité de prendre les procédures pour demander aux autorités provinciales de révoquer la charte du Victoria Sporting Club, Inc., 1020 rue Clark dont les deux tenanciers, Fong Laong et Woo Chang, ont été condamnés à 7 jours de pri-

son et à \$500, d'amende chacun pour avoir tenu une maison de jeu.

Le président Saulnier a dit qu'il est fort probable que la liste des permis refusés s'allongera la semaine prochaine, car on n'en est qu'au début de la période de renouvellement des permis.



politique '63

JEAN MARCHAND

CE SOIR :

Montréal Canal 10 5.45 p.m.

Sherbrooke Canal 7 6.15 p.m.

L'émission sera aussi retransmise à :

Québec	le dimanche	CFCM-TV 6.30 p.m.
Jeniquière	le dimanche	CFCM-TV 7.15 p.m.
Rimouski	le dimanche	CJRR-TV 6.45 p.m.
Matane	le dimanche	CKBL-TV 7.00 p.m.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 11 MAI 1963

Six incendies dans le même secteur en moins de 4 heures

Que deux incendies se déclarent dans le même secteur de la ville à peu près dans le même temps, on peut dire qu'il peut y avoir coïncidence. Mais quand le nombre des incendies est porté jusqu'à six, les pompiers sont d'avis qu'un pyromanie, a fait des siennes.

C'est ce qui est arrivé hier matin dans le quadrilatère situé entre les rues Sanguinet et Plessis et Ontario et Dorchester où plus d'une centaine de pompiers de plusieurs

postes de l'est de la ville ont été appelés à éteindre six incendies dont un a nécessité deux appels.

Tout a commencé en douce à 1h30 hier matin lorsque les

pompiers ont maîtrisé un feu dans un hangar à l'arrière du 3031 de la rue Beaudry, près Ontario.

Un peu avant 2h, le plus gros des six incendies éclatait dans un hangar à l'arrière du 1613 de la rue Wolfe.

Les flammes se communiquant aux maisons avoisinantes, seize familles ont dû évacuer leurs logis et deux ailer furent sonnées.

Un peu après deux heures, un troisième incendie était signalé dans un hangar au 1893 Plessis à l'arrière d'un immeuble de deux étages. Les familles ont dû évacuer les lieux.

A 2h50, les pompiers étaient appelés à éteindre un incendie moins grave qui s'était déclaré au 1222, rue Panet.

Une dizaine de minutes plus tard, un incendie détruisait un immeuble de deux étages à l'angle des rues Visitation et Martineau. C'est une perte complète et neuf personnes étaient jetées sur le pavé.

Le sixième incendie est survenu peu après 5 heures dans un hangar encore une fois à l'arrière d'un immeuble de trois étages situé rue Sanguinet. Les pompiers ne sont restés cependant sur les lieux qu'une vingtaine de minutes.

LE DESAMORÇAGE DES BOMBES

Montréal garantit les polices d'assurance-vie des policiers

La ville de Montréal garantira la police assurance-vie des policiers qui ont pour tâche de désamorcer les bombes déposées par le Front de libération du Québec ou autres individus.

A la suite des nombreux actes de terrorisme de ces derniers mois le service de la police de Montréal a fait suivre des cours spéciaux à un groupe d'agents pour le désamorçage des bombes et la manipulation des explosifs.

Or, l'un des experts du service, l'agent A. Andoney, a été récemment averti par ses assureurs que sa police d'assurance-vie hypothèque ne serait pas payée à ses héritiers s'il trouvait la mort dans l'exercice de ce genre de travail.

Ne pouvant exiger d'un membre du service de la police qu'il risque sa vie pour protéger celle des autres et que pour ce faire il perde la protection financière à laquelle sa famille aurait droit en cas d'accident mortel, le Comité exécutif a décidé, sur recommandation du directeur du service de la police, M. J.-A. Robert, de garantir à tout agent, qui au cours de son travail perdrait la vie en désamorçant une bombe ou en manipulant des explosifs, le paiement de tous les bénéfices que lui assurent ses polices d'assurance-vie en vigueur au moment de son accident.

Prêt de \$616,500 au Grand Séminaire

OTTAWA, (DNC). — M. John R. Garland, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'organisme fédéral du logement, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de \$616,500 en faveur du Grand Séminaire de Montréal afin d'aider à la construction d'une résidence pour les étudiants de cette institution.

Ce prêt est consenti en vertu de la partie vi-b de la loi nationale sur l'habitation. Il sera remboursable en 30 ans, au taux d'intérêt de 5 1/8 p.c.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

La loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts pour aider à la construction de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever à 90 p.c. du coût déterminé par la SCHL.

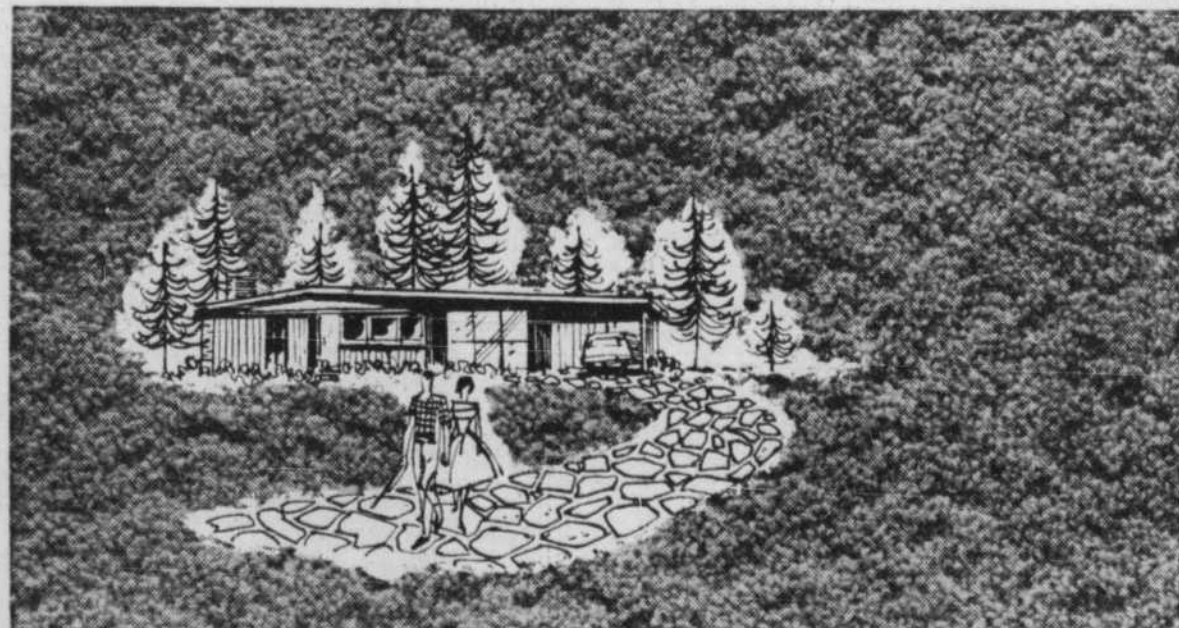
Le prêt LNH aidera à financer la construction d'un bâtiment de six étages qui renfermera les locaux suffisants pour loger 149 étudiants dans 34 chambres pour deux personnes et dans 41 chambres pour une personne.

HICKS

Est-ce que vous pouvez disposer de \$10.00 la verge pour un tapis? Ceci est une occasion superbe!

Le broadloom trois dimensions, est fait d'Acrilan. Le tapis est tissé de fibre coupée et bouclée. Facile d'entretien, résistant aux taches et saletés, le broadloom "OXFORD" est à l'épreuve des mites, anti-allergique. Disponible dans un choix de 10 magnifiques teintes.

\$10.00
la verge
carree



HICKS ORIENTAL RUGS LTD. — 1370 OUEST, STE-CATHERINE — UN. 6-7974

LE PARCOURS DE LA FUTURE ROUTE NO 3

Prévile soumettra ses griefs à un comité spécial d'étude

QUEBEC, (DNC). — Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, après avoir consulté le ministre des affaires municipales et député de Chambly, M. Pierre Laporte, annonce la formation d'un comité spécial d'étude qui examinera une fois encore et de façon finale les griefs de certains citoyens de Prévile quant au parcours de la future route numéro 3 en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le comité d'expansion de la rive sud a délégué deux représentants pour faire partie de ce comité. Ce sont MM. Paul-S. Harel et Denis Labrie. Deux représentants du ministère de la voirie en seront membres, MM. John Connelly et Henri Perron. M. Byron T. Kerr, membre de la Commission provinciale d'urbanisme, agira comme président de ce comité spécial. M. Philippe Ewart, ing. p., sera l'expert du gouvernement.

M. Pinard a déclaré qu'il espère vivement que ce comité siège dès le début de la semaine prochaine et qu'il soit en mesure de soumettre ses conclusions au cours de la semaine.

Le ministre a souligné que seul le conseil municipal de Prévile a soulevé des objections mitigées au projet de route, projet qui a été approuvé avec enthousiasme par les villes de Boucherville, de Longueuil et de Saint-Lambert, de même que par les autres villes de la région qui, sans être situées en bordure du fleuve, ont un intérêt vital dans la réalisation de ce programme de voirie ultra-moderne.

M. Pinard a dit que les citoyens de Prévile et le comité d'expansion de la rive sud ont déjà eu maintes occasions d'exprimer leur point de vue soit à lui-même, soit au député de Chambly, M. Pierre Laporte, ainsi qu'aux ingénieurs du ministère. Il a ajouté qu'il était heureux de leur accorder une autre occasion de faire valoir leur cause.

Il importe toutefois de souligner que Prévile n'est pas la seule municipalité de la rive sud à avoir fait, à Québec, des suggestions sur ce tracé.

Les villes de Brossard et La Prairie ont envoyé plusieurs résolutions à Québec à ce sujet. Le conseil municipal de Brossard a notamment demandé au gouvernement de différer la décision du ministère de la voirie jusqu'à ce qu'une étude complète de la question ait été faite par un comité d'experts.

Deux contrats se totalisant à \$227,116.94 ont été adjugés hier par le comité exécutif à G. M. Gest Contractors Ltd pour la pose de conduits souterrains dans le secteur compris entre les rues St-Laurent, Roy, St-Denis et Sherbrooke.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

Les dépenses incidentes étant estimées à \$218,882.66 ces travaux nécessiteront donc une dépense totale d'environ \$446,000.

EDITORIAL

Un comité ou un congrès?

Jamais, depuis que je suis la politique québécoise, n'avons-nous assisté à un tel grouillement d'idées, de projets, de contre-projets, dans les domaines les plus différents.

Il y a eu des moments plus intenses: en particulier durant la guerre. Mais les ambitions et les sentiments étaient plus unifiés et moins créateurs. Ou bien ils s'exprimaient dans des milieux beaucoup plus restreints: peut-être s'agissait-il de laboratoires, dont nous utilisons aujourd'hui les principales découvertes.

Dans les milieux nationalistes, on remet la Confédération en question depuis au moins quarante ans. Un jour l'abbé Groulx a failli être écarté de la chaire d'histoire à l'Université de Montréal, parce qu'il refusait de signer une déclaration de loyauté. Des juristes, des intellectuels, des hommes d'action ont patiemment poursuivi le procès du régime, mis en lumière la valeur positive de l'autonomie provinciale, retrouvé le sens du vrai fédéralisme. Cet effort de pensée a abouti à une synthèse: le rapport de la commission Tremblay, dans lequel les hommes politiques puisent aujourd'hui à pleines mains, à quelque parti qu'ils appartiennent. Un débat qui se poursuivait autrefois dans des chapelles est porté sur la place publique, et passionne une grande partie de l'opinion. Les mouvements séparatistes lui donnent une allure dramatique, et communiquent à chacun le sentiment d'une véritable urgence.

C'est au sein de cette remise en question qu'il faut examiner la motion J.-J. Bertrand, et l'amendement Paul Gérin-Lajoie, discutés à l'Assemblée législative mercredi.

Le député d'opposition et le ministre de l'éducation constatent l'un et l'autre au départ le nouvel état d'esprit des Canadiens français, et la nécessité de modifier la constitution. (Me Marcel Fariault l'avait fait de façon plus précise encore dans sa remarquable conférence du 15 mars à Banff).

Cette constatation devient maintenant banale à force d'être répétée. M. Bertrand veut donc aller plus loin. Il entend que l'on dégage les nouvelles conditions d'une "coexistence harmonieuse" des deux communautés nationales au Canada: il veut fournir aux Canadiens français les moyens de s'entendre sur une doctrine et sur un programme. Pour dégarer ces idées, et leur donner l'autorité que ne sauraient avoir des points de vue individuels, M. Bertrand propose la formation d'un comité parlementaire qui préparerait les voies aux "états généraux" de la nation. Il définit ceux-ci comme

un congrès, aussi représentatif que possible de tous les éléments du Canada français, de tous les corps intermédiaires, congrès auquel on veut donner une particulière solennité, à cause de l'importance des problèmes en jeu. Le nom importe beaucoup moins que la chose.

Ceci reste assez vague. M. Gérin-Lajoie écarte la proposition, qu'il regarde comme trop compliquée et trop longue à réaliser. Notons que l'attitude du gouvernement libéral, comme l'a exprimé le ministre de la jeunesse, est beaucoup moins radicale que celle de M. Bertrand. Celui-ci parlait, dans sa motion, de préparer "une nouvelle constitution". L'amendement Gérin-Lajoie songe à "la révision du régime fédératif canadien". Ici, c'est avec M. Bertrand que nous sommes d'accord.

M. Gérin-Lajoie veut donner aux "élus du peuple" la conduite des opérations: un comité parlementaire, après avoir entendu des témoins — sans doute les députés qui, dans le projet Bertrand, eussent siégé en congrès — se contentera de faire rapport à la Chambre dès la prochaine session.

C'est faire la part chiche aux "témoins", et mettre sur les épaules d'un comité parlementaire de très lourdes responsabilités. Il est difficile d'écarter ce projet, mais il paraît singulièrement insuffisant.

Qui siégera dans ce comité? Des ministres déjà surchargés de besogne? Des députés dont la majorité ne sont pas préparés à accomplir une pareille tâche? Devant ce comité un peu improvisé, les "témoins" viendront-ils nombreux? Les associations qu'ils représentent se sentiront-elles vraiment mobilisées? A supposer qu'ils le veuillent, auront-ils le temps de se préparer d'ici la prochaine session? Et s'ils y parviennent, le comité parlementaire trouvera-t-il le moyen d'opérer la difficile synthèse qui s'imposera alors?

Convoquer des "états généraux", c'est une besogne épineuse, nous l'avons déjà souligné: surtout si c'est l'Etat qui en prend la responsabilité. Mais en même temps on voit à quoi cette idée répond: il s'agit d'entraîner la collaboration des éléments les plus actifs et les plus représentatifs de la nation. C'est procéder à l'envers des Pères de la Confédération, puisqu'au lieu d'agir dans une demi-clandestinité, on ouvre le débat, multiplie les participants et les réunit de sorte qu'ils éprouvent le sentiment d'appartenir à la communauté et de participer aux décisions. Bien entendu, la décision dernière revient aux "élus du peuple", mais après les délibérations d'un comité supérieur de la nation.

Ce congrès continue de nous apparaître nécessaire. Nous croyons toujours qu'il y aurait intérêt à en laisser l'initiative à un groupe indépendant comme la société Saint-Jean-Baptiste, subventionnée par l'Etat.

Le comité parlementaire proposé par M. Gérin-Lajoie répond certes à de bonnes intentions; mais il ne paraît pas le meilleur moyen d'atteindre la fin que le ministre se propose. Avant de conclure, il restera cependant à savoir quelle est la nature exacte de la participation proposée aux Etats provinciaux par le premier ministre Pearson, dans l'enquête sur le "biculturalisme".

André LAURENDEAU

Les armes de Jean XXIII

Jean XXIII recevait officiellement hier, le prix Balzan pour la paix. Le prix lui-même représente une somme de \$160.000, qui sera versée à une organisation de secours aux réfugiés de la deuxième guerre mondiale. Ce geste est dans la tradition de la papauté contemporaine qui a souvent employé à des fins charitables les dons reçus de toutes les parties du monde.

Ce qui mérite encore davantage d'être retenu, c'est le message plein de sagesse chrétienne que le pape a livré à l'opinion mondiale à cette occasion.

Foi dans la puissance de la vérité acceptée librement

Empruntant à saint Marc les deux thèmes majeurs de son intervention, Jean XXIII réitère son désir de fonder toute son action sur l'évangile et la paix.

A propos de l'évangile, le pape ne revendique rien, ne déplore rien, ne critique rien. Il sait qu'aujourd'hui comme hier, des milliers d'hommes ignorent ou méconnaissent l'enseignement du Christ. Il sait aussi que l'Eglise, dans le monde de 1963, ne peut plus compter sur les puissants apais temporels qui firent en partie sa grandeur aux siècles de chrétienté. Il a constamment présent à l'esprit la situation de l'Eglise dans plusieurs pays où elle ne jouit pas de la possibilité de proposer librement son message aux hommes.

Mais Jean XXIII n'en perd pas pour cela sa sérénité et sa tranquillité intérieure. "Nous sommes convaincu, dit-il, qu'au cours des années qui viennent, à la lumière des expériences passées, et dans une appréciation objective et sereine du langage de l'Eglise, la doctrine qu'elle offre au monde s'imposera par sa clarté même".

Cette foi profonde dans l'attitude de la vérité, laissée libre, à faire son chemin elle-même dans le cœur des hommes, est un trait caractéristique du pape actuel. C'est un

trait qui permet à Jean XXIII d'aborder dans un esprit détendu et accueillant même les hommes qui professent les idées les plus opposées aux enseignements du christianisme.

Ce trait n'est malheureusement pas assez cultivé dans l'éducation de la jeunesse chrétienne. Notre éducation fort fortement l'accent sur l'obéissance à l'autorité et la dépendance de l'individu envers les cadres extérieurs; elle néglige de cultiver cet attachement intérieur à la vérité recherchée et aimée pour elle-même, qui est la marque des hommes vraiment libres.

Une foi qui sort de ses propres frontières

La foi de Jean XXIII n'est pas une foi uniquement domestique, une foi dont on ne parlerait qu'entre initiés. C'est une foi qui prend volontiers la large, au grand désespoir parfois de l'entourage immédiat trop rive aux frontières de l'enclos familial.

Ce pape a su transporter, dans son style de gouvernement et d'action pastorale, les valeurs d'affirmation simple héritées de ses origines modestes et les valeurs de compréhension subtile que lui ont apportées de longues années passées au contact d'hommes de tous pays et de toutes croyances. Nourri à cette double source, la foi du pape, soutenue par une inépuisable bonté, a su trouver des accents dans l'octroi du prix Balzan, provenant d'un comité formé d'hommes de toutes croyances, consacre l'universalité et la modernité.

BLOCS NOTES

Les éléments d'une paix efficace

La deuxième arme que le pape emprunte à saint Marc, c'est le désir chrétien de la paix. Jean XXIII s'est borné à reprendre, hier, quelques-uns des grands thèmes de Pacom in Terris.

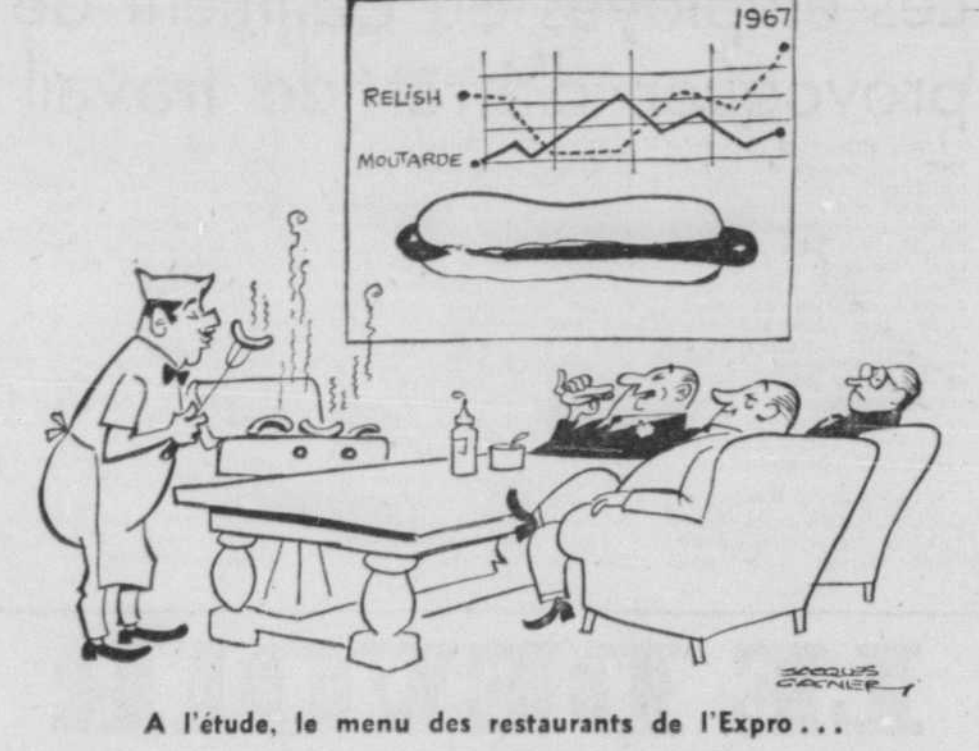
Il a rappelé de nouveau que l'heure de la revanche et du retour à la force est dépassée. Il faut faire place, désormais, à la sagesse et à la miséricorde.

Ce désir de cordialité universelle n'est pas cependant un simple souhait pieux. Il s'accompagne de vœux précis relatifs à l'édification de la paix.

Parmi les éléments propres à favoriser une paix durable, Jean XXIII voit, pour sa part, la soif de renouvellement et de progrès spirituels qui habite aujourd'hui un nombre grandissant d'êtres humains; le souci des peuples de se compléter l'un l'autre au lieu de se combattre; et enfin le désir général de mettre sur pied des institutions fondées sur le droit naturel.

Cette paix n'est peut-être pas assez technique pour apporter à elle seule un règlement précis et définitif des problèmes infiniment compliqués qui troublent les rapports entre les hommes.

Etant de l'ordre de l'esprit, cette paix ne se laisse saisir que par ceux qui la reçoivent dans un dépouillement total et sont prêts à y consacrer de longues heures de recherches silencieuses.



A l'étude, le menu des restaurants de l'Expro...

L'OPINION DU LECTEUR

— II —

L'horticulture, carrière d'avenir?

Par J.J. DUMONT

Pour remettre sur pied l'horticulture et surtout pour régler le problème de personnel, il faut trouver un système remplaçant celui qui existait dans les grands jardins privés et qui donnait, à l'époque, entière satisfaction.

A cette époque, les directeurs, surintendants et contre-maîtres avaient un entraînement pratique; ils faisaient un apprentissage, devenaient jardiniers, chefs d'équipe, contre-maîtres et enfin chefs. L'expérience constituait le sceau de compétence et tout le monde avait des chances d'avancement. Avec ce système, le jeune homme pouvait, dès la première année, se rendre compte de ses capacités et même à l'interieur les conditions étant bonnes, il était content de son sort, parce qu'il pratiquait le métier qu'il aimait. Nous devons essayer de remplacer cette formation ancienne et lente par une formation plus rapide, plus technique et convenant à l'époque que nous vivons.

Sentiment de frustration

Les jeunes gens qui sortent d'une école d'horticulture américaine (bien davantage que ceux qui sortent d'une école européenne) sont tellement pourvus de certificats et de diplômes qu'ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils sont... sont-ils arboriculteurs, floriculteurs, phytopathologistes, maraichers, architectes-paysagistes? Ils ne le savent pas. Cependant, ces jeunes gens, desquels possèdent des diplômes, sont prêts à se battre si quelqu'un ose les appeler des jardiniers, alors que dans la plupart des cas, ils ne sont même pas capables de faire du jardinage. Mais qui en est la cause? Ils ont subi, au cours de leur formation, une éducation qui leur a fait perdre tout contact avec la terre, avec le sol, avec les plantes, avec les animaux, avec les hommes, avec les choses.

Présence d'une personnalité russe

On remarquait hier, à la cérémonie de remise du prix Balzan à Jean XXIII, la présence de M. Serghy Romanovsky, président du comité des ministres de l'URSS pour les relations culturelles de l'URSS avec l'étranger. La présence d'une haute personnalité russe à cette fête en l'honneur de Jean XXIII fera sans doute renaître les rumeurs d'un rapprochement prochain entre le Saint-Siège et l'URSS.

L'arrivée récente à Rome du cardinal Wyszynski de Pologne et la venue prochaine du cardinal Koenig de Vienne ont donné naissance ces temps derniers aux hypothèses les plus variées. Il est permis de conjecturer que des nouvelles intéressantes seront peut-être annoncées bientôt à ce sujet.

L'affaire de United Loan

Le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, s'exprimait jeudi en Chambre contre les reproches que lui adressait le jour même l'éditorialiste du Devoir. M. Lapalme a cité des faits établissant qu'il s'est intéressé dès le début à ce désastre financier et qu'il continue de suivre les développements relatifs à cette affaire.

Le journaliste, lorsqu'il écrit, se prononce généralement à partir de faits connus du public. Il ne peut soupçonner ni deviner ce qui se passe dans le bureau ou le vivier de chaque ministre. Il y a certes des problèmes qui doivent être traités pendant un temps plus ou moins long avec beaucoup de discrétion. Mais l'autorité publique ne peut se permettre, en démocratie, de pratiquer le silence absolu. Elle doit tenir le public informé de l'orientation générale de son travail.

Aussi faut-il remercier M. Lapalme d'avoir communiqué au public un résumé de l'attention qu'il a apportée à cette affaire. Il faut souhaiter de nouveau que, dans l'intérêt général, la lumière se fasse autour de l'histoire de United Loan.

Il appartient au procureur général de déterminer les modalités exactes que devra revêtir l'action gouvernementale, si une telle action doit être entreprise. Une chose est sûre: il ne faut pas viser d'abord à éblouir des individus; il faut éviter de causer un tort immodéré à des institutions honnêtes et compétentes. Ce qui compte, c'est de chercher loyalement les améliorations positives qui permettront d'assurer dans l'avenir la protection du public contre la répétition de désastres comme celui de United Loan.

C. R.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (10 janvier 1915)
Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef;
Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude Ryan
TRÉSORIER: ARTHUR LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements: Édition quotidienne (un an): livraison à domicile \$20, Montréal et banlieue, \$20, Québec et Lévis, \$20. Ailleurs au Canada, \$16, Étranger, \$25. Edition de samedi, servie par l'abonnement (un an) \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

lettres au DEVOIR

Ne confondez pas vos ennemis!

Cher M. Laurendeau,
Dans Le Devoir du 9 mai vous vous étonnez que M. Le Sage ait dit que:
"La population canadienne-française se tourne vers Londres et la Couronne, en qui elle voit une protection contre les Canadiens d'expression anglaise".

Mais c'est moi qui m'étonne! Londres et la Couronne vous ont toujours protégés contre la rapacité des Canadiens d'expression anglaise. Les deux premiers gouvernements britanniques — Murray et Carleton — étaient nettement favorables aux Canadiens français, et ils vous ont protégés maintes fois contre les "licentious fanatics".

C'est Londres qui vous a protégés contre le projet des marchands de vous anéantir en 1822. C'est Londres qui a modifié l'esprit de vengeance des Canadiens de langue anglaise en 1840-41. C'est Londres et lord Elgin qui ont osé vous redonner pleinement vos droits de langue et vous donner un "Responsible Government" en dépit des émeutes des toriers montréalais. C'est Londres qui a veillé sur vos droits en 1867 et depuis. C'est Londres qui a tenté de modifier la colère de la milice canadienne en 1870.

Londres vous a toujours montré une certaine tendresse. Rappelez-vous que les membres de la famille royale et la plupart des membres des gouvernements britanniques vous ont presque toujours adressé la parole dans votre propre langue.

Ce n'est pas Londres, ce sont les Canadiens d'expression anglaise qui ont gravement limité vos droits en éducation dans beaucoup des provinces, qui ont fait de leur mieux pour repousser la langue française, qui ont pendu Riel, et qui se montrent si souvent antipathiques au "fait français".

Il y a chez nous, les Anglophones, deux grandes tendances. Une est monarchiste, plus ou moins aristocratique, anglicane en religion, large d'esprit, et pas du tout "little Englander" ou xénophobe. L'autre est moins monarchiste, bourgeoise, "non-conformiste" en religion, d'esprit très provincial, et xénophobe. Les derniers ont une tendance à être membres de l'Ordre orange.

Ce n'est pas par hasard que quand Édouard VII rendait visite au Canada comme prince de Galles, il avait refusé de quitter son bateau à Kingston parce qu'il n'a pas voulu passer sous une arche érigée par les orangistes.

Vous savez que je suis un Canadien de langue anglaise. Je connais un peu l'histoire de mon pays, je connais un peu de la mentalité de mes compatriotes, et je crois que j'ai toujours montré beaucoup de sympathie et d'admiration pour les Canadiens d'expression française.

Je vous prie de tout en cœur de ne pas confondre vos ennemis.

Murray BALLANTYNE

La grande erreur des fédéralistes canadiens-français

Les fédéralistes ne savent plus où donner de la tête avec le séparatisme. Ils commencent à le prendre au sérieux, mais s'imaginent qu'un amendement ou une refonte de la Constitution endiguera la vague de libération déjà amorcée au pays du Québec.

C'est à tort qu'ils se font indépendantistes que de leur prêter des intentions revendicatrices. Qu'on se le dise une fois pour toutes: nous ne voulons pas l'indépendance du Québec parce que la Constitution a été injuste envers nous; nous la voulons parce qu'elle constitue le seul instrument indispensable à notre épanouissement politique, économique et culturel.

Nous ne voulons pas l'indépendance pour l'indépendance, comme certains se plaisent à le répéter. Cette fausse conception s'appelle de l'aberration mentale. Il existe des pays souverains qui ne sont pas libres. L'Espagne et la Hongrie en sont deux exemples patents. Il est vain de rêver une souveraineté qui ne s'accompagne pas d'une révolution totale et pacifique. Cela

ne se fait pas du jour au lendemain, nous le savons. Une telle entreprise exige du temps, de la patience, et surtout des hommes énergiques et lucides.

Donc les fédéralistes et les confédéralistes sont dans les "patates" s'ils pensent nous réduire à néant. Ce fait est si sensiblement amélioré. Les ultimatum à la Lesage, les dernières chances de la Confédération, le biculturalisme, etc., tout cela nous laisse complètement froids.

La grande erreur des fédéralistes canadiens-français, c'est d'avoir cru depuis au-delà de 100 ans qu'il était possible d'être des partenaires égaux dans une Union fédérale à majorité anglaise. Étienne Parent, Hippolyte Lafontaine, Jean Lesage, J.-J. Bertrand sont tous tombés dans le même panneau. Nous avons 100 ans d'histoire pour répondre à ces réveurs; nous en avons encore plus pour leur prouver que l'indépendance est réalisable.

MISANTHROPE

Il faut appuyer les coopératives

Monsieur Ryan,
Il y a deux ou trois semaines vous écriviez un éditorial sur l'enquête tenue par le Centre de recherches sociales de l'Université Laval, concernant la situation économique des familles salariées canadiennes-françaises. Vous faites un petit reproche aux Caisse populaires de ne pas faire assez de propagande et d'éducation. Jusqu'à un certain point vous avez raison, mais à ce moment là vous parliez plutôt comme un spéculateur. Il faut être sur la ligne de feu pour réaliser que ce n'est pas toujours aussi facile qu'on le pense.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne comprends pas pourquoi la formule coopérative n'a pas reçu votre appui en ce cas. L'occasion existait pour faire preuve de la vraie littérature économique, on a choisi autrement. L'avenir nous dira si la décision était bonne. Pourtant, dans les Blocs Notes d'aujourd'hui, vous sentez la bêtise dans la belle voie, et j'espère que peut-être vous aurez des arrière-pensées sur la question de l'électricité.

Jean N. LABELLE, Pierrefonds.

Lettre ouverte d'un industriel au Bureau fédéral de la statistique

Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa.

Nous vous remercions incluse votre demande de renseignements sur les poteaux de bois employés par les utilities électriques.

C'est une insulte à faire à une maison canadienne-française comme Thibault et Frère Engr, de faire une demande semblable en anglais. Ceci démontre que vous continuez à rire des revendications faites par les Canadiens français.

Comment se fait-il que votre

correspondance ne soit pas en français, au moins bilingue?

Pourquoi n'avez-vous pas vos demandes de statistiques en français ou au moins bilingues? Nous refusons catégoriquement de répondre à votre questionnaire. De plus nous demandons des explications par retour du courrier.

Si nous n'avons pas satisfaction, nous nous occuperons de pousser plus loin cette plainte, car nous considérons ce geste comme une insulte.

Par: Gérard Thibault, Saint-Georges de Beauce.

Un autre groupe d'instituteurs écrit à M. Gérin-Lajoie

Hon. Paul Gérin-Lajoie, Ministre de la Jeunesse.

Les membres de l'Association des instituteurs et institutrices de la banlieue de Québec ont écrit, après avoir constaté, que plusieurs commissions scolaires de la province, conseillers et même dirigés dans certains cas, par des fonctionnaires du gouvernement, appliquent avec un soin méticuleux et une rigueur excessive les normes suggérées par le ministère de la Jeunesse dans sa circulaire datée du 12 mars 1963.

Devant cet état de chose, nous protestons énergiquement et demandons que cessent ces approches auprès des commissions scolaires par la mise en application de ces directives soit disant administratives.

Cette demande est d'autant plus justifiée que l'interprétation

des normes est toujours à l'étude par le comité formé des représentants des corps enseignants et des principaux officiels du ministère de la Jeunesse.

Faut-il que la libération économique du Québec s'accompagne d'une diminution du niveau social de ses travailleurs chargés de l'éducation des générations présentes et futures? Vos directives et la charnellement avec lequel vous sentez la bêtise dans la belle voie, et j'espère que peut-être vous aurez des arrière-pensées sur la question de l'électricité.

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC, par

Jean-Pierre Alain, prés.

La Bible vous parle

Opprimer le pauvre, c'est outrager son Créateur; être bon pour les malheureux l'honore.

(Prov. 14, 31).

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

ALAS-10



Réserves de monnaies étrangères

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

C'est un beau geste que posera Jack Robinson s'il se rend à Birmingham, en Alabama, pour appuyer les gens de sa race qui y sont les victimes d'une rage ségrégationniste difficile à comprendre dans un pays qui se prend pour le nombril du monde. Robinson, sorti un jour de l'ombre, c'est le cas de le dire, grâce à l'appui et à la compréhension de Branch Rickey, est un nom fameux dans le sport, surtout au baseball, où il a prouvé qu'il valait mieux que bien des blancs. Il a fait la preuve qu'en sport, pas plus que partout ailleurs, ce n'est pas la couleur de la peau qui confère le talent. Robinson, aujourd'hui, est plus qu'un ancien fameux athlète. Il est, comme Joe Louis, un symbole.

Les records athlétiques et les prouesses de Robinson, soit avec les défunt Royaux de Montréal, soit avec les Dodgers de Brooklyn, ne sont rien à côté de l'exemple qu'il a donné aux noirs et aux blancs pendant les 15 ans qu'il a fait honneur aux siens dans l'uniforme d'un joueur de baseball. Comme tous les jeunes de son âge, quand il a commencé à jouer dans la ligue Internationale, à côté de joueurs qui l'opprimaient et l'injuriant, il avait la fougue de ses 25 ans, un tempérament volcanique, un sens de la justice très développé. Toutes ces brimades dont il faisait l'objet, le révoltaient. Son sang bouillait quand il était victime d'injustices et quand on l'insultait dans ce qu'il avait de plus cher au monde: son épouse et ses enfants.

Parce qu'il avait un bon conseiller en Branch Rickey et parce qu'il eut la force de se contrôler, il a fini par se faire admettre, sinon à se faire aimer partout. Plus souvent qu'à son tour, il a accepté de ne pas répondre quand il en avait le droit; de ne pas riposter quand on le blessait; de baisser la tête au lieu de revendiquer ses droits. On lui avait fait comprendre que, même si cela apparaissait injuste et illogique, le problème pour lui n'était pas d'établir ses droits, mais de se faire admettre parmi les blancs.

Durant sa première période d'entraînement, en 1946, avec les Royaux, l'hôtel Daytona n'acceptait pas les noirs et il dut loger "de l'autre côté des rails". A Jacksonville et à Daytona Beach, les Royaux durent contrebattre des parties à cause de sa présence dans l'alignement des Royaux. Durant toute la saison, à bord des trains, il n'eut pas le droit de manger en compagnie de ses co-équipiers. L'hôtel Emerson, à Baltimore, le McAlpin, à New York, lui refusèrent l'entrée. Des journalistes de New York et de Baltimore l'insultèrent dans leurs journaux.

Il avait à gagner la confiance d'un gérant, Clay Hopper, qui venait du Mississippi. Deux joueurs du club, Tom Tatum et Red Durette, du Texas, ne lui voulaient pas leur hostilité. Un arbitre, Van Graffan, anti-noir, ne manquait jamais une occasion de le piquer avec des décisions douteuses. Des épouses de ses co-équipiers refusaient de s'asseoir, au stade des Royaux, à côté ou à proximité de Rachel, son épouse.

Quant il permit à Brooklyn, il fut victime d'une pétition organisée par Dixie Walker, Carl Furillo et Eddie Stevens, qui menaçaient de ne pas jouer si Robinson portait le même uniforme qu'eux. Rickey se débarrassa vite de Walker et de Stevens tandis que Furillo faisait marche arrière et mettait de l'eau dans son vin. La dignité et la réserve de Jackie lui méritèrent dès cette première année une amitié solide et d'autorité parmi ses co-équipiers: celle du capitaine Pee Wee Reese.

Il fit gagner tellement de parties, il contribua tellement aux succès des Dodgers qu'il finit, non seulement à se faire respecter et admettre, mais par devenir un des leaders de son club et même de la ligue, la Nationale. Par une pression intelligente et persévérante, il finit par faire oublier à des adversaires de la veille, qu'il avait la peau noire. Pour résumer, il s'était intégré au club, à la ligue, à tout le baseball.

C'est pour cela que sa présence à Birmingham aura sûrement un double effet. Elle aidera le moral de ses compatriotes qui ont choisi d'établir une présence pacifique partout où on la leur refuse: aux abreuvoirs publics, dans les gares, dans les restaurants, dans les hôtels, aux comptoirs des casse-croûtes. Elle devrait aussi faire réfléchir tous ces blancs à l'âme noire qui persécutent sans raison tous ces noirs à l'âme plus blanche qu'eux.

Les sports du baseball et de la boxe ont été les meilleurs instruments d'intégration des noirs aux États-Unis. Il faudrait que certains préjugés de l'intégration aient le courage de passer aux actes et d'accompagner Robinson dans son pèlerinage au cœur de la ségrégation raciale du sud des États-Unis, qui n'est pas plus honorable que l'ancienne hostilité des nazis envers les Juifs et les Chrétiens.

Inscrits au Richelieu

Samedi

PREMIERE COURSE — TROT	
non gagnants \$5,000 en 1962	
1 White Princess, M. Hebert 5-2	2 J. Collins, L. Boyce 9-2
3 Slicker, M. G. 6-1	4 Marty's Last B. P. Caldwell 6-1
5 Theiglers, A. Walker 8-1	6 Queen Ronald, W. Bourgon 8-1
7 Billy O. Guy, R. Olvera 8-1	8 Kokomo Joe, E. Bradette 10-1
Aussi: Rodney Frost, R. Grandmison	
DEUXIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$5,000 en 1962	
1 Adios Alex, C. St-Jacques 3-1	2 Fleet Hal, A. Rogers 9-2
3 Burdon, H. L. P. Caldwell 9-2	4 Banjo Pick, H. P. 6-1
5 Chief's Royal, R. P. 6-1	6 Peggy Castle, M. Hebert 8-1
7 Bobby La Rue, A. Grise 8-1	8 G. M. See, P. Robillard 10-1
Aussi: Napoleon Gratian, B. Hughes	
TROISIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$2,000, cond. \$1,000	
1 Majors Kitty, W. Bourgon 3-1	2 Irene Royale, R. Grandmison 7-2
3 Kay Marie, P. C. 9-2	4 Danny, M. Hebert 6-1
5 Olay Fabrice, K. Hucheb 8-1	6 Charlie's Pride, L. P. 8-1
7 Shadydale Petal, L. P. 10-1	8 Lady Way, C. H. 10-1
Aussi: L. Turcotte	
QUATRIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$1,000	
1 Calumet, W. L. Stephens 3-1	2 Shadydale Colonel, R. B. 4-1
3 Nat's Son, A. Grise 4-1	4 Heiferhey, P. Caldwell 6-1
5 Gunner Axworthy, H. P. 6-1	6 Volo Diamond, H. P. 8-1
7 Frankie Dames, J. B. 8-1	8 Crescendo, L. Turcotte 10-1
CINQUIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$1,000	
1 Rennie Morris, H. P. 3-1	2 Danny T. R. B. 7-2
3 Futurity Chief, J. G. 9-2	4 Dicky Dean, A. Grise 6-1
5 Kaskworthy, N. Stephens 7-2	6 June First, L. P. 8-1
7 Indian Hanover, C. W. 8-1	8 Slicker, M. G. 10-1
SIXIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$1,000	
1 Mary Hanover, P. B. 3-1	2 Indian Prince, C. Pelletier 7-2
3 High Test, C. St-Jacques 9-2	4 Tomboel, J. G. 8-1
5 Key Guard, R. White 8-1	6 Lin H. P. 10-1
7 Scotch Newport, R. Caldwell 10-1	

Dimanche

PREMIERE COURSE — TROT	
non gagnants \$3,000, cond. \$1,000	
1 Spring Frost, M. G. 3-1	2 Van Bais, J. G. 4-1
3 Air Castle, G. Bouvrette 9-2	4 Marine Ship, G. Lachan 6-1
5 Celia's Empire, R. Olvera 6-1	6 Walter Scott, G. H. 8-1
7 Mr. Joe, L. B. 8-1	8 Jewell, M. Hebert 10-1
Aussi: L. Turcotte	
DEUXIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$3,000, cond. \$1,000	
1 Time Change, A. Hanna 3-1	2 South Shore, B. C. 4-1
3 Equus Jim, J. B. 6-1	4 Yankee Doodle Boy, L. B. 8-1
5 Walter Scott, G. H. 8-1	6 Lou Hal, W. H. 10-1
7 Whitney Direct, T. Horton 10-1	8 Aust. Edgewood Merrit, M. D. 10-1
TROISIEME COURSE — AMBLE	
non gagnants \$2,000, cond. \$1,000	
1 Floyd's Honor, J. H. 3-1	2 Scott, R. B. 4-1

Si l'on en juge par les montants d'argent qui passent par les guichets des paris mutuels, les courses sous harnais font une dure concurrence aux courses de pur sang au Canada en ce qui a trait à la popularité.

Avec des organisateurs qui projettent un plus grand nombre de courses et des bourses plus importantes, en 1963, et qui parlent en plus de et de donner une plus belle allure encore à leurs pistes, ce ne sera pas surprenant si, d'ici quelques années, les courses sous harnais l'emportent sur les courses de pur sang.

Les statistiques de 1962 indiquent que dans neuf provinces canadiennes, Terre-Neuve n'étant pas comprise, les amateurs ont parié la somme globale de \$133,000,000 aux courses sous harnais comparative à \$143,529,942 qui ont été parées aux courses de pur sang.

Les paris sont à la hausse des deux côtés mais, ce qui fait dire que les courses sous harnais l'emportent éventuellement, c'est l'expansion que l'on donne à ce sport depuis quelques années.

Un relevé transcanadien de la Presse Canadienne indique que les promoteurs sont optimistes un peu partout, notamment en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Au Manitoba et en Alberta, où les courses sous harnais ne sont pas encore aussi populaires, on se montre moins optimiste.

Nouvelles pistes
La où le progrès a été le plus spectaculaire, c'est en Ontario où le montant des gages, à une hausse de \$10,000,000 à un total de \$26,230,828 l'an dernier et où il augmentera encore sans aucun doute cette année.

Une nouvelle piste, Mohawk Raceway, à Campbellville, à 40 milles à l'ouest de Toronto, a été inaugurée récemment et une autre doit l'être le 2 septembre pour une réunion de 98 jours.

Une troisième doit être inaugurée l'an prochain à St. Catharines.

L'introduction des courses sous les réflecteurs a donné de l'impulsion à ce sport et permis aux amateurs d'y assister en plus grand nombre.

En Ontario, il y aura près de 400 soirées de courses au cours de l'été aux quatre grandes réunions soit à Queen's Park, London, où l'on commença le 27 mai, à Greenwood, à Toronto, l'ancien Woodbine ouvert depuis le 25 mars, à Rideau Carleton ouvert depuis le 8 mai, et aux réunions de Campbellville et de Windsor. L'an dernier, il y eut 270 soirées de course.

QUEBEC EN TETE
Cependant, si l'Ontario vient rapidement de l'arrière, le Québec continue d'être en tête avec une bonne avance.

Sur les pistes des amateurs de 3 ans, et Flemingdon's Song, le meilleur des trotteurs de 2 ans, soit aussi la propriété de Québécois.

On peut voir comment Montréal a progressé dans le domaine des courses sous harnais quand on regarde les statistiques des paris. En 1952, en 42 journées de course, il s'est paré un total de \$4,500,000. L'an dernier, dans les 206 jours, il est passé par les guichets la somme de \$76,210,923.

"Notre expansion a été formidable", dit Paul Dansereau, le président des deux pistes de Montréal. Cela ne veut pas dire que l'on va s'asseoir sur ses lauriers.

PROJETS POUR 1967
Les Montréalais savent que leur ville sera le siège de l'Exposition universelle en 1967 et les promoteurs de courses sous harnais projettent d'avoir des estrades qui pourront accommoder 25,000 personnes dans chacune des deux pistes.

Les \$3,000,000 que cela coûtera coûtera le coût de construction d'estrades à fenêtres panoramiques et à l'épreuve des intempéries.

On a aussi au Québec d'autres pistes importantes. L'une est située à Québec et a ouvert ses portes le 4 mai. Au cours des cent jours, l'an dernier, il s'y est paré \$12,300,000 à Compaught Park, près de Hull. L'an dernier, dans les cent jours, on a paré \$8,115,253.

La saison a été moins bonne dans les Maritimes, l'an dernier, à cause de pluies fréquentes.

La piste de Moncton, qui est sous une nouvelle administration depuis février, a été appelée Brunswick Downs et, cette année, il y aura un meeting de 52 jours au lieu de 32 l'an dernier. Les promoteurs espèrent que les paris atteindront \$750,000 au lieu de \$280,000 l'an dernier.

Dans les trois provinces maritimes, l'année dernière, le total des paris comparativement à l'année précédente, ont été comme suit: Ile-du-Prince-

OUVERTURE DU PARC DE LA VERENDRYE
QUEBEC (DNC). — Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Lionel Bertrand, annonce que l'ouverture du parc de la Verendrye se fera plus tôt cette année. Les amateurs de campisme pourront dès dimanche le 12 mai, profiter des aménagements réalisés par le ministère dans ce parc, le plus vaste de la province de Québec.

Cet immense territoire de 4,746 milles carrés, érigé en parc provincial en 1939, et nommé en souvenir de l'explorateur canadien Pierre Gaultier de Varenne, sieur de la Verendrye, est surtout apprécié pour le vigoureux brochet du nord qui peuple ses lacs en abondance, mais on y trouve aussi du doré et de la truite grise en quantité. Les établissements du parc sont variés et vont de l'hôtelier au terrain de campisme. Un feuillet des tarifs et tous les renseignements s'obtiennent de Québec, au Bureau des parcs et réserves, 50 rue Ste-Ursule, ou de Montréal, au Bureau du tourisme, 1013 Place Dominion.

L'ouverture de la pêche dans le parc de la Verendrye pour toutes les espèces de poissons, est fixée au 18 mai, sauf pour l'esturgeon, fixée au 15 juin. La fermeture de la saison de pêche a lieu le 30 septembre, pour la truite grise et la truite mouchetée, et le 31 octobre pour les autres espèces. La limite journalière, par pêcheur, pour les brochets, dorés et truites grises est de 5 poissons en tout (pas plus de 15 lbs. pour chaque espèce); pour les truites mouchetées, 20 poissons ou 10 lbs. plus 1 poisson.

Le transport des menés vivants et leur utilisation comme appât vivant sont prohibés. L'usage des gaffes à ressort est interdit et la chasse est défendue en tout temps dans les limites du parc.

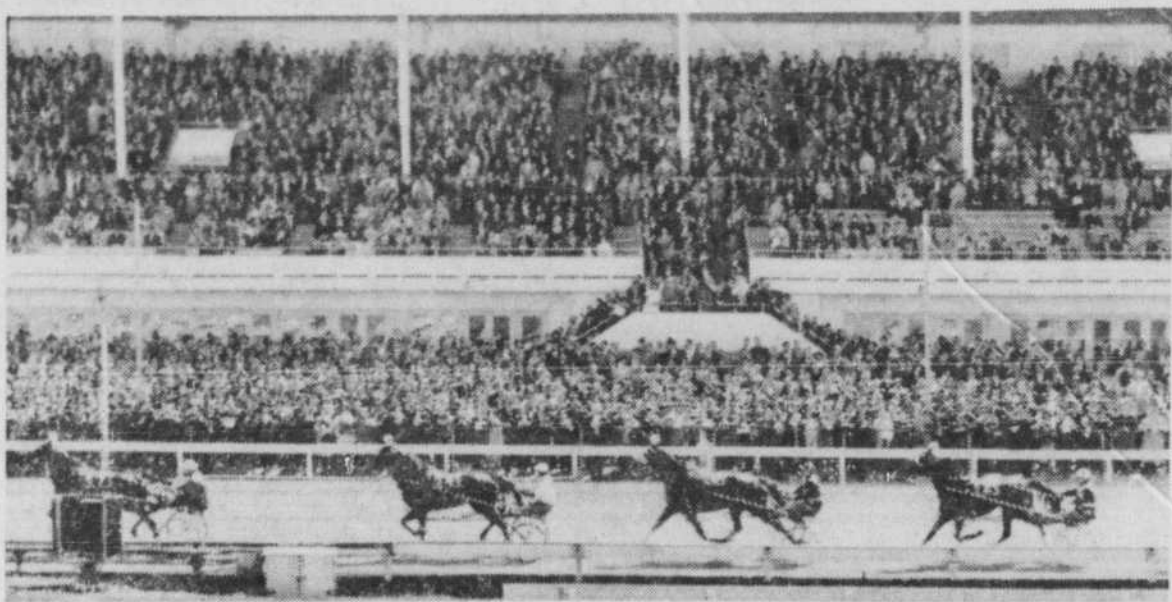
Amateurs de courses
Soyez plus chanceux avec la (WINNER LIST) faite spécialement pour vous.
Pour circulaire gratuite, envoyer votre nom, adresse et n° de téléphone à:
Winner List Reg'd
4105 rue Rivard
Montréal, P.Q.

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'EST 527-3641 A L'OUEST
6320, Chemin Upper Lachine
Montréal 25 5529, rue Papineau
Montréal 14, P.Q.

Wertz relâché
DETROIT. — Les Tigres de Detroit ont congédié le vétéran Vic Wertz qui a refusé de rester avec le club en qualité de joueur. Wertz en était à sa 16ème saison dans les majeures. Il a une entreprise à Detroit. Il entend s'y consacrer entièrement.

BOXE
HALIFAX. — Blair Richardson, 160, de South Bar, N.E., a défait aux points Willie Greaves, 159-3-4, de Detroit, en 12 rondes.

Le trot et amble fait rouler l'argent



Une preuve "imagée" et évidente de la popularité des courses de trot et amble. Cette scène se répète jour après jour au cours de chaque meeting de courses à travers le Canada.

tembre pour une réunion de 98 jours.

Une troisième doit être inaugurée l'an prochain à St. Catharines.

L'introduction des courses sous les réflecteurs a donné de l'impulsion à ce sport et permis aux amateurs d'y assister en plus grand nombre.

En Ontario, il y aura près de 400 soirées de courses au cours de l'été aux quatre grandes réunions soit à Queen's Park, London, où l'on commença le 27 mai, à Greenwood, à Toronto, l'ancien Woodbine ouvert depuis le 25 mars, à Rideau Carleton ouvert depuis le 8 mai, et aux réunions de Campbellville et de Windsor. L'an dernier, il y eut 270 soirées de course.

QUEBEC EN TETE
Cependant, si l'Ontario vient rapidement de l'arrière, le Québec continue d'être en tête avec une bonne avance.

Sur les pistes des amateurs de 3 ans, et Flemingdon's Song, le meilleur des trotteurs de 2 ans, soit aussi la propriété de Québécois.

On peut voir comment Montréal a progressé dans le domaine des courses sous harnais quand on regarde les statistiques des paris. En 1952, en 42 journées de course, il s'est paré un total de \$4,500,000. L'an dernier, dans les 206 jours, il est passé par les guichets la somme de \$76,210,923.

"Notre expansion a été formidable", dit Paul Dansereau, le président des deux pistes de Montréal. Cela ne veut pas dire que l'on va s'asseoir sur ses lauriers.

PROJETS POUR 1967
Les Montréalais savent que leur ville sera le siège de l'Exposition universelle en 1967 et les promoteurs de courses sous harnais projettent d'avoir des estrades qui pourront accommoder 25,000 personnes dans chacune des deux pistes.

Les \$3,000,000 que cela coûtera coûtera le coût de construction d'estrades à fenêtres panoramiques et à l'épreuve des intempéries.

On a aussi au Québec d'autres pistes importantes. L'une est située à Québec et a ouvert ses portes le 4 mai. Au cours des cent jours, l'an dernier, il s'y est paré \$12,300,000 à Compaught Park, près de Hull. L'an dernier, dans les cent jours, on a paré \$8,115,253.

La saison a été moins bonne dans les Maritimes, l'an dernier, à cause de pluies fréquentes.

La piste de Moncton, qui est sous une nouvelle administration depuis février, a été appelée Brunswick Downs et, cette année, il y aura un meeting de 52 jours au lieu de 32 l'an dernier. Les promoteurs espèrent que les paris atteindront \$750,000 au lieu de \$280,000 l'an dernier.

Dans les trois provinces maritimes, l'année dernière, le total des paris comparativement à l'année précédente, ont été comme suit: Ile-du-Prince-

OUVERTURE DU PARC DE LA VERENDRYE
QUEBEC (DNC). — Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Lionel Bertrand, annonce que l'ouverture du parc de la Verendrye se fera plus tôt cette année. Les amateurs de campisme pourront dès dimanche le 12 mai, profiter des aménagements réalisés par le ministère dans ce parc, le plus vaste de la province de Québec.

Cet immense territoire de 4,746 milles carrés, érigé en parc provincial en 1939, et nommé en souvenir de l'explorateur canadien Pierre Gaultier de Varenne, sieur de la Verendrye, est surtout apprécié pour le vigoureux brochet du nord qui peuple ses lacs en abondance, mais on y trouve aussi du doré et de la truite grise en quantité. Les établissements du parc sont variés et vont de l'hôtelier au terrain de campisme. Un feuillet des tarifs et tous les renseignements s'obtiennent de Québec, au Bureau des parcs et réserves, 50 rue Ste-Ursule, ou de Montréal, au Bureau du tourisme, 1013 Place Dominion.

L'ouverture de la pêche dans le parc de la Verendrye pour toutes les espèces de poissons, est fixée au 18 mai, sauf pour l'esturgeon, fixée au 15 juin. La fermeture de la saison de pêche a lieu le 30 septembre, pour la truite grise et la truite mouchetée, et le 31 octobre pour les autres espèces. La limite journalière, par pêcheur, pour les brochets, dorés et truites grises est de 5 poissons en tout (pas plus de 15 lbs. pour chaque espèce); pour les truites mouchetées, 20 poissons ou 10 lbs. plus 1 poisson.

Le transport des menés vivants et leur utilisation comme appât vivant sont prohibés. L'usage des gaffes à ressort est interdit et la chasse est défendue en tout temps dans les limites du parc.

Amateurs de courses
Soyez plus chanceux avec la (WINNER LIST) faite spécialement pour vous.
Pour circulaire gratuite, envoyer votre nom, adresse et n° de téléphone à:
Winner List Reg'd
4105 rue Rivard
Montréal, P.Q.

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorque gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'EST 527-3641 A L'OUEST
6320, Chemin Upper Lachine
Montréal 25 5529, rue Papineau
Montréal 14, P.Q.

Wertz relâché
DETROIT. — Les Tigres de Detroit ont congédié le vétéran Vic Wertz qui a refusé de rester avec le club en qualité de joueur. Wertz en était à sa 16ème saison dans les majeures. Il a une entreprise à Detroit. Il entend s'y consacrer entièrement.

BOXE
HALIFAX. — Blair Richardson, 160, de South Bar, N.E., a défait aux points Willie Greaves, 159-3-4, de Detroit, en 12 rondes.

Trophée Hart à Gordie Howe
MONTREAL. — Gordie Howe reçoit cette année en corse le trophée Hart accordé au joueur le plus utile de la Ligue nationale de hockey.

L'aillier droit des Red Wings de Detroit établit un record en recevant le trophée pour la sixième fois.

Howe a recueilli 111 points dans le scrutin, soit plus que le double du total accordé à Stan Mikita des Hawks, qui en a recueilli 54.

Howe, qui a 35 ans vers la fin de la saison, a été superbe au cours de la deuxième moitié du calendrier. Il a terminé la saison en tête des compteurs, avec 86 points.

L'athlète de 202 livres de poids, en Saskatchewan, a accumulé 1,202 points au cours de ses 17 saisons dans la LNH. Il est venu bien près, la saison dernière, d'égaliser un record de Maurice Richard qui a accumulé 544 buts. Howe en a maintenant 540 et il devrait établir un nouveau record de tous les temps au début de la prochaine saison s'il n'est pas victime d'accident.

Les journalistes ont accordé 44 points à Terry Sawchuk, 42 à Glenn Hall et 23 à Frank Mahovlich dans le scrutin.

Le joueur qui avait mérité le trophée Hart le plus de fois, avant Howe, est l'ancien joueur de défense des Bruins de Boston, Eddie Shore, qui l'avait reçu quatre fois dans les années 30.

Howe a reçu le trophée en 1951-52, 1952-53, 1956-57, 1957-58, 1959-60 et la saison dernière.

Howe reçoit un boni de \$1,500, avec le trophée. Il a ainsi gagné \$5,000 de plus cette année, soit \$2,000 pour avoir été choisi sur l'équipe d'étoiles, \$1,500 pour avoir terminé en tête des compteurs et \$1,500 avec le trophée Hart.

Il a fait partie de l'équipe d'étoiles, ou de la seconde équipe d'étoiles, 14 fois au cours de ses 17 saisons dans la LNH.

Les autres joueurs qui ont obtenu des votes sont Dave Keon 11, Lorne Warley 9, Henri Richard 9, Andy Bathgate 8, Jacques Plante 8, Pierre Pilote 3, Bobby Hull 1 et Bob Pulford 1.

Jacques Plante avait reçu le trophée l'an dernier.

H. Johnson VS Pasirano
LAS VEGAS. — Le combat titulaire en vue du championnat des boxeurs mi-lourds entre Harold Johnson et Henry Hank a été contremandé hier en raison de la blessure de Hank.

Toutefois, le champion Johnson défendra son titre à la date prévue du 1er juin, à Las Vegas, contre Willie Pasirano.

Hank a dû se retirer jeudi, après avoir subi une fracture superficielle de l'oeil gauche et le nez, à l'entraînement.

Le combat sera télédiffusé du Convention Hall.

Pasirano en sera à son deuxième match à Las Vegas en moins d'un mois, ayant remporté une décision aux dépens de Wayne Thornton, le 4 mai.

Emerson vs Mike Sangster
d'Angleterre, Pietrangeli, d'Italie, vs Boris Jovanovic de Yougoslavie, Marty Mulligan d'Australie vs Ronald Barnes du Brésil, et Giordano Majoli aux prises avec Nicola Pilic de Yougoslavie.

LIGUE NATIONALE
CINCINNATI à NEW-YORK
Day 9-6 — Jackson 3-2
MILWAUKEE à PHILADELPHIE
LeMaster 0-1 — Mahaffey 2-4
ST-LOUIS à PITTSBURGH
Pierce 1-3 — Koufax 1-1
CHICAGO à DETROIT
Jackson 4-3 et Koufax 1-1 — Brown 0-0 et Detroit 0-0 (2).

LIGUE AMERICAINE
Lanceurs probables aujourd'hui
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-0
LOS ANGELES à CHICAGO
Bellamy 1-4 — Peters 1-2
CLEVELAND à DETROIT
Donovan 2-2 — Aguirre 3-3
NEW-YORK à BALTIMORE
Stafford 1-2 — McNally 2-0
WASHINGTON à BOSTON
Daniels 0-0 — Morehead 2-0

LIGUE AMERICAINE
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-0
LOS ANGELES à CHICAGO
Bellamy 1-4 — Peters 1-2
CLEVELAND à DETROIT
Donovan 2-2 — Aguirre 3-3
NEW-YORK à BALTIMORE
Stafford 1-2 — McNally 2-0
WASHINGTON à BOSTON
Daniels 0-0 — Morehead 2-0

LIGUE AMERICAINE
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-0
LOS ANGELES à CHICAGO
Bellamy 1-4 — Peters 1-2
CLEVELAND à DETROIT
Donovan 2-2 — Aguirre 3-3
NEW-YORK à BALTIMORE
Stafford 1-2 — McNally 2-0
WASHINGTON à BOSTON
Daniels 0-0 — Morehead 2-0

LIGUE AMERICAINE
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-0
LOS ANGELES à CHICAGO
Bellamy 1-4 — Peters 1-2
CLEVELAND à DETROIT
Donovan 2-2 — Aguirre 3-3
NEW-YORK à BALTIMORE
Stafford 1-2 — McNally 2-0
WASHINGTON à BOSTON
Daniels 0-0 — Morehead 2-0

LIGUE AMERICAINE
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-0
LOS ANGELES à CHICAGO
Bellamy 1-4 — Peters 1-2
CLEVELAND à DETROIT
Donovan 2-2 — Aguirre 3-3
NEW-YORK à BALTIMORE
Stafford 1-2 — McNally 2-0
WASHINGTON à BOSTON
Daniels 0-0 — Morehead 2-0

LIGUE AMERICAINE
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-0
LOS ANGELES à CHICAGO
Bellamy 1-4 — Peters 1-2
CLEVELAND à DETROIT
Donovan 2-2 — Aguirre 3-3
NEW-YORK à BALTIMORE
Stafford 1-2 — McNally 2-0
WASHINGTON à BOSTON
Daniels 0-0 — Morehead 2-0

LIGUE AMERICAINE
KANSAS CITY à MINNESOTA
Bowfield 1-4 — Roland 2-

Parents et cinéma (fin)

Pour des cours de cinéma

Par Léo BONNEVILLE

A l'heure de l'adaptation de notre enseignement aux besoins de notre temps, nous proposons des cours de cinéma dans les classes des écoles secondaires et des collèges classiques. Et nous avons confiance que les parents appuieront cette proposition.

Mais tout d'abord dissuadons des malentendus.

Nous avons parlé dans notre dernier article (Le Devoir, 4 mai 1963) du magnifique travail accompli par les ciné-clubs d'étudiants. Toutefois ce travail apparaît insuffisant pour plusieurs raisons. Le ciné-club, dans la majorité des cas, est une association libre qui n'a pas de groupe de jeunes qui aime déjà le cinéma ou qui ont le loisir d'assister aux séances présentées hors des heures de classe. C'est dire que beaucoup de jeunes ne sont pas touchés par le ciné-club. De plus, le ciné-club, en présentant des films, essaie de faire découvrir les valeurs implicites dans une œuvre. Pour que le spectateur déchiffre un film, il faut véritablement qu'il connaisse le langage cinématographique. Or, le langage cinématographique s'acquiert d'une manière plutôt empirique dans le ciné-club. Comme le temps fait souvent défaut, l'attention portée à ce mécanisme d'expression, est souvent négligée. De plus, au ciné-club, on ne peut approfondir un auteur et découvrir à travers son œuvre les constantes ou l'évolution. Le ciné-club s'attaque surtout à une œuvre pour la comprendre. C'est pourquoi, le travail de formation est souvent lent parce que le spectateur n'a généralement aucune connaissance sérieuse du langage cinématographique et de l'histoire du cinéma.

Or un cours de cinéma doit être établi de façon à donner

aux élèves les éléments de base qui constituent une préparation sérieuse au travail du ciné-club.

Nous envisageons un cycle de cours sur le cinéma réparti progressivement sur quelques années du cours secondaire et du cours classique.

Si le cinéma est un langage — et nous en sommes convaincus — il possède sa grammaire comme sa syntaxe. Ainsi on peut commencer par initier les jeunes au langage cinématographique : plans, mouvements d'appareil, angles de prises de vues, rôle du décor, de la lumière, du son, de l'acteur... De courts métrages serviront à illustrer ces leçons. Une autre année, il sera utile d'étudier les différents genres de films.

J'en trouve au cinéma : tragédie, drame, épopée, western, policier... Ainsi comprenant les structures des différents genres, les élèves ne seront pas dépayés devant de grandes œuvres. Ayant eu l'occasion, cette année, de présenter plusieurs fois Alexandre Dumas, d'Eisenstein, telle ne fut pas notre déception, après des efforts pour rendre l'auditoire réceptif, de constater que les jeunes, au cours des leçons, restaient fermes à l'épopée. Leur obsession du réalisme les empêchait totalement d'adhérer au genre épique. Sans doute, une étude sérieuse de l'épopée au cinéma les aurait rendus aptes à apprécier au moins les qualités de cette œuvre magistrale. Combien de films sont négligés par les jeunes parce qu'ils manquent de préparation ou que le ciné-club n'a pas le loisir de les leur offrir? Il faut aussi introduire les jeunes à l'histoire du cinéma. Le langage cinématographique a subi des mutations sérieuses depuis sa naissance.

On peut le constater quand on suit l'histoire du cinéma à l'aide des films de chaque époque. On ne peut vraiment apprécier une œuvre que lorsqu'on la situe temporellement. Voilà encore une difficulté avec les jeunes. Il n'est pas facile de leur faire apprécier des films comme La Passion de Jeanne d'Arc (Dreyer) ou L'Atlantide (Vigo) qui ont plus de vingt ans d'existence. Ce retour dans le passé est souvent ardu pour les jeunes. Or, la connaissance de l'histoire du cinéma leur permettra vraiment de constater qu'au cours de son évolution le cinéma a connu des œuvres importantes conditionnées toutefois par l'évolution de son langage. Car il ne faut pas oublier que le cinéma est tributaire d'une mécanique : l'appareil de prises de vues. Sans lui pas de cinéma. (A moins d'être McLaren). Or les techniciens qui appartiennent des améliorations constantes à la caméra contribuent fortement à modifier le langage cinématographique. Si ce qu'on appelle le cinéma vérité a pu naître, c'est grâce à des avantages techniques de la caméra. Dans l'évolution du cinéma, il faut donc tenir compte du progrès technique. Enfin, il faudra aborder les grands auteurs du cinéma. Quel enrichissement pour un élève de pouvoir sonder l'univers d'un créateur de films! C'est en étudiant son œuvre qu'il découvrirait vraiment la profondeur (sens) de son expression (style). Il va sans dire que ce travail est le plus difficile. Il sera réservé aux grands élèves qui peuvent se pencher avec profit sur ces problèmes complexes. Et ne sera-t-il pas avantageux de comparer un auteur de cinéma à un auteur de littérature ou de peinture? L'autre jour, à l'université de Montréal, Henri Agel souhaitait de confronter Bresson et Racine, Welles et Shakespeare et aussi Tati et Lautrec, Jean Renoir et Pierre-Auguste Renoir. Et voici le cinéma intégré dans une culture humaniste. Car nous ne voulons pas du cinéma en marge de la culture. Nous voulons précisément l'intégrer dans une culture complète. C'est à former l'homme de son temps que l'éducation doit tendre. Or, l'homme du XXe siècle est un homme qui vit au milieu des images. Ces images, elles sont partout mais jamais aussi puissantes et aussi séduisantes qu'au cinéma. C'est donc à les rendre maîtres des images, à les contrôler par leur choix, à les comprendre avec intelligence que l'école doit inviter les jeunes. C'est pourquoi, nous déplorons à l'université de Montréal qu'il s'apparte à offrir un cours (à l'option) de cinéma aux jeunes s'en tienne à un niveau assez bas (versification) et pour une année seulement. C'est un programme d'étude étendu qu'il faut établir. Le langage cinématographique n'est pas une fin en soi. Comme tout langage, il n'est qu'un moyen. C'est pour arriver à fréquenter les auteurs pour les comprendre qu'il faut commencer par s'initier au langage.

(Suite à la page 10)

Rencontre avec Petru Dumitriu et graves propos



Petru Dumitriu

tions du Seuil, rue Jacob, un jeune colosse débordant de santé, à la démarche et aux allures de champion olympique. N'était le regard aisé et tourmenté, l'ombre de mélancolie qu'on laisse sur les traits des épreuves dont "Le Rendez-vous au Jugement dernier" (2) contient la confession transposée, l'on se croirait en présence d'un soldat de luron dans la trentaine avancée, armé pour éteindre la vie à bras-le-corps au moins autant que pour les combats spirituels avec l'Ange.

—Faut-il prendre au pied de la lettre comme avant les vôtres, M. Dumitriu, les aventures tragiques et les avenirs de vos derniers romans?

—Depuis que je suis installé à Francfort, je j'écis tout ce que je veux, et exactement ce que je veux, il est exact que mes romans racontent ce que j'ai vécu... Bien qu'il y ait toujours un moment du récit où les clefs cessent d'être valables, c'est le romancier qui invente.

—Votre enfance a-t-elle des traits communs avec celle du Sébastien Ionesco, de "Incognito"?

—Je suis né en 1924, dans un village de pêcheurs des bords du Danube. J'ai grandi dans une période où dans mon pays, avant même que le communisme s'installe, la violence, le désordre et l'injustice étaient déjà dans les mœurs et dans les lois. N'oublions pas qu'avant le règne de ceux que j'appellerai "les nouveaux boyards", la Roumanie avait subi le long joug des seigneurs traditionnels, qu'il y eut le fascisme, les lois antisémites, etc. Jeune homme, j'ai fait à Munich des études de philosophie.

—Puisque vous parlez d'influences occidentales sur votre formation, n'est-ce pas le destin caractéristique de la Roumanie d'être déchirée entre les appels de la latinité et les influences slaves et byzantines?

—Il est vrai qu'il y a toujours eu chez nous une tension entre ces deux pôles.

C'est une polarité à mon avis dynamique et bienfaisante. Il y a une nette prépondérance de l'Occident, depuis un Eminescu ou un Caragiale jusqu'aux écrivains de ma génération: Stancu, Barbu, Preda, mais cette prépondérance n'est pas indiscutée. Pour moi, j'ai commencé à écrire à vingt ans avec un "Eurydice" où il y avait des influences de Gide et de Giraudoux. La Roumanie est une vieille nation paysanne qui a produit de grands poètes, méconnus à cause de l'ère restreinte de leur langue; à la veille de la guerre, nous avons eu un groupe limité mais intéressant de romanciers d'une presque excessive subtilité: Petrescu, Eliade... En bien comme en mal, des changements considérables sont aujourd'hui apportés dans les vieilles structures. Quelles que soient les difficultés et les limitations de la nouvelle littérature, je ne crois nullement que son mouvement vers plus de démocratie, une plus grande pluralité, soient à blâmer en tant que tels.

Je ne pouvais, à ce point de l'entretien, retenir plus longtemps l'inévitable question sur le sent et la portée du "dégel" en Roumanie.

—Dans le tristique tableau, dit Dumitriu, qui va du fascisme à la guerre, puis du stalinisme au néo-stalinisme, le dégel a représenté, pour toutes les démocraties populaires, un moment très important, mais qui a vite été dépassé... Il fut possible à un moment, en Roumanie, il l'est encore d'ailleurs, de faire en littérature la critique d'une période inhumaine. Il faut espérer que l'évolution ira dans ce sens, car les écrivains ne parviennent guère à tourner la pression de l'Etat à moins que cette pression elle-même se déplace. J'ai tenté pour ma part de peindre tout un monde révolu, à l'intérieur des normes esthétiques imposées. Mais il m'a fallu, à un moment, écrire des livres-là-bas impubliables, pour m'accrocher à une philosophie de l'existence. C'est pourquoi, sauf à laisser sous le boisseau ces livres ou je tentais enfin de m'exprimer, il m'a fallu partir.

La lutte pour l'obtention de visas touristiques, les obstacles surmontés et les plumes que l'on laisse dans de pareilles odes, tout cela est évoqué dans "Le Rendez-vous au Jugement dernier"; ce qui est moins connu sans doute et que veut révéler "Incognito", c'est la recherche clandestine d'une sagesse, d'une humanité et même d'une sainteté, avec ou sans église, la du exploration des "chemins" qui restent ouverts à l'homme, sous la tyrannie.

—Dans ce roman, M. Dumitriu, vous êtes sensible à certaines hautes constantes du comportement humain, dans n'importe quelles circonstances sociales ou historiques?

—"Incognito" est l'histoire d'une sorte de saint sous un régime d'oppression. Je me suis servi de tous mes souvenirs et d'une vaste documentation pour rédiger ce que j'appellerai un guide des égares. Mon ambition a été non pas tant de peindre un coin du monde, que de retrouver un niveau où nous, d'Europe de l'Est, nous rencontrerions avec les Occidentaux. Et ce n'est qu'au niveau spirituel qu'apparaissent, à mon sens, les solutions aux problèmes propres à l'homme desorcié du XXe siècle, de quel que pays qu'il soit. Mon héros, Sébastien Ionesco, a connu la guerre, l'engagement politique, la puissance, la dégringolade, la prison et le martyre. Ce qu'il n'a jamais renié de lui-même et qui le rend frère de tous ceux qui poussent, du monde, une même existence, c'est l'adhésion inconsciente et non dogmatique à la volonté divine, qu'il reconnaît au plus profond de tous ses tourments. Il adhère à un Dieu libre, et c'est ce qui le rend libre.

Graves propos, message inattendu, singulier résidu d'expériences, que nous envoyons cette fois-ci le fameux dor roumain, la "dolor" de cette terre des confins, au terme d'un témoignage romanesque impitoyable, à ranger d'ores et déjà auprès de "la vingtième heure".

(1) et (2) Editions du Seuil

IL Y A 150 ANS NAISSAIT KERKEGAARD Souffrance et passion

par Jorgen BUCH

Le 5 mai 1963, il y a eu 150 ans que Søren Kierkegaard naissait. "C'était, dit-il, quel que part, l'année où les finances allaient si mal, où tant de billets cesseront d'avoir cours. Il y a quelque chose chez moi comme si j'étais quelque chose de grand, mais à cause des conjonctures, je ne vaudrais que peu de chose".

En ce qui regarde l'envergure, la postérité n'a pas eu de doute. A côté du conteur Andersen, Kierkegaard est considéré comme la plus grande figure de la vie intellectuelle danoise.

Il y a quelque chose de plaisant à se rappeler que Kierkegaard, dont l'anniversaire sera fêté dans le monde entier au cours de ce printemps, a fait ses débuts littéraires en attaquant Andersen. Les débuts de Kierkegaard se situent en 1838. L'écrit qu'il publia s'appelait "Tiré des papiers d'un homme en colère en vie"; l'auteur y accusait son célèbre contemporain de manquer d'une conception de la vie, et il ironisait sur l'idée banale qu'Andersen avait du génie: "Le génie n'est pas une flamme de chandelle que le vent souffle, mais un incendie que la tempête attise".

Kierkegaard avait déjà à l'âge de 25 ans une claire vue de ce qu'est le génie, mais sa manière de voir ne correspondait pas à celle d'Andersen. On peut en quelque sorte dire que l'œuvre de Kierkegaard est une espèce d'acte de vengeance, la vengeance de la lourde race de Jutland de l'ouest à l'égard du Copenhague où la vie est légère. Le grand historien danois de la littérature, Vilhelm Andersen, montre que dans la personne de Kierkegaard s'est opérée un choc entre la race qui était en lui et la formation qu'il s'était acquise.

La jeunesse de Kierkegaard. Le père de Søren Kierkegaard avait été pasteur dans les landes du Jutland de l'ouest. Étrangement doué, il avait mé-

dit sur son triste sort et il avait un jour tiré la conséquence: il avait maudit Dieu debout sur un tertre la face contre Dieu et contre ses bêtes. Sa réelle intelligence le mena loin une fois qu'il se fut établi dans la capitale, comme bonnetier. Vers la quarantaine il remit son commerce et vécut en rentier aisé, très occupé de problèmes de l'esprit auxquels il initia son fils Søren. Au cours de promenades singulières dans l'appartement de l'hôtel familial, où la fantaisie tenait lieu de variation dans l'objet de leur vue, le père enseignait à son fils que l'obéissance est l'exigence centrale du christianisme.

A l'école, Søren était petit et gauche, mais supérieur en intelligence à ses camarades. Il passa son baccalaurat à l'âge de 17 ans, en 1830. Il commença ses études de théologie, mais fut bientôt fatigué du régime scolaire. Il traversa l'une après l'autre différentes crises spirituelles, et il en vint à s'intéresser à la question de la philosophie de la vie. Il cherchait une idée pour laquelle il pût vivre et mourir. Ce problème de la conception de la vie est le point central de toute l'œuvre de Kierkegaard, le sujet qui lui impose toujours de nouvelles explications qu'il expose avec une passion toujours croissante.

A partir de 1835 environ, il s'occupe spécialement de trois types de vie du moyen âge, Don Juan, Faust et Ahasvérus, représentant respectivement la jouissance, le doute et le désespoir. Plus tard, il inclut aussi l'ironie et l'humour dans les types de conceptions de vie.

Il n'aurait sans doute jamais fini ses études proprement dites, s'il n'en avait fait la promesse à son père. Ce n'est que la mort de celui-ci en 1838 qui rappela cette promesse au fils, et en juin 1840, il passa finalement ses derniers examens à la faculté de théologie.

A un degré unique, l'œuvre de Kierkegaard a été créée par des événements extérieurs. Aucune des personnalités du monde de l'esprit ne s'est laissée inspirer à ce point par des circonstances fortuites. Mais, et il faut le souligner avec vigueur, ces événements nous apparaissent à distance d'importance insignifiante, disons même comme de vaines bagatelles. Leur importance doit se voir à la lumière de la personnalité qui se laisse inspirer par eux. Sinon, on ne pourrait pas saisir que ces événements extérieurs puissent devenir des tremblements de terre (c'est ainsi que Kierkegaard lui-même les désigne), qui à leur tour trouvent une expression dans de gigantesques explosions littéraires et philosophiques.

Précisément, c'est de tremblement de terre que Kierkegaard désigne le premier événement qui donna à sa vie une nouvelle direction. On ne sait pas exactement quand il s'est passé, peut-être en 1835, mais en tout cas avant la mort du père en 1838. Il écrit dans son journal:

"C'est alors que se produisit le grand tremblement de terre, l'événement terrible qui subitement m'imposa une nouvelle loi infaillible d'interprétation de tous les phénomènes. J'ai eu alors le sentiment que le grand âge de mon père n'était pas une bénédiction du ciel, mais plutôt une malédiction; que les qualités intellectuelles remarquables de notre famille n'existaient que pour que ses membres s'entre-déchirassent. J'ai alors senti le silence de la mort se faire plus profond autour de moi, pendant que je voyais en mon père un malheureux qui devait survivre à nous tous, une croix tombale sur la tombe de toutes ses propres espérances".

Tout indique que Kierkegaard avait alors entendu parler de la malédiction adressée à Dieu par son père, et

c'est cet événement qui fit trembler la terre sous les pieds du fils sensible et spirituellement impressionnable. En tout cas, cet événement a marqué toute sa vie et son œuvre.

Un autre événement qui devait inspirer à cet esprit inquiet une production sans repos fut la rupture d'avec Regine Olsen, avec laquelle il avait été fiancé pendant une année, mais à laquelle cependant il consacra toute son œuvre. On n'a pas encore définitivement expliqué à quoi Kierkegaard fait allusion lorsque, en guise de motif de cette rupture, il parle d'"une écharde dans la chair", de "la nuit éternelle qui couvre ce qu'il y a de plus secret", etc. Il suffit de constater que cet événement aussi a eu son importance dans l'inspiration de "La Répétition" et de "Coupable? Non coupable?" (Les Stades sur le Chemin de la Vie).

Epuisé à en mourir

Enfin, Kierkegaard devait connaître au cours des dix dernières années de sa vie deux drames qui mirent ses forces physiques et psychiques à une dure épreuve, mais qui en même temps marquèrent doublement dans sa vie et dans son œuvre. En 1845, il provoqua lui-même l'hébdomadisme polémique "Corsaire" (Le Corsaire), dont le rédacteur, Meir Goldschmidt, avait eu pour lui autrefois des sentiments amicaux. Goldschmidt prit l'invitation comme un défi. Diaboliquement, il le déchira à belles dents, et il fit de Kierkegaard l'original le plus bafoué de la ville, dont les femmes publiques et les gamins des rues se moquaient quand il se promenait. Et Kierkegaard se sentait maintenu comme "un martyr, que l'on tuait par le ridicule". Mais ainsi s'approfondissait son rapport intime au christianisme.

Un dernier tremblement de terre survint lorsque le théologien Martensen fit l'éloge

funèbre de l'évêque Mynter, auquel il allait bientôt succéder, et dit de lui qu'il avait été "un témoin de la vérité". Cet incident allait conduire Kierkegaard à une initiative d'un caractère passionné en ce sens qu'il n'avait jamais atteint, une protestation contre le christianisme édulcoré qui n'avait rien à voir avec le christianisme. Les écrits de Kierkegaard sur l'authenticité du christianisme (spécialement dans sa feuille périodique "Øjeblikket"), dans lesquels il revendique le titre de témoin de la vérité, qui pour lui équivalait à peu près à celui de martyr ou de témoin du sang, furent le signal d'une des plus violentes batailles religieuses que notre histoire ait connues.

Epuisé par le poids trop lourd de son travail et par la passion avec laquelle il défendit la cause du christianisme contre "les prêtres couverts de soie et de velours", Kierkegaard tomba gravement malade et fut hospitalisé au Frederiks Hospital à Copenhague. Il y mourut, exténué dans son corps et dans son âme, le 11 novembre 1855, à l'âge de 42 ans.

Ainsi l'homme atteint le stade religieux

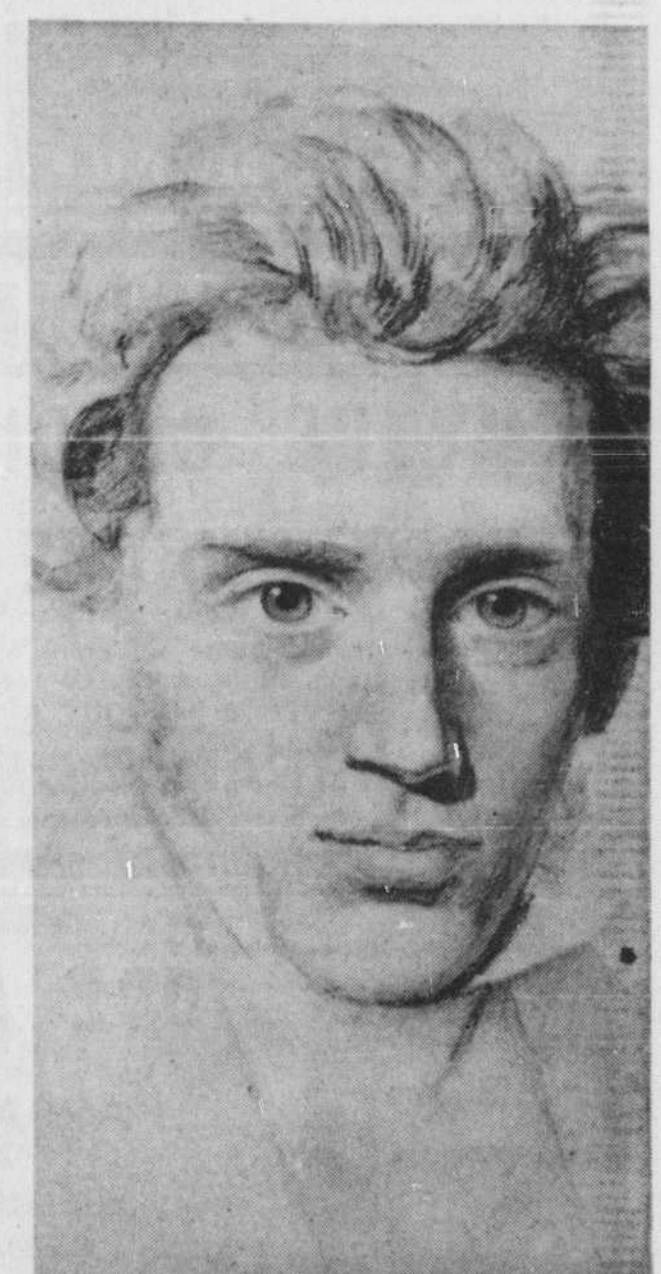
Les rapports qu'il eut avec son père et avec Regine reviennent directement et indirectement à travers toute sa production, dont les chefs-d'œuvre sont, dans les années 40, "Ou bien — ou bien" (1843) et "Les Stades sur le Chemin de la Vie" (1845). Pris ensemble, ces livres décrivent les trois stades, c'est-à-dire les conceptions de la vie, que l'esprit analytique de Kierkegaard avait concrétisées et entre lesquelles les hommes doivent choisir: l'esthétique, l'éthique et le religieux. Le stade esthétique se caractérise par une conception de la vie qui en fait une jouissance. L'homme voit la femme en séducteur ("Le Journal du Séducteur", dans "Ou bien — ou bien"), il méprise l'effort bourgeois pour se procurer

l'aisance et passe son temps en fêtes. A l'inverse, l'homme "éthique" vit sa vie dans un monde de devoir et de règle. Pour lui la femme est la plus belle comme épouse et mère. Dans le troisième chapitre des "Stades" ("Coupable? Non coupable?"), Kierkegaard raconte à nouveau l'histoire malheureuse de son amour, mais il le fait surtout pour illustrer comment le problème de la faute pousse le malheureux dans le stade religieux. Cet incident allait conduire Kierkegaard à une initiative d'un caractère passionné en ce sens qu'il n'avait jamais atteint, une protestation contre le christianisme édulcoré qui n'avait rien à voir avec le christianisme. Les écrits de Kierkegaard sur l'authenticité du christianisme (spécialement dans sa feuille périodique "Øjeblikket"), dans lesquels il revendique le titre de témoin de la vérité, qui pour lui équivalait à peu près à celui de martyr ou de témoin du sang, furent le signal d'une des plus violentes batailles religieuses que notre histoire ait connues.

Epuisé par le poids trop lourd de son travail et par la passion avec laquelle il défendit la cause du christianisme contre "les prêtres couverts de soie et de velours", Kierkegaard tomba gravement malade et fut hospitalisé au Frederiks Hospital à Copenhague. Il y mourut, exténué dans son corps et dans son âme, le 11 novembre 1855, à l'âge de 42 ans.

Ainsi l'homme atteint le stade religieux

Les rapports qu'il eut avec son père et avec Regine reviennent directement et indirectement à travers toute sa production, dont les chefs-d'œuvre sont, dans les années 40, "Ou bien — ou bien" (1843) et "Les Stades sur le Chemin de la Vie" (1845). Pris ensemble, ces livres décrivent les trois stades, c'est-à-dire les conceptions de la vie, que l'esprit analytique de Kierkegaard avait concrétisées et entre lesquelles les hommes doivent choisir: l'esthétique, l'éthique et le religieux. Le stade esthétique se caractérise par une conception de la vie qui en fait une jouissance. L'homme voit la femme en séducteur ("Le Journal du Séducteur", dans "Ou bien — ou bien"), il méprise l'effort bourgeois pour se procurer



Il existe très peu de portraits authentiques de Søren Kierkegaard. Ce dessin exécuté par son cousin Niels Christian Kierkegaard date de 1840 environ. Cette année-là Søren Kierkegaard, âgé alors de 27 ans, passe son examen final de théologie.

LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE

47 - 49, rue Buade, Québec 4

Blais, Marie-Claire	Pays voilés (poèmes)	\$1.50
Lemieux-Levesque, Alice	Silences (poèmes)	\$2.25
Paradis, Suzanne	La malebête (pièces)	\$2.25
Paradis, Suzanne	Il ne faut pas sauver les hommes	\$2.25
Fontaine, Odette	Prix Camille Roy 1961 (roman)	\$2.25
Duval, André	Les joies atroces (poèmes)	\$2.25
Russ, Simonne	Le mercenaire (roman)	\$2.25
Lemieux-Lemieux	Les fables des 3 commerces	\$1.50
Barbeau, Marius	Des cavernes à César	\$2.75
Barbeau, Marius	J'ai vu Québec	\$3.50
Barbeau, Marius	I have seen Quebec	\$3.50
Barbeau, Marius	Quebec where ancient France lingers	\$3.00

Relations Industrielles - Industrial Relations

SOMMAIRE — CONTENTS

Sécurité sociale et convention collective	Jean-Réal Cardin
Mater et Magistra: A Challenge to the Catholicity of the Church	J.A. Raftie, C.S.B.
Mater et Magistra: Un défi à la catholicité de l'Eglise	Felix Quinet
Etude de conventions collectives en vigueur dans l'industrie manufacturière du Canada (1962)	Roger Chartier
La répartition des accidents du travail et la Commission du Salaire minimum des femmes (1925-1931)	Leon Dale
Commentaires — Le Congrès 1962 de la C.S.N.	Gilles Beausoleil
L'Action politique	Jacques St-Laurent
Le Rapport Gill	Jacques St-Laurent
Jurispudience du travail	
Services publics — Renvoi disciplinaire — Mise à la retraite	
Anticennité	
Informations — Le Conseil d'orientation économique du Québec	
— Le Conseil national de productivité	

Abonnement annuel: \$5.00 — la copie: \$1.50
LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
C.P. 999 Québec 4 Tél.: 681-4631

P.U.F.

Presses Universitaires de France

Nouveauté

L'épopée de l'invincible Armada

(Garrett Mattingly) - Trad. de l'anglais - 430 pages - 51 x 29 - 16 planches hors-texte pleine page - Cartes - Notes - Index

Le dialogue psychanalytique.

Les rapports interpersonnels en psychanalyse - La technique du sujet - (Edouard Anadé-Lévi-Valentin) - 224 pages - Coll. "Bibliothèque de Philosophie contemporaine"

Géomorphologie des régions froides

(Jean Tricart) - 389 pages - 21 x 29 - 12 planches hors-texte - 38 figures - Coll. "Oribis"

Nouvelle édition

Sociologie et philosophie

(Emile Durkheim) - Coll. "Bibliothèque de Philosophie contemporaine" - Préf. de C. Bouglé

Les méthodes de recherche dans les sciences sociales

(Publié sous la direction de Leon Festinger et Daniel Katz) - Coll. "Bibliothèque scientifique internationale" - 2 tomes - 732 pages - Bibliographie - Index

BAISSE de 20% COMPRISE

Chez votre libraire et au

Centre de Psychologie et de Pédagogie

260 ouest, rue Faillon, Montréal 10 (Canada)

DÉPÔT GÉNÉRAL DES P.U.F.

5^e MILLE
MYTHE CRÉDITISTE
OU
LA FIN D'UNE ÈRE?

par YORDAN KOSTAKEFF

Une réponse à Kierans et les représentants de la pensée de l'école classique
EN VENTE PARTOUT A \$1.50EDITIONS LIBRAIRIE DE LA PAIX
1213, BLEURY MONTREAL UN. 1-7765

DANS UNE NOUVELLE COLLECTION: "LES POÈTES DU JOUR"

ODE AU ST-LAURENT

précédé de

J'APPARTIENS À LA TERRE

de GATIER LAPOINTE

(LAURÉAT DU PRIX DES POÈTES DE PARIS 1962)

"UN SOMMET DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE"

(Jean Hamelin, "Le Devoir")

EN VENTE PARTOUT \$1.80

LES ÉDITIONS DU JOUR

111 RUE ST-DENIS

MONTREAL

VI. 9-2228

● romans ● essais ● poésie ● livres pour enfants ● info

"FAILLITE DE L'OCCIDENT"

par Jean Pellerin

Mort et résurrection

prose critique
de Jean Ethier-Blais

L'un des passages les plus célèbres des Vedas est le suivant: Arjuna est en butte à mille dissensions de famille. Il ne sait s'il doit combattre ses frères, les ramener par les armes à la raison. Il va consulter le dieu Krishna. Doit-il ou non faire la guerre? Et Krishna de répondre: "Fixe-toi devant toi, va et tue." (Bhagavad-Gita). La religion de l'Inde repose sur trois dieux: Brahma, Shiva qui est celui de la guerre et Vishnou, qui est celui de l'ordre. Entre eux, pas de conflit véritable; le monde est un, l'univers est un état de fait, tout comme la guerre. Et c'est pourquoi l'Inde, au moment même où nous vivons, croit, dans l'ordre de la religion, qu'il existe encore une caste de guerriers, qui ont leur place dans le cycle de la spiritualité. Dans son petit livre, FAILLITE DE L'OCCIDENT, M. Jean Pellerin reconnaît volontiers qu'il n'insiste pas sur le fait que l'Inde, à l'instar du bon (sic) Léon Bloy, il a fondé son argumentation sur son instinct, sur des préjugés. C'est bien dommage puisqu'il s'agit d'un problème excessivement grave, pour l'avenir de l'humanité et pour le développement en profondeur de notre spiritualité. Il devrait être interdit de jouer ainsi avec les concepts fondamentaux des peuples et, pour ma part, je trouve cela de fort mauvais goût. Peut-être est-ce bien plutôt une pose d'auteur qui ne trouve pas son assiette intellectuelle et qui, pour des raisons morales primaires, se croit obligé de lancer un cri d'alarme. Qu'un écrivain utilise ses préjugés pour s'attaquer à des phénomènes politiques, passe peut-être encore; cela ne tire pas trop à conséquence.

Mais, dans le cas qui nous préoccupe, c'est à la trajectoire de notre civilisation, c'est à ce que nous, Occidentaux, sommes en train de devenir, que Jean Pellerin s'en prend. Et cela est proprement insoutenable. Il part, son titre l'indique, de la certitude pessimiste que l'Occident a double le cap de l'antéchristisme, pour la raison bien simple que quoi qu'il ait "acquis, une immense somme de sagesse, il n'a pas encore appris à vivre." Nous avons parait-il rejeté la civilisation-souche et sacrifié au dieu de l'arrogance; "l'homme déraciné de l'Occident ne cherchera plus (comme l'homme préhistorique qui survit en Asie) à s'intégrer au Ciel; il cherchera plutôt à mettre le Ciel dans son jeu." L'Asiatique, par contre, n'a jamais perdu contact avec la civilisation-souche, il a la stabilité, il n'a besoin ni de héros, ni de la guerre ni d'un État fort, ni, enfin, d'un Dieu institutionnalisé. Telles sont les vues de l'esprit de Jean Pellerin. Cherchons à élucider ce débat. Je dirai d'abord que, dans le domaine de la philosophie historique, on trouve en Occident deux grands courants: l'un déterministe, fataliste et, malgré son origine marxiste, pessimiste, dont Sartre (et autrefois, Oswald Spengler) se fait le défenseur. L'autre est fondé sur le dynamisme de la spiritualisation. Le comte Keyserling est le père moderne et sa pensée est représentée aujourd'hui d'une façon fulgurante par Raymond Abellio, Teilhard de Chardin et Pie XII, dont on redécouvre aujourd'hui que son génie plongeait en profondeur dans la

démarche historique de l'humanité.

L'école Sartre-Spengler, à laquelle se rattache Jean Pellerin, croit au déclin de l'Occident, non tant parce que certaines valeurs spirituelles y sont en dégradation, mais pour des raisons surtout politiques. Ils représentent la doctrine du regret: l'Occident disparaît parce qu'il a choisi les voies du colonialisme; il sombrera, surtout, parce que le colonialisme n'a pas réussi. Pragmatisme de la pensée; c'est après coup que l'on découvre les sous-produits d'une absence marginale de spiritualisation. On s'axe sur des apparences pour condamner la réalité. Jean Pellerin croit que parce que l'Occidental a subi le poids des Noirs et des Jaunes, parce qu'il a employé la force, la ruse, la cruauté, l'arrogance pour dominer, il est perdu. C'est vraiment voir une civilisation par le petit bout de la lunette. A ce compte, la civilisation orientale, qui repose sur des conquêtes et sur l'emploi constant de la violence, aurait disparu il y a longtemps. Quand Vivekananda disait, et c'est le vingtième siècle oriental qui parle, qu'un jour les manges de riz envahiraient l'Occident, était-ce donc l'Ordre qu'il préchait? Non. Ce que constatait Vivekananda, c'est que la spiritualité ne triomphe pas toujours et que l'homme ne vit pas, objectivement, que de la parole de Dieu. Il vit aussi de poudre et de feu. Toutes les civilisations ont des représentants qui les trahissent. Les colonisateurs occidentaux nous ont trahis; mais les colonisateurs indiens au Cambodge, dans le royaume khmer, nous ont aussi trahi la civilisation de l'Inde. La caste des guerriers de l'Inde, celle de la Chine représentent en Orient les mêmes intérêts, le même rejet des valeurs spirituelles de la civilisation que les colonisateurs anglais en Côte d'Ivoire, français au Tchad, hollandais à Batavia. Ni plus ni moins et le procédé est trop facile qui, se fondant sur l'ignorance de l'histoire des grands peuples de l'Orient, veut nous faire porter tous les péchés d'Iraël. Victor Hugo est né à Besançon, il s'y dressait encore un mur, là où s'arrêtaient les hordes mongoles. Ces Mongols étaient-ils les ancêtres de ceux qu'utilisent les Soviétiques pour mater la population de Budapest? Troublant retour de mêmes visages aux mêmes barrières.

Jean Pellerin se garde bien de nous parler de la décadence du bouddhisme, au cours des derniers siècles, de son passage de religion de connaissance à religion de morale. Cette évolution représente un moment de la faillite spirituelle de l'Orient. Par contre, tous les observateurs sont d'accord pour dire que nous assistons en ce moment à une sorte de relève spirituelle de l'Orient, en particulier en Inde, sous l'influence d'Aurobindo. Le cycle d'effacement de référence, il en va de même en Occident qui, loin d'être en faillite, traverse une étape étonnante de renouveau spirituel. Il faut lire à cet égard "Assommoir" de Raymond Abellio. Ce roman pas tout à fait des derniers d'une ancienne religion; encore faut-il qu'elle soit vécue. Cette aspiration vers le spirituel, l'Occident la connaît aujourd'hui avec l'intensité la plus forte et la plus créatrice.

Il est évident que cette revalorisation de notre pensée spirituelle ne va pas sans une sorte de transe, qui n'est rien d'autre que la décadence des vraies valeurs. Et lorsque un penseur croit que l'Occident est en faillite, c'est qu'il se réfère aux concepts politiques et spirituels du dix-neuvième siècle, qui sont évidemment dépassés. Ce qui fait, que Teilhard de Chardin choque ses lecteurs, ce n'est pas la nouveauté de sa pensée; c'est qu'il remonte dans le temps et insère la spiritualité dans un courant théologique dont nous avions oublié l'existence. A mon avis, ce retour aux sources de la spiritualité chrétienne est un signe de renouveau, non de décadence. Jean Pellerin fait grief à l'Occident de la rapidité avec laquelle il se civilise, de ses "sauts" dans la civilisation. Evidemment, l'évolution de l'Orient serait calme, sans heurts. Mais le but à atteindre est-il autre? L'univers est Un; Occidentaux et Orientaux recherchent le triomphe des mêmes puissances, qui sont Esprit. Seules les méthodes d'exaltation sont différentes. L'Occident souhaite relater la Terre au Ciel; l'Orient le Ciel à la Terre. Mais ce sont là des questions de technique intellectuelle, rien de plus. L'Orient fonde sa technique en Révélation, de haut en bas; nous la fondons en Science, de bas en haut.

Les Asiatiques, nous dit Jean Pellerin, se rendent compte qu'en dépit des traditions les plus antiques, l'immoralisme et la corruption occidentale pénètrent dangereusement en Asie. On voit que nous sommes loin de la Révélation et de la Science. Ce qui est immoral, c'est de vouloir croire que l'Orient incarnerait le vice, la démagogie et la violence avant que les Blancs ne s'en mêlent. La nature humaine ne serait-elle donc pas la même partout? Il faut, non pas faire un voyage en Orient, mais y vivre quelques années (je le sais; je l'ai fait) pour se rendre compte que nous n'avons rien inventé dans ces domaines. Claudel lui-même fut scandalisé par les mœurs et l'état d'esprit des Chinois, tels qu'on les trouvait dans les classiques de la littérature chinoise. "Le Lotus d'Or" a été écrit en Chine au début du onzième siècle de notre ère; c'était donc avant la révolte des Boxers. M. Jean Pellerin est décidément un esprit léger. A propos de la science, il écrit: "Si dans l'esprit d'un Sun Yat-sen ou d'un Mao Tse-tung, il s'agit tout simplement de méthodes technologiques mises au point par l'Occident, on ne peut que louer les intentions des pères de la révolution chinoise. Mais s'il s'agit, en plus, de donner dans nos traverses nationalistes et messianiques; d'appréhender à convoiter l'hégémonie et la grande propriété par la violence, alors on a envie de tomber à genoux et de supplier les Chinois de ne pas nous croire et de rester fidèles, quoi qu'il advienne, à leurs hautes et antiques traditions de pacifisme et de sagesse." Les bras vous en tombent. Il faut donc condamner Charles X en Algérie et féliciter Mao au Tibet. Que M. Jean Pellerin aille donc demander à M. Jawaharlal Nehru ce qu'il en pense.

(1) Jean Pellerin: FAILLITE DE L'OCCIDENT. Éditions du Jour, Montréal.

Lecture
jeunesse

par Hélène CHARBONNEAU

"LO GUILLERME CORSAIRE"

— par Hugues Vernac

Les romans de piraterie sont nombreux dans la littérature de jeunesse. Ce thème haut en couleurs, capte facilement l'attention des enfants et enflamme leur imagination car les sentiments des personnages sont impressionnants et font ressortir le récit de leurs redoutables combats.

A l'heure de l'adaptation, on ne peut pas oublier, comme l'annonçait déjà Abel Gance, que le temps de l'image est venu. Parents, voulez-vous que vos enfants soient maîtres de l'image? Il faut leur fournir les moyens de l'apprécier justement. Il faut que l'école du XX^e siècle se charge de les initier au cinéma. (1) Car l'école doit préparer à la vie. Peut-être la faire vraiment si elle ignore le langage de notre temps: l'IMAGE?

(1) Les jeunes eux-mêmes ont pris conscience de cette nécessité. Les 650 délégués au récent Congrès des Ciné-clubs d'étudiants ont formulé le vœu suivant: "Que l'enseignement du cinéma soit intégré au programme des divers types de cours régulier tant au niveau secondaire que collégial des institutions publiques et indépendantes, de même que dans les écoles normales et les instituts familiaux".

Bien sûr, nous retrouvons ici les perpétuelles habitudes d'un genre de roman: tempêtes effroyables, naufrages tragiques, abordages sanglants... Mais l'auteur les décrit d'une manière discrète, sans jamais s'appesantir sur ces formes de violence. Il insiste plutôt sur le côté humain de ses personnages et nuance avec intérêt leurs caractères. Ainsi, nous aurons de sympathiques pirates qui serviront d'antidote au vrai gibier de potence. Et, en général, le comportement de ces "gentilshommes de fortune" n'a pas de valeur d'exemple, les lecteurs auront en la personne du jeune Lo Guillermé, un excellent compagnon qui servira d'exemple à tous, édifiant, sans rester droit et honnête, et offrir en tout temps, un magnifique exemple d'énergie, de courage et d'humanité.

(Ed. Desclée de Brouwer — Coll. Belle Humeur — 11 à 15 ans).

"PETZI DANS L'ILE DE ROBINSON"

— par Hansen

Les enfants qui aiment à suivre le petit ours Petzi et ses inséparables compagnons, le pingouin Pingo et le pélican Rita, dans leurs pérégrinations autour du monde, seront heureux d'apprendre la publication du 11^{ème} album de la série.

Un nouveau naufrage (il y a déjà eu celui de l'île aux Tortues) détruit le bateau de nos trois amis. Pour quitter l'île de Robinson où ils ont trouvé refuge et surtout pour reprendre ce passionnant tour du monde, il faut construire un autre bateau. Qu'à cela ne tienne, avec l'aide du phoque Amiral, d'une tortue amie et d'un castor menuisier, ce trio fort ingénieux et d'une activité débordante a vite fait de construire un nouveau "Mory" tout aussi joli que les précédents.

Ce dernier "Petzi" n'est peut-être pas un des meilleurs de la collection, mais nous retrouvons néanmoins dans cet album ce qui a fait le succès et le mérite de Hansen: un comique sans malice, une accumulation de situations cocasses et aussi, ce joyeux esprit d'entraide et cette grande gentillesse qui caractérisent tout ce petit monde d'animaux fort sympathiques.

On apprécie l'idée d'avoir reproduit la tête du personnage qui parle, juste sous l'image, à côté du texte; ce procédé dégage les illustrations par ailleurs très claires, amusantes et fort vivantes. Des albums de ce genre (malheureusement ils sont plutôt rares), plaisent beaucoup aux enfants car leur force d'humour est merveilleusement bien adaptée à l'univers des petits.

(Ed. Casterman — Coll. Petzi — 3 à 8 ans).

Notes de lecture

par Jean BASILE

Il est assez gênant d'aborder la poésie par quatre fronts différents. Poésie amoureuse à tendances métaphysiques, poésie engagée et de surcroît chinoise, un jeune poète bien de notre temps, enfin, la jeune, la très jeune poésie. J'ai nommé successivement Maurice Scève, Ho Chi-Minh, Denis Roche et le premier cahier de poésie de l'université d'Ottawa. La proposition de parler un peu de tout cela à la suite d'un de l'autre serait rien de moins que baroque si ne reliait tous ces recueils entre eux le commun dénominateur de la poésie laquelle a bon dos, somme toute.

Maurice Scève

Moins connu que Joachim du Bellay et que Pierre de Ronsard dont il est pourtant le contemporain, Maurice Scève (1), le Lyonnais, n'est cependant pas ignoré des spécialistes. Thierry Mandier parle de lui comme "le pair des plus grands poètes de notre race". Brunetiere avoue "tous ses écrits sont obscurs, contournés, prétentieux, pédantesques, pleins d'ailleurs de beautés singulières", tant dis que Sainte-Beuve chuchote: "Mais ce n'étaient là (ses poèmes) que des fleurs artificielles, et la France n'était pas à beaucoup près purgée du fumier de Villon". C'est ce poète, un tant soit peu décrié comme l'on voit, qu'entreprend de nous faire connaître Jean-Pierre Attal, qui a préfacé le livre qu'édite Seghers. Livre, comme à l'ordinaire dans cette petite collection carter, soigneusement documentée, contenant outre la préface, de longs extraits de l'œuvre.

Elle parmi cette œuvre, 449 dizains, la "Délite", une sorte de longue suite de rebuts ou d'événements se précipitant compliqués englobant le paradoxe amour et mort. J'avoue ne pas entrer volontiers dans ce monde asotérique que tente de nous révéler Jean-Pierre Attal. Du moins, la forme du vers de Scève est fort séduisante sans compter le sympathisme de son dessein: chanter et éterniser par le fait même la dame de son cœur. Je cite pour le plaisir le premier dizain. On verra ainsi avec quelle grâce Maurice Scève nous décrit ce que l'on appelle patiemment un "coup de foudre".

L'Oeil trop ardent en mes jeunes erreurs
Girouettoi, mal canit, à l'insouciance
Voicy (ô pauvre d'apocryphe terreurs)
Mon Basilisque avec sa poignante ruse
Perçant Corps, Cœur et Raison d'insouciance.
Vint pénétrer en l'Âme de mon Âme.
Grand fut le coup, ou pas, transbahé l'âme.
Fait, que vivrai-je? l'Éternité d'égale.
Piteuse hostie au comment de ton Deu.
Constituée Idole de ma vie.

Carnet de prison de Ho Chi-Minh

Sautons allègrement quatre siècles et arrivons-en, sans plus de détours, à Ho Chi-Minh qui fut, nul ne l'ignore, le leader de la rébellion vietnamienne. Vie étrange que celle de Ho Chi-Minh! Élu d'abord à Paris, fondé en 1923, après avoir opté en 1920 pour l'internationalisme communiste, un parti de patriotes révolutionnaires, disparait, reparait. Non sans se retrouver en prison ou dans l'action. Il écrit en chinois le premier d'un quatuor d'ouvrages, une série de quatre ou cinq, on est surpris de trouver assez de grâce et de délicatesse. Ces quatuor, réunis en un volume, (2) sont peut-être l'expression d'un phénomène unique dans l'histoire des révolutions.

Malheureusement, la poésie chinoise ne supporte pas la traduction. Evidemment, je ne connais pas le chinois mais à lire en français cette poésie, on sent que quelque chose cloche. On devine que cela devait être beau, sensible, vrai mais on ne peut s'empêcher de remarquer une certaine mièvrerie. Témoin ce poème intitulé "En chemin":

Quoique les jarbes, les bras
étroitement entravés
Partout j'entends les oiseaux
seuls, je sens le parfum
des fleurs.
Sentir, écouter, peut-on
m'interdire ce bonheur
qui rend le chemin moins
triste et l'homme moins isolé?

A bien observer, tout y est, mais comme on dit, pour le théâtre: ça ne passe pas la rampe. Reste le témoignage d'un homme chez qui l'action n'a pas tué le sens poétique et chez qui le sens poétique n'a pas tourné à l'épique. Exemple, quand même, à méditer.

Recits complets de Denis Roche

C'est au troisième de ces poèmes que vont mes pré-

rences. Son deuxième recueil vient de paraître sous le titre "Recits complets". (3) Je ne m'engagerai pas sur le chemin de l'exégèse poétique pour me contenter de citer un extrait de la présentation de l'ouvrage, qui illustre assez bien la volonté de l'auteur. "De poème en poème se dressent les élévations rythmiques, apparus et disparus alors même que se dessinent les profils suivants, continués des échos jouant d'abord sur le mode d'arrivée d'une image, d'un personnage: sur son occurrence imprévue". Bien sûr, pour un non poète ce langage-là est du charabia et pour moi-même un peu je l'avoue, d'autant plus qu'il ne me paraît pas nécessaire d'insister sur une poétique pour faire de la bonne poésie. Et de la bonne poésie "Recits complets" en est sans conteste. Par le rythme, par le vocabulaire, un certain "délire", un ton neuf enfin qui jointe tout cela où se décale la sensibilité sous l'ironie. Je cite un des 22 poèmes pour Ophélie qui me paraît l'un des plus significatifs de cet ouvrage que tous les jeunes poètes et les autres devraient lire.

Chaque nuit je me délace
d'une maille vers
La mort qui se déhanché
pour mieux séduire
Les croisillons de ma sépulture
m'enlèvent
Pierre par pierre ostensible
Je regarde les fulgurants
saints de glace
Que belle et vaporeuse est
ta mémoire
Pour l'infatigable nuit de
l'acier
Qui s'écroule pendant des heures
En riant heureusement
Ce qui fait que je me
retourne
Que je fais don de ma personne
Aux draps et à la moustiquaire
Pas très content de la dépense

Cahier de poésie n° 1 de l'université d'Ottawa

On me dira que c'est injuste de parler de tout jeunes poètes après trois ouvrages ou les vers sont nettement professionnels. Je pense que non. En définitive, Denis Roche n'a que 26 ans; Ho Chi-Minh était un poète amateur; quant à Scève, il était amateur lui aussi et n'avait que 36 ans quand il a commencé les qu'on dit 400 dizains de Délite. Ces trois-là, cependant, sont de vrais poètes en ce sens qu'ils ont une personnalité, ils ont d'abord leur manière de voir et d'appréhender la vie sans compter une technique propre.

C'est tout cela qui manque aux jeunes poètes outaouais. On y sent l'influence de Baudelaire et de Rimbaud, on y sent les germes de problèmes personnels, mais qui ne sont pas transcendés, on y découvre le travail poétique, souvent, en général, nous ne quittons pas terre. L'art n'y vole pas. Il n'y a, ce me semble, qu'un seul poète dans le groupe: Guy Huot. Comme chez Denis Roche, à un degré moindre, ce qu'il fait à du rythme et du ton. Il est assez maître de sa langue et de son souffle malgré ça et là, des scories, une ironie discrète aussi mais sans fausse colère, un regard tranquille d'homme sur son sort intérieur. C'est encore léger, un peu systématique, mais il y a la pâte. Voici "Chacun son désert":

C'est un désert agréable
je m'y plais
pas de palmiers
pas d'oasis
pas de fourmis
pas même de chameaux
pas de pain
pas de feu
pas de rate
pas même d'ours
ni sable ni neige
ni théorie
ni idée
ni sentiment
pas même de philosophie

On va me répondre que ce que je viens de dire n'est pas constructif. Voilà donc un peu de matériaux sur lequel méditer. La poésie est peut-être un don, mais ce n'est pas un hasard. En outre, ce qui vaut pour la poésie chinoise vaut aussi pour la nôtre: "elle n'existe (la poésie) que si elle a quelque chose à dire". C'est presque une boutade que rapporte le préfacier de Ho Chi-Minh. Et pourtant, tout est là. Seuls les vrais poètes comprennent et continuent au-delà de débuts malencontreux.

(1) MAURICE SCÈVE — préface de J.-P. Attal — collection "Belle Humeur" — Seghers éditeur.
(2) CARNET DE PRISON de HO CHI-MINH — collection "Autour du monde" — Seghers éditeur.
(3) RECITS COMPLETS de DENIS ROCHE — collection "Térahertz" — Éditions du Seuil — distribution Fomac.
(4) CAHIER DE POÉSIE de l'UNIVERSITÉ D'OTTAWA — collection "Ottawa" — distribution Fomac.

romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires •

Carlo Goldoni et le refus du théâtre dramatique

Carlo Goldoni m'est longtemps apparu comme un auteur mineur, sinon surfait, du théâtre classique italien. Voltaire l'ayant hâtivement catalogué comme le Molière italien, ses pièces ne pouvaient être que de pâles copies, que des imitations assez banales de la comédie française de moeurs du XVIIIe siècle.

Longtemps je ne connus de lui que "La Locandiera", qui passe pour être son chef-d'oeuvre et qui fut pendant assez longtemps tout ce que nous sûmes de cet auteur classé un peu trop rapidement comme frivole. "Le Bourru bienfaisant", que Goldoni écrivit directement en français, et qu'on pouvait lire autrefois dans la série des classiques étrangers de Hatier, commença à me réconcilier avec lui. Une très mauvaise représentation du "Menteur", il y a quelques années, ne fit guère progresser les choses, cette comédie "vénitienne" n'existait pour ainsi dire pas, à côté des oeuvres de Ruiz de Alarcón et de Corneille.

La belle collection théâtrale de Denoël, consacrée au meilleur théâtre étranger (Tchekhov, Yeats, Kleist, Tirso de Molina, Fernando de Rojas, etc.),

d'un opéra buffa à un autre, d'une commedia à une autre, les mêmes thèmes étaient traités, et souvent dans le même style ! Il y avait tous ces théâtres de province à alimenter, toutes ces scènes d'opéra à faire vivre et chaque directeur harcelait constamment son auteur afin qu'il lui arrive avec de la matière neuve. Quand on lit "Chamailis à Chioggia" et quand on lit ensuite le "Théâtre de la Villégiature", on comprend comment Goldoni savait se renouveler, comment il excellait à la comédie populaire, à la comédie de masques à la vénitienne, à la peinture des moeurs, ou la description d'une société.

A cet égard, "Chamailis à Chioggia" me paraît une manière de chef-d'oeuvre, une de ces oeuvres dont la spontanéité et l'allant susciteront en Italie, pendant au moins cent ans, quantité d'imitations dont cette "Misère et noblesse" de Scarpetta, que nous révéla Jacques Fabbri.

Dès le lever du rideau, ce débat de "femmes querelleuses" est charmant, naturel, simple, ravissant. Il y a là un enchevêtrement de conversations, d'attitudes, une multitude de cris et d'apostrophes qui peignent avec des couleurs vives un milieu popu-

la vie littéraire par Jean Hamelin

ajoute à notre connaissance de Goldoni avec cinq grandes comédies réunies en un seul volume (1). Il achèvera, je crois, une entière réconciliation et amènera à Goldoni de nouveaux fidèles. N'ayant hélas encore jamais vu bien représentée aucune oeuvre de Goldoni, la lecture de ces cinq pièces m'a fait longuement rêver. Quel metteur en scène intelligent et expérimenté ne serait pas tenté par "Chamailis à Chioggia", "La Fille obéissante" ou la trilogie de la "Villégiature" ! Il y a là, il me semble, tout un monde de charme et d'aménité à faire naître sur les planches, tout un univers de grâces et de comédie qui se refuse obstinément, alors que la tentation dut être grande, à être dramatique. Quelle galerie amusante de caractères, de personnages, de types, quel mouvement dans le dessin de l'action comique, quelle retenue, quelle absence de vulgarité ! Quelle façon ravissante enfin de faire la morale !

Car Goldoni, et cela est un de ses traits particuliers, est aussi un moralisateur au théâtre. Il peint, dans ses comédies sociales, un monde pas nécessairement vicieux, mais rempli de défauts. Il ne prêche pas cependant, il se contente d'exposer. On comprend bien que ce théâtre moralisateur n'a dû avoir aucune influence sur le public de son temps. On savait aller au théâtre dans l'Italie du XVIIIe siècle non pas pour se réformer, mais pour rire ou être ému, comme aujourd'hui d'ailleurs. Ce n'est pas le propos de Goldoni d'émouvoir, mais uniquement de faire rire, soit par la comédie populaire comme "Chamailis à Chioggia", soit par la comédie de moeurs comme "La Fille obéissante", soit enfin par la comédie sociale qui, dans la trilogie de la "Villégiature", s'attaque en trois pièces, donc en neuf actes, à cette manie commençante qu'avaient les Italiens des petites villes d'aller à la campagne s'y ruiner de la façon la plus étourdie en organisant des bals, en jouant aux cartes et en passant le reste de leur temps à se demander ce qu'ils pourraient bien faire pour ne pas s'ennuyer ! La "dolce vita", quoi !

Or le monde où l'on s'ennuie est le meilleur sujet de comédie pour un auteur dramatique. On ne devait pas s'amuser chez "L'Avare" ni chez "Le Tartuffe", non plus que chez Henri Becque ou André Roussin. Chez Goldoni, le "Théâtre de la Villégiature" nous montre, en trois journées, dans un tableau saisissant, tous ces gens assemblés autour d'une table de pharaon, s'affairant aux préparatifs d'une villégiature qui n'aura pour eux rien de bien gai, bousculant domestiques, fournisseurs et créanciers afin que le plaisir ne soit pas gâché par le rappel d'une dette, la présentation d'une facture ou le peu d'ardeur qu'on a à servir ses maîtres. Tableau rempli de jovialité, tableau rempli de bonne humeur, dont la gaieté est saine, primesautière et donne constamment l'impression de la spontanéité. Aucune des intrigues de Goldoni n'étant d'une extrême originalité, ses comédies valent principalement par leur dialogue, qui est d'une rare vivacité, et l'affrontement des caractères, qui sont toujours très sûrement dessinés.

★ ★ ★

Le présent recueil a l'avantage de montrer trois manières différentes du maître italien, dont les oeuvres ne se comptent plus. Goldoni écrivit autant de comédies qu'un compositeur napolitain ou florentin de l'époque pouvait écrire d'opéras, c'est-à-dire plusieurs douzaines. Ces Italiens du XVIIIe étaient friands de nouveautés. Il leur fallait constamment de l'inédit, même si d'un opéra seria ou

langue anglaise, le début de la célébrité de l'auteur de "L'Avocat du diable".

Les Enfants du soleil, ce sont les enfants des rues de Naples. Nous sommes en 1956. La guerre est déjà un souvenir lointain, mais Naples est toujours la cité misérable et splendide, mollement étendue au bord de la baie la plus célèbre du monde. Ce qu'est la région des "bassi" napolitains, à quel degré de bassesse sont ravales les enfants de ces quartiers pauvres, c'est ce que nous apprend l'auteur de "L'Avocat du diable" dans des pages dont la ferveur indignée ne diminue ni l'objectivité, ni la précision. Mais ce livre n'est pas qu'un bilan de misère. Comme un diptyque, il a aussi sa moitié de lumière. Nous découvrons avec l'auteur, la figure et l'oeuvre, admirables tous deux, du Père Mario Borelli. La Casa delle Scugnizzo qu'il a créée est tout autre chose qu'un orphelinat ou une maison d'éducation surveillée. A ces enfants sauvages qui ont grandi sur le pavé napolitain, elle offre ce dont ils ont besoin plus encore que de pain : la liberté. Ils peuvent entrer et sortir, partir ou rester comme bon

leur semble, et les pages les plus émouvantes du livre de Morris West sont peut-être celles où l'on voit l'enfant rôder comme un animal craintif et farouche autour de la "casa", s'y hasarder, s'enfuir, revenir quelques jours plus tard, et finalement adopter cette maison comme la sienne.

Pour savoir si les choses ont évolué depuis 1956, Jacques Papy — le traducteur habituel de Morris West — s'est rendu récemment à Naples. Il nous donne en postface le résultat de son enquête. Il a constaté que si rien n'a vraiment changé dans les "bassi" napolitains, le rayonnement d'un homme armé de sa seule foi est capable d'opérer des miracles. (Plon)

"LES RUSSIATIQUES", de Pierre et Renée Gosset

Nous voici entraînés par Pierre et Renée Gosset de la mer Noire jusqu'au Pamir chinois à travers ces nations de l'Asie Centrale jadis légendaires, aujourd'hui Républiques Socialistes Soviétiques. "Le seul colonialisme qui ait réussi", écrivent les auteurs,

Voici la Géorgie, vouée à saint Georges et à Staline; l'Arménie où atterrit l'Arche de Noé, aujourd'hui république du kilowatt-heure; l'Azerbaïdjan noyé dans son pétrole; la steppe immense du Turkménistan promise à la civilisation; l'Ouzbékistan classique des caravanes, de Boukhara, de Samarcande, du noir tombeau de Tamerlan et de l'Ouzbékistan moderne de Tachkent, phare marxiste de l'Asie; les vallées du Tadjikistan à l'air pur comme du cristal où, dans les écoles modèles soviétiques, les petits enfants apprennent à parler l'anglais avant de savoir lire le russe; les terres vierges du Kazakhstan.

Tout au long de cet immense itinéraire, Pierre et Renée Gosset accumulent portraits, dialogues et ces anecdotes pour lesquelles on connaît leur prédilection. Ce volume en fourmille. Mais leur goût des paysages et du pittoresque humain s'accompagne et s'enrichit d'une documentation extrêmement précise.

Nous comprenons en les lisant pourquoi l'empire de Tamerlan marque aujourd'hui l'heure de Moscou. (Julliard)

Le courrier des Lettres

Les Editions de l'Homme annoncent qu'un cinquième volume de leur collection vient d'être traduit en anglais. Il s'agit du livre "Un Prêtre et son péché", qui relate la confession de l'abbé Arthur Taillefer, condamné pour trafic illégal de narcotiques en 1949. Ce livre vise à la réhabilitation de l'abbé Taillefer. Il a été traduit par un prêtre canadien et est publié par "Pyramid Publishing", aux Etats-Unis, sous le titre de "A Priest and his Sin" (format de poche). Il s'est vendu 29,000 exemplaires de ce livre dans son édition originale.

M. R. B. Barker, secrétaire de la British Publishers Association, est arrivé au Canada cette semaine, inaugurant une longue tournée qui le mènera à travers l'Amérique du Nord et qui durera jusqu'au 30 mai. Durant son séjour à

Montréal, M. Barker se sera adressé aux étudiants de McGill et il aura rencontré les représentants du Conseil supérieur du Livre, en présence du sous ministre des affaires culturelles du Québec, M. Guy Frégault. M. Barker se rendra la semaine prochaine à Toronto.

Chez Casterman, plusieurs titres nouveaux disponibles :

"Phénoménologie de l'existence", de Florent Gabriel, "Le Christianisme russe", de Divo Barsotti, "L'Islam", de Y. Mourabac, "Vladimir Ghika, prince et berger", de Suzanne-Marie Durand, "Silhouettes", de Renée Bragoly, préface de Jean Guittou, "La Soeur hospitalière", de Jacques Leclercq, "Ames en crise", de Louis Becque, "Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste", de Emile Poulat, "Oecuménisme spirituel", de l'abbé Paul Couturier, et "Pauvreté dans l'abondance", du père Eugène Rocher. Tous ouvrages des collections de spiritualité et de philosophie de Casterman.

UN SERVICE SPECIAL PAR AVION

LE DEVOIR

offre à ses abonnés la possibilité de souscrire à des conditions très avantageuses (50% de remise sur le prix normal) un abonnement à la

SÉLECTION HEBDOMADAIRE

Le Monde

qui donne chaque semaine, sur 12 pages, un panorama complet de l'actualité internationale et française.

Nom

Adresse

désire être abonné à la SÉLECTION HEBDOMADAIRE.

1 an (52 numéros). Ci-joint \$7.50 ☐
6 mois (26 numéros). Ci-joint \$3.75 ☐

A retourner au service du tirage

LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame - MONTREAL

LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

de Jules Romains - 4 vol. simili-cuir
Edit. complète — Papier bible.

Rég. \$65.00 — Spéc. \$44.00

LIBRAIRIE

MENARD

222 est, Ste-Catherine

LES DESSINS DES MAITRES ANCIENS DE CHATSWORTH

jusqu'au 12 mai

Une collection sans égale des dessins les plus célèbres des grands maîtres de l'histoire de l'art. Comprenant des oeuvres de Leonardo da Vinci, Rembrandt, Mantegna, Rubens, Raphael, Dürer, Holbein, etc.

TROISIEME ETAGE SALLE DES ESTAMPES

à la Galerie Nationale

RUES ELGIN ET ELSTER / ENTREES GRATUITES / VISITES DIRIGÉES: 9-3-4636

VENTE:

50%

SUR TOUT NOTRE STOCK

LIBRAIRIE DE LA PAIX

1213, BLEURY

UN. 1-7765

EDITIONS

HMH

DIR. C. HURTUBISE

LA COLLECTION

"FIGURES CANADIENNES"

\$1.75 chaque volume

NOUVEAUTÉS:

ROGER VIAU

LORD DURHAM
FRONTENAC

No 7

W. J. ECCLES

No 8

DÉJÀ PARUS:

1. Roger Viau — CAVELIER DE LA SALLE
2. Serge Fleury — LES BATISSEURS
3. Pierre Benoit — MAISONNEUVE
4. Raymond Tanghe — LAURIER
5. Pierre Benoit — LORD DORCHESTER
6. Rosario Bilodeau — CHAMPLAIN

En vente chez votre libraire

DIFFUSION

fomac Ltée

1029, rue BEAVER HALL, MONTRÉAL, TÉL. UN. 6-7764

VIENT DE PARAÎTRE

ESSAI SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Par l'honorable juge Bernard Bissonnette

Un ouvrage sérieux et documenté sur un des problèmes les plus brûlants de l'heure.

En vente partout à \$3.50

LES EDITIONS DU JOUR

(dirigées par Jacques Hébert) 3411, St-Denis, Montréal, Vt. 9-2228

Vient de paraître

"LES ENFANTS DU SOLEIL", de Morris West

LES ENFANTS DU SOLEIL est un livre qui occupe une place à part dans l'oeuvre de Morris West. C'est un témoignage, et l'on pourrait parler de reportage, si ce mot était compatible avec un certain ton de violence lyrique. Et c'est de ce livre que date, dans les pays de

HISTORIA

ANCIENS NUMÉROS

15 CHACUN

LIBRAIRIE

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest Vt. 4-6571

- **"Thérèse Desqueyroux"**: Mauriac malgré tout
- **"Les Liaisons amoureuses"**: ... et ridicules

Mais je le répète: quoi que l'on puisse en dire et quelque jugement que l'on puisse porter, "Les liaisons amoureuses" (anciennement "La Morte saison des amours", c'est quand même plus beau) est un film de notre époque. On peut être pour ou contre mais on a envie d'en discuter. C'est quand même une fiche qualité.

de cette œuvre qui pourrait bien être le chef-d'œuvre du compositeur. Les chœurs ont beaucoup à faire et, s'il y a eu quelques fêchissements et quelques entrées ratées, le résultat est d'une solidité et le rendement a été généralement bon. L'orchestre, renforcé d'instruments venus de Québec, a été à la hauteur et les cuivres ont joué avec éclat et précision, avec un minimum de bavures.

Le handicap le plus sérieux auquel on a eu à faire face a été l'acoustique fort capricieuse de la basilique-cathédrale de Sherbrooke. La voix des solistes nous parvenait avec difficulté, de même que celle du récitant qui devait se servir d'un microphone. Les conditions de réverbération favorisaient les cuivres et la percussion au dé-

triment des cordes et des voix.

La direction de Sylvie Lacharité était précise et il a été sans contredit le principal artisan du succès de cette présentation. Dans les grands ensembles, il a tenu constamment ses effectifs sous contrôle et il a accompagné les solistes avec discrétion et une grande flexibilité. Dans son rôle du récitant, M. Catta a été remarquable de sobriété et de clarté en dépit des conditions acoustiques dont nous avons parlé.

"Le Roi David" a donc été un choix excellent et un succès dans tous les participants doit en être fier.

DERNIERE CHANCE
13^e SEMAINE
le film d'ANTONIONI
LA NOTTE

ARENA
MAURICE RICHARD
2800, rue Vial
(Près Pl. IX et Starbrooke)
STATIONNEMENT GRATUIT
Billets disponibles jusqu'à 18h

6^h 30 m. **L'AMANT DE CINQ JOURS**

 **JEAN-PIERRE CASSEL**
JEAN SEBERG

SALLE EISENSTEIN
DERNIERE CHANCE
13^e SEMAINE
le film d'ANTONIONI

LA NOTTE
(U. S. No. 1)

au monde qui fait un plongeon de 40 pieds dans un réservoir d'eau.

Lun. 30 mat : 1h. - 4h.30 - 8h.15
Mar. 14 mat : 8h.15
Mer. jeu. vend. - 15, 16, 17 mai
Mat. 4h.30 - Soirée, 8h.15
Sam. 18 mat : 11h. a.m. - 4h. - 8h.15 p.m.
Dim. 19 mat : 1h. - 4h.30 - 8h.15 p.m.

Admission générale 1.50. Enfants 3.
Sièges réservés : \$2.00 - 2.50 - 3.00

ARENA
MAURICE RICHARD
2800, rue Viau
(Près Pike IX et Slusbrooke)
STATIONNEMENT GRATUIT
RUELES maintenant en vente à l'arrêt

théâtre • musique

la Télévision
par
Monique BOSCO

ÇA, C'EST DU MUSIC-HALL

Depuis quelques semaines, à Radio-Canada, des émissions hors série nous permettent d'entendre les "grands" de la chanson. Après les programmes consacrés à Philippe Clay et Aznavour, que je n'ai malheureusement pas vu, dimanche dernier c'était en habit du dimanche — exceptionnellement porté à une heure — qui nous faisait assister à un récital de Colette Renard.

Désormais, je crois que la preuve est faite. Voilà le genre d'émissions qui conviennent tout particulièrement à la télévision: celles pour lesquelles cela vaut vraiment la peine de rester chez soi et d'organiser sa soirée afin de les voir à leur mieux, sans aucune interruption ou empêchement. Et si l'on accepte volontiers de sortir pour voir un bon spectacle, là il devrait s'agir également d'une participation active et l'on devrait accepter "d'aller à la télévision" comme on va au cinéma ou au théâtre.

Il me semble que, de plus en plus, il faut convaincre la direction des programmes de Radio-Canada que le télé-spectateur dit "moyen" n'est pas un être impatient et boudeur, et touche-à-tout par-dessus le marché, que rien ne satisfait et dont l'attention est incapable de se fixer. D'ailleurs, pour quoi supposer, une fois pour toutes, que ce même télé-spectateur qui reste

volontiers vissé sur sa chaise tous les samedis soir d'hiver pour le hockey, et, par les belles journées des dimanches d'été devant tous les tournois de golf et de quilles, — sans oublier le baseball, se transforme automatiquement en girouette dès qu'il s'agit de théâtre, de musique ou de politique.

Pourtant, je suis sûre et certaine de me faire l'interprète d'un grand nombre en affirmant que ce morcellement n'encourage rien ni personne. Bien des téléspectateurs qui, les soirs de Téléthéâtre ou d'Heure du Concert choisissent volontairement de consacrer leur soirée à la télévision, hésiteront à organiser leurs soirées et leurs loisirs en fonction d'une émission, même excellente, mais qui ne dure qu'une demi-heure.

x x x

Donc, nous avons eu une pleine heure avec Colette Renard. Quelle merveilleuse disquette, nuancée, sensible, pleine de charme et de vie. Et quel répertoire varié, riche, jouant sur toute la gamme des sentiments. Et comme la télévision a su ne pas la trahir. Autant, très souvent, (comme ce fut le cas avec le Théâtre Alcan par exemple) les expériences de ce genre sont décevantes autant, cette fois, cela fut réussi. Ce qui ne passe pas de la scène à l'écran quand il s'agit de théâtre est donc possible

— cela vient d'être démontré de façon indubitable — dans le domaine de la chanson et de ses interprètes.

Certes, il s'agit d'une autre qualité de présence que celle qui devait être sensible au public présent dans la salle. Mais l'auditoire de télévision jouissait d'autres avantages et la qualité de certaines images en gros plan compensait largement ce que l'on manquait par ailleurs. D'ailleurs, toute la réalisation de cette émission de Maurice Dubois a été remarquable par sa sobriété, sa sensibilité, sa précision. Et, incidemment, on s'apercevait, au cours de ce programme, que bien des flânes inutiles encombrant les émissions faites en studio, que le mieux est l'ennemi du bien, que la simplicité du bon et que les débâcles de toiles de fond, de décors stéréotypés, de plumes et de flonflons gâtent souvent la sauce quand elles ne la rendent pas im-mangeable.

L'autre vendredi, ayant écouté Premier Plan qui présentait un reportage extrêmement bien fait, mené, dirigé et filmé sur le problème des écoles françaises en Ontario, j'ai eu l'étonnement de découvrir que Bonsoir Chéri, qui lui succédait, avait changé de formule. En effet, à part les bonjours et les bonsoirs du début et de la fin, c'est une petite émission de variétés pleine d'entrain, toute simple et fraîche que j'ai entendue. Si l'on excepte toutefois la chanson "horizontale" de Mlle Elaine Bédard dont je continue à ne pas découvrir les talents de diseuse. Par contre, Dominique Michel et Monique Leyrac, ainsi que Raymond Lévesque qui était leur invité ce soir-là, furent en excellente forme. J'ose espérer que cette émission enfin dépouillée de son artificiel cachet de fausse sophistication n'ait pas l'exception qui confirme la règle. Les prochains vendredis nous l'apprendront...

Télésélection

SAMEDI — 11 MAI

Des 10 h. 15 du matin, conférence du professeur Henri Guillemain qui parlera de Jean Jaurès.

À la radio, à 10 h. 30, Université Radiophonique internationale.

À la radio, à 2 heures, l'Heure de l'après-midi présente The Fairy Queen, de Henry Purcell, sous la direction d'Anthony Lewis.

À la télévision, à 8 h. 30, Soit de Dieu. L'abbé Ambroise Lafortune parlera de Mahomet.

À 6 heures, le Roman de la science sera consacré à d'Alambert.

À 6 h. 30, Les uns les autres. Interview du Père Emile Le Gault avec Marie-Anne Besson sur le Congrès mondial de l'apostolat laïc.

À la radio, à 7 h. 30, la crise haïtienne.

À la radio, à 8 heures, Rencontres françaises avec Pierre de Grandpré.

À la télévision, à 8 h. 30, Un, deux, trois, rideo! Ce soir: l'Homme de paix avec Pierre Blanchard et Claire Maurier.

À la télévision, à 9 heures, le Congrès du spectacle.

À la radio, à 10 h. 30, Visite aux chansonniers vous conduit à l'Anjou ou Dominique Chantel donne son tour de chant.

Cinéma, à 11 heures, présente Fortunat, comédie dramatique d'Alex Jobbé, avec Bourvil et Michèle Morgan.

DIMANCHE — 12 MAI

À 10 h. 15 du matin, conférence du professeur Henri Guillemain qui parlera de Jean Jaurès.

À la radio, à midi, Le monde parle au Canada. Émission spéciale à l'occasion de la jour-

née mondiale de la Croix-Rouge et du centenaire de cette institution, avec participation d'une quarantaine de pays.

À la Tribune libre, à midi, terrorisme et indépendance. Animateur: Paul Lacoste; participants: Guy Pouliot, Philippe Ferland, Dale Thompson et André Laurendeau.

À vous, Paris! à 12 h. 30 vous propose cinq lectures pour tous: L'Extrême-Orient n'est pas perdu, d'Otto de Hebbourg; Mielres à côté, de Marguerite Cassin; La Prudence de la chair, de Françoise Parturier; Retour à Costelan, de Michel Robida; et la chronique de MaxPol Fouchet sur l'île d'Arturo, d'Elise Morante.

À la pointe de l'exploration, à la télévision, à 2 heures, vous conduira aux îles Kerguelen, dans l'océan Indien.

À la connaissance du monde, à la télévision, à 3 heures, visite en Allemagne.

À l'Heure du Concile, à 5 heures, l'Eglise et le monde moderne. Interviews de l'abbé Marcel Brisebois avec S. E. Mgr Lorenz Jaeger, évêque de Paderborn; le chanoine Philippe Delhaye, professeur à la faculté de théologie de Lille, et des membres du groupe italien Il Gallo.

En habit du dimanche, à 8 heures, Claire Gagnier et les pianistes Ferrante et Teicher.

Le Téléthéâtre, à 8 h. 30, présente les Trois Soeurs, de Tchekhov, avec Janine Sutto, Monique Miller, Nathalie Nautbert, Jean-Louis Roux, Pierre Boucher et autres.

Actualités politiques, à 10 h. 30, la paix froide.

À 11 h. 30, Conférence de Marc-Adelard Tremblay qui a pour titre: la situation financière des familles canadiennes-françaises.

La vie des Arts par Laurent LAMY

- MALTAIS, LETENDRE, VAILLANCOURT, à la Galerie Camille Hébert
- BONI, à la Galerie Claude Haefely;
- JASMIN, à la Galerie Penthouse;
- POLIQUIN, à la Galerie Libre;

À la Galerie Libre, les sculpteurs de Poliquin retiennent beaucoup plus que ses dessins qui pèchent par manque de rigueur. Les taches sur papier-buvard accentuent l'indécision du geste; la couleur, sans modèle ni relief, s'étale comme une tache d'huile, sans que le velouté de la matière en compense la dureté. Cependant, on découvre un certain lyrisme dans "Orphée" et "Bandit".

Une recherche approfondie dans l'équilibre des masses, une volonté de s'en tenir à des constructions simples et nettes, constituent les bases même de la sculpture de Poliquin. Mais la simplicité peut devenir quelquefois simplisme et c'est le cas pour certaines grandes sculptures en polyester. Par contre, les personnages en terre cuite, les numéros 4, 6, 8 et 11, par la noblesse de leurs formes, sont comme un écho de statuettes primitives.

Le dépouillement extrême peut valoir aussi, dans le travail de Poliquin, à l'ampleté des formes et à la finesse des contours. Engagé dans le sillage de Arp, Poliquin atteint, dans certaines de ses sculptures, un équilibre entre les masses et le mouvement; alors, ses formes épurées se déploient et s'épanouissent dans l'espace. Dans "Morhana", l'une des meilleures pièces de l'exposition, Poliquin a réussi un accord entre la générosité des formes, le rythme des volumes et la justesse des contours. D'où une impression de puissance et de légèreté à la fois, qui jallit de cette masse en mouvement, pareille à un oiseau singulier saisi en plein vol.

Les gravures en relief de Boni que l'on peut voir à la Galerie Claude Haefely relèvent d'une technique particulière, tout à fait personnelle à leur auteur. Par le rivetage de feuilles de cuivre et de zinc, ce graveur obtient des reliefs saisissants et le papier repoussé crée autour des formes une sorte de halo que Boni souligne d'ailleurs par un cerne de couleur.

La gravure porte donc toute la marque de la technique, laissant même deviner les endroits où les rivets ont uni les différentes plaques. Boni travaille dans des tons légers, d'une délicatesse très poussée: des gris bleutés, des verts amande, des blancs jaunés, coupés de quelques accents de couleurs foncées.

Mais cette technique inédite, que sert-elle en définitive? Alors que l'ensemble manque de cohésion et laisse voir la technique pour la technique, des textures pour des textures. La technique, ici, n'est au service ni de l'émotion, ni de la fantaisie.

Il s'agit là d'un très beau travail, certes, mais dans lequel l'apport humain se révèle peut-être insuffisant.

L'éclairage naturel qui est très abondant à la Galerie Penthouse convient à la peinture d'André Jasmin, car il met en valeur les nuances multiples, la profusion des couleurs et les vibrations fragiles. C'est une peinture qui a besoin d'air, de soleil, d'espace et qui est tout de suite

LES EXPOSITIONS

GALERIE ART-TEC — (278 ouest, Sherbrooke) "Ghis" jusqu'au 20 mai, 9 h. à 6 h. sauf dimanche, mercredi, 8 à 10 h., vendredi, jusqu'à 9 h. 30.

GALERIE ART CENTRE — (1447 ave. McGill-College), "Sybil Wolfe", lundi à samedi 9 h. 30 à 6 h.; vendredi jusqu'à 9 h.

GALERIE HAEFFELY — (3445 Peel), Paolo Boni, jusqu'au 13 mai, tous les jours de midi à 7 heures, mercredi soir de 8 h. à 10 h., dim. de 2 h. à 6 heures.

GALERIE DUBOURG — (849 ave. de l'Eglise), "Léonie Colangelo", tout les jours de 9 h. à 6 h. jeudi et vend. 9 h. à 9 h. p.m.

EXPOSITION jusqu'au 15 mai



VILLALONGA

de 9 à 5.30 sauf DIMANCHE

DOMINION GALLERY

1438 ouest, Sherbrooke

CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL — "Joseph Giunta", tous les jours de 11 h. à 7 h. Jusqu'au 30 mai.

GALERIE ARS CLASSICA — (1454 ouest, Sherbrooke) "Pierre Lafleur", du 7 au 24 mai, tous les jours de 11 h. à 6 h., mercredi jusqu'à 9 heures.

MONTREAL GALLERY — (1448 ouest Sherbrooke), "C. Hokin", du 15 au 31 mai, 9 h. à 7 h. p.m.

MUSEE DES BEAUX-ARTS — (Galerie XII) "Gisèle Verreault-Lapointe" et Tony Tassona, jusqu'au 12 mai.

GALERIE MORENCY — (1564 St-Denis) "Adrien Hébert" jusqu'au 18 mai.

EXPOSITION

GRAVURES COLOREES

Récentes

par

SILVERBERG

galerie Waddington

1456 ouest Sherbrooke

Tous les jours:

9.30 a.m. à 5.30 p.m.

Mercredi soir:

7.30 p.m. à 10.00 p.m.

EXPOSITION

Jean-Paul Mousseau

galerie agnès lefort

1504 rue Sherbrooke

Montréal

EXPOSITION

DENIS JUNEAU

PEINTURES ET SCULPTURES

DU 13 MAI AU 26 MAI

Lun. à sam. 11 a.m. à 6 p.m. - Mer. soir 8.30 - 10.30

Dimanche 2 à 6 p.m.

2080, Crescent — AV. 8-1562

galerie denyse delrue

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens et européens.

1450, rue Drummond, Montréal

Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

En collaboration avec les

GALERIES STOLPER, de New-York

Exposition commençant le 15 mai jusqu'au 1er juin

SCULPTURES PRÉ-COLOMBIENNE OCÉANIQUE et AFRICAINE

Probablement la plus importante collection d'art primitif à visiter à Montréal depuis de nombreuses années.

GALERIE LIPPEL

Art primitif

2159 rue Mackay, Montréal

842-6369

du lundi au samedi 11 a.m. à 6 p.m.



LE COMITÉ D'ÉTUDE ET D'INFORMATION SUR L'ALCOOLISME

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

DEMANDE

UN SPÉCIALISTE EN ÉDUCATION POPULAIRE

TRAITEMENT INITIAL: \$6.000.00

FONCTIONS: Sous la direction du Comité, participer à la réalisation de programmes d'éducation populaire et d'information sur le problème de l'alcoolisme; préparer des articles pour journaux, revues, brochures, dépliants, etc.; préparer un bulletin, des dépliants, des informations à l'occasion d'expositions; préparer des programmes de diffusion populaire; rédiger des rapports, textes de conférence, etc.; faire tout autre travail connexe.

QUALITÉS REQUISES: Grade universitaire au niveau de la maîtrise ou équivalence en organisation communautaire ou en service social de groupes; connaissance approfondie du français, de l'anglais et des pratiques modernes de diffusion. Aptitudes à écrire, à parler à des groupes et à travailler en équipe. Qualités personnelles appropriées.

Les candidats intéressés à cette fonction devront faire leur demande par lettre, en indiquant leurs curriculum vitae, âge, état civil, études, expériences, emplois antérieurs et actuels. Prière d'adresser votre demande avant le 15 juin 1963, à

Me Robert Massé, Secrétaire Général,
Comité d'Étude et d'Information sur l'Alcoolisme,
641, Grande Allée Est, Québec 4, P.Q.

PROVINCE DE QUÉBEC

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Enseignement gratuit
Admission par voie de concoursROLAND LEDUC, directeur général
RAOUL JOBIN, directeur à Québec

Sous l'autorité du ministère des Affaires culturelles, le Conservatoire dispense un enseignement gratuit couvrant les instruments à clavier (y compris le clavier), les instruments de l'orchestre symphonique, l'harmonie, le contrepoint, la fugue, la composition, l'art vocal et l'art dramatique.

L'admission se fait par voie de concours. Le Conservatoire acceptera les inscriptions du 13 au 24 mai inclusivement, tous les jours non fériés, de 10 heures a.m. à 4.30 p.m. (le samedi excepté).

Les candidats doivent se présenter en personne au Secrétariat du Conservatoire, 506 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Sur demande, et à la condition de mentionner leur âge, les candidats aux classes de la section musicale recevront un programme-type d'examen d'admission.

Droits d'inscription
\$15.Prospectus sur demande
Tél.: VI. 2-9877

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le Ministre
Georges LaplanteLe sous-ministre
Guy Frégault

Ministère de la Jeunesse

COMITÉ D'ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE DANS
LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC

AVIS

Le Comité d'étude aura à présenter un rapport intérimaire, au plus tard le 1er juillet 1963, sur les problèmes les plus urgents, entre autres, le bien-fondé de l'existence de deux écoles d'architecture dans le Québec.

Les personnes et associations qui désireront présenter des mémoires sont invitées à le faire et à en aviser le Comité d'étude sur l'enseignement de l'architecture, a/s Services de l'enseignement supérieur, ministère de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Walter Moisan
Secrétaire.

L'univers féminin



Fête des mères

Si j'étais une fée
Je transformerais ma mère en tulipe
Et mon père en coquelicot
Ma soeur en rose
Et mon beau-frère
Je le transformerais...
En drapeau français.

Danièle Michaud, 7 ans,
Beloeil.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
11 mai	Conventum annuel de l'Amicale des Anciens de l'école Victor-Doré, à 8h, en la salle de l'école Victor-Doré. Un spectacle de variétés aura lieu durant la soirée et un goûter sera servi. Tous les anciens de l'institution et leurs amis sont cordialement invités. Renseignements: 322-6337.	1350 est, boul. Métropolitain.
11 mai	Audition annuelle des Petits Chanteurs à la Croix d'Erable, à 8h30 au Collège Stanislas, sous la direction de l'abbé James. Cordiale invitation à tous les amateurs de chant.	780, boul. Dollard, Outremont.
11 mai	Conférence organisée sous les auspices de la Société des Femmes célibataires, à 8h, du soir. La directrice de la Villa St-Michel, Soeur Ste-Mechilde, donnera une conférence intitulée: "Suis-je responsable de mon frère?" Renseignements: RA-9-6418.	Salle de la Cafeteria de l'Oratoire St-Joseph.
13 mai	Proclamation de la Semaine de Citoyenneté à l'Hôtel de ville de Montréal, à 8h30. Présence des lauréats du concours organisé dans les écoles anglaises de Montréal. Cette manifestation est organisée par le Conseil du Civisme de Montréal.	Hôtel de ville, Montréal.
14 mai	Partie de cartes pour venir en aide aux Missions d'Afrique, organisée par Mme J.-E. Pelletier, à 2h. Renseignements: 2973 rue Lacombe.	Couvent des Soeurs Missionnaires, 3860, Ave Laval.
14 mai	Dîner organisé par le comité féminin du Musée des Beaux-Arts à l'occasion de la Fête des Fleurs et de la Foire des antiquaires. L'Honorable et madame Georges-Emile Lapalme seront les invités d'honneur. La soirée de gala commencera à 8h30.	Musée des Beaux-Arts, Montréal.
15 mai	Lunch et assemblée annuelle des Dames auxiliaires de l'Hôpital Notre-Dame, à 12h30. Le Dr Paul Bourgeois secondera les rapports.	Salon "La Loire", Hôtel Windsor.
15 mai	Assemblée générale annuelle de la Société d'Etude et de Conférences, à 11h15 a.m. Le déjeuner sera sous la présidence d'honneur du consul général de France et de Mme Philippe Benoist et sera servi à 12h30. L'organisatrice de cette réunion est Mme André Gibeault. Renseignements: WE-2-8607.	Salon Bleu, Hôtel Windsor.
15 mai	Journée de la "Femme de l'année" organisée par le conseil des Femmes membres de la C.C.M. L'invitée d'honneur de cette journée est Mme Suzanne Fouché, fondatrice de la Ligue pour l'adaptation du handicapé physique au travail, auteur de plusieurs volumes. Le banquet qui sera suivi de la conférence débutera à 7h. Renseignements: UN-1-9051.	Salon Versaille, Hôtel Windsor.
15 au 18 mai	Foire des antiquaires et fête des fleurs, deux expositions ouvertes au public de 11h. a.m. à 10h. du soir. Les articles mis en vente seront de fabrication antérieure à 1847 et aux fins de garantir leur authenticité ils auront été soumis à l'examen d'un comité d'experts.	Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest, Sherbrooke.

Triple Effet...

- Une petite dose: DIGESTIF
- Double la dose: LAXATIF
- Triple la dose: PURGATIF

ASEPTA est agréable au goût.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

ASEPTA

Les mères de famille sont fêtées depuis des siècles

Bien des siècles avant l'ère chrétienne, nous apprenons les historiens de Coutts Hallmark, les mères de famille chinoises étaient déjà l'objet d'une grande vénération. Les Romains, eux, consacraient un festival annuel à Hilaria, déesse de la maternité. Il y a plus de mille ans les Nahuas du Mexique organisaient des festivals floraux en l'honneur de Chicomehuatl qui, pour eux, était la Terre mère de toute création. En Angleterre, au début du 17e siècle, les jeunes gens et jeunes filles qui travaillaient loin de chez eux avaient la permission de passer le Dimanche des Mères en famille.

En Amérique du Nord c'est Mlle Anna M. Jarvis, chargée d'une école du dimanche méthodiste de Philadelphie, qui eut la première l'idée de célébrer un service commémoratif annuel en l'honneur de sa propre mère. La première cérémonie eut lieu en 1908 et l'idée s'en propagea rapidement. Six ans plus tard le président Wilson signait une résolution du Congrès instituant le deuxième dimanche du mois de mai comme le jour officiel de la Fête des Mères et la célébration en devint vite populaire également au Canada.

Bien que de création récente sur ce continent, la coutume des souhaits et cadeaux en ce jour ne s'en est pas moins solidement établie, nous disent encore les spécialistes de Coutts Hallmark. On envoie même souvent, par exemple, à la "maman de mon ami", aux marraines, épouses, soeurs, tantes et autres parentes. Mais, naturellement, les mamans et les grand-mamans sont celles auxquelles on pense le plus ce jour-là.

On peut les honorer avec dignité et beauté ou avec bon humeur, mais jamais avec ironie. Et les cartes de la Fête des Mères de 1963 sont assez nombreuses pour parfaitement exprimer le goût particulier et la personnalité de chacun d'entre nous.

La couture chez soi



Pour porter dans la maison ou pour jardiner, une tunique en coton facile à confectionner.

Le patron imprimé no 9106 est offert pour les tailles petites (10, 12); moyennes (14, 16) et larges (18, 20). Le grandeur "large" requiert 2 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50cts au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Les petits frères des pauvres:

Une oeuvre ÉTONNANTE de jeunesse d'amour fou et de hardiesse

Une vieille impotente n'était plus sortie depuis douze ans de sa mansarde. Agée de 85 ans, elle vivait, isolée dans une seule pièce. Chaque fois qu'elle recevait un petit frère, elle l'interrogeait avidement sur ce qu'il voyait dehors... Un jour, après beaucoup de questions, elle ajouta:

— Dites-moi, encore. De quelle couleur sont les képis des sergents de ville?

— Mais ils sont bleus, répondit le petit frère un peu interloqué.

Il y eut un silence et la vieille dame dit lentement:

— C'est si beau, la rue!

Le Canada a un million de personnes de plus de 65 ans

Il y a présentement dans notre pays plus d'un million de personnes qui ont dépassé l'âge de 65 ans, mais c'est que toutes ces personnes sont des vieillards? Si nous acceptons le mythe que l'âge de 65 ans signifie automatiquement la retraite de la participation au genre humain, les Petits Frères, eux, ont renoncé à cette forme d'injustice et ne considèrent l'homme devenu vieux seulement quand il est abandonné de tous, reclus dans une chambre, souffrant d'une immense solitude. Les Petits Frères accomplissent leur oeuvre depuis une douzaine d'années en France, aux Etats-Unis (plus précisément à Chicago) et au Maroc. Le premier Petit Frère canadien est un tout jeune comédien que nous avons admiré, il y a quelques années dans l'émission "14 rue de Galais", à la télévision. Roland est entouré de Philippe, Maurice et Joe, l'Américain. Ces quatre petits Frères sont réunis non pas en congrégation au sens où nous l'entendons généralement, mais en institut séculier. Comme tous les autres petits frères du monde, ils ont fait les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance mais vivent en cellule autonome de trois à dix petits Frères et ne portent aucun costume particulier mais le complet civil normal au pays qu'ils habitent. Ils peuvent être relevés de leurs vœux chaque année. Au Canada, ils relèvent directement du cardinal Léger qui fut l'un des premiers à les inviter à s'installer à Montréal.

Esprit d'amour fou et de hardiesse

Cette étonnante charité qui est la leur, ils la puisent, disent-ils, dans l'esprit d'amour fou de l'Evangile. "Que faut-il faire, pour aimer les pauvres?" nous demande l'un des Petits Frères? Leur montrer, justement, qu'on ne se penche pas sur eux, par pitié pour leur malheur, mais bien lever les yeux vers eux avec amour. Leur donner le nécessaire, l'indispensable dont ils manquent souvent, c'est évidemment le premier des devoirs et comme les organismes sociaux sont trop nombreux, nous sommes obligés de l'exercer, à certains moments. A ce moment-là, il s'agit tout simplement d'une question de justice humaine et de philanthropie. Notre raison d'exister n'est pas de suppléer à l'assistance publique, aux pensions de vieillesse, ou aux maisons d'accueil pour les vieillards. C'est plutôt de chercher pour les vieillards qui ne reçoivent aucun secours, et qui demeurent seuls, le plus beau cadeau, celui qui fera le plus plaisir. C'est ainsi que le Petit Frère qui prépare un repas pour l'un de ses protégés, cuisinera un véritable repas de fête, un repas que jamais ce pauvre vieillard n'aurait jamais eu la pensée de désirer... car en plus de leurs multiples qualités ces Petits Frères sont des cordons-bleus hors classe. Ils nous ont fait goûter, alors que nous cautions avec eux, un bœuf bourguignon et des fèves au lard, un choucroute dignes du meilleur chef de Montréal.

La jeunesse au service des aînés

Les Petits Frères que nous avons rencontrés étaient des garçons d'à peine 35 ans, jeunes d'esprit, dynamiques, gais et rieurs, un peu poètes, amoureux des fleurs, des fins repas, de la campagne autant que de leurs vieillards. C'est une règle de la maison que d'être jeunes, me dit le Petit Frère Roland. Pour s'occuper des aînés, il faut être pleins d'entrain, connaître le moins possible la tristesse et les soucis. Un vieillard adore se faire bousculer un peu, gentiment, par des plus jeunes. Son premier mouvement sera toujours de refuser une promenade "parce qu'il se sent malade, fatigué, trop vieux" mais dès que nous l'amenons au parc, dans la rue, à la campagne, il reprend des forces et il retourne dans sa chambre, ravi, rayonnant, plein de reconnaissance. A ce sujet, l'un des Petits Frères nous a signalé qu'ils recrutent à l'heure actuelle des auxiliaires... c'est-à-dire des jeunes garçons entre 18 et 35 ans qui pourraient les aider cet été à amener leurs vieillards passer quelques semaines de vacances dans les Laurentides dans une grande maison, qu'ils viennent de louer. Une dizaine d'étudiants de l'université de Montréal et de collèges classiques ont ainsi offert une ou deux semaines de leurs vacances pour aider les vieillards.

POUR SA SANTE



TOUTE LA FAMILLE BOÎT

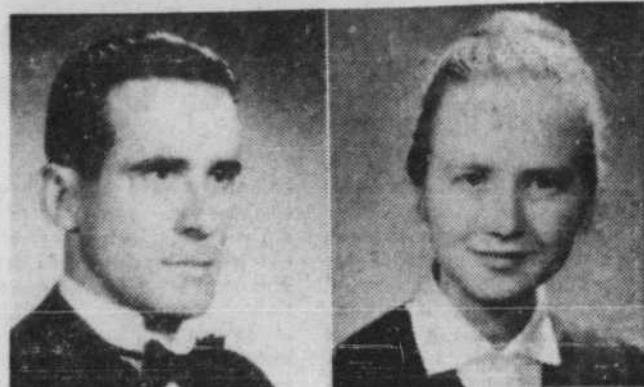
UNE EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI LAVE FOIE REINS, VESSIE

Salthines

ECHANTILLON GRATUIT G.P.F. 200 RUE VALLEE MONTREAL

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

Fiançailles



Le révérend père Jean-D. Mauger, o.p., a béni, samedi le 27 avril dernier, les fiançailles de Mlle Claire Clément, fille de M. et Mme Marcel Clément de la Côte-des-Neiges, avec M. Georges Gayard, fils de M. Alphonse Gayard d'Albi (France). Le mariage sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Neiges le vendredi 14 juin à 11h30. Mlle Claire Clément est la fille de M. Marcel Clément, directeur des pages financières du Devoir.

Pour faire ce métier de petit frère, il faut être un peu fou...

Avec leur volonté d'apporter un rayon de beauté à leurs vieux amis, les Petits Frères passent facilement pour des exaltés un peu délirants, écrit la revue "Fêtes et Saisons" qui leur consacrait un numéro entier il y a quelques années. Pourtant, ils ont simplement renoué avec la grande tradition de charité du XVIIe siècle qui permettait par exemple à un Saint-Vincent-de-Paul, malgré sa pauvreté personnelle, d'apporter à ses pauvres, les meilleurs poulets, fruits et vins de son pays. "En effet, nous dit le Petit Frère Philippe, il faut être un peu fou... de cette folie qui fit renverser à Marie-Madeleine sur les pieds du Seigneur, les meilleurs parfums... ou encore au Christ lui-même d'offrir le meilleur vin aux invités de Cana qui avaient déjà bu depuis le matin..."

Un BAZAR qui aura l'air de Paris

Mais pendant tout ce temps consacré aux pauvres et aux vieillards, il faut bien que les Petits Frères vivent, achètent des cadeaux pour leurs protégés, la nourriture qui servira à fabriquer des "douceurs", le loyer de la maison de campagne, etc. Comme la maison de Montréal est encore toute jeune, c'est celle de Paris et des dons de quelques personnes de Montréal qui ont réussi à faire vivre cet institut séculier. Mais les Petits Frères canadiens voudraient rendre leur maison autonome, non à la charge de Paris ou des campagnes de souscriptions, et c'est dans ce but qu'ils organisent un BAZAR, les 23 et 24 mai prochains au Centre du Théâtre, 1494 ouest, rue Sherbrooke. Ils y vendront des parfums français, des foulards de soie, des bijoux qui leur ont été offerts par les maisons les plus renommées de France. Ils vendront ces articles au prix normal mais comme ils leur ont tous été offerts gratuitement, ils espèrent ramasser ainsi une somme d'argent qui leur permettra de continuer à assister leurs vieillards montrealais et si possible à multiplier par trois ou quatre le nombre de leurs protégés au cours de la prochaine année. Voulez-vous respirer un air de Paris, tout en aidant les Petits Frères, alors, vous êtes invitées, lectrices du "DEVOIR", à participer à cette oeuvre aussi ÉTONNANTE que JEUNE.

Solange CHALVIN

L'élégance de l'heure



No A-650

Très jeune d'allure, cet ensemble trois-pièces se porte aussi bien au printemps qu'à l'été. A noter la sur-blouse genre "pull-over" très moderne cette saison-ci. C'est une création Alan Phillips de la maison Siephan. Le patron imprimé no A-650 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert pour la jupe et le pull-over 3/4 verge de tissu de 39 pouces de largeur; pour la blouse, 1 1/4 verge de tissu de même largeur.

Ce patron est en vente au prix de 1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

TULIPE NOIRE

DE CHENARD

CHEZ EATON AUJOURD'HUI



Madame
Françoise
Gaudet-Smet

journaliste, écrivain, directrice du Centre d'artisanat Claire Vallée est chez Eaton aujourd'hui de 10h30 à midi et de 2h. à 4h. au "Coin du Poupon" au quatrième.

Madame Gaudet-Smet se fera un plaisir de vous recevoir et d'autographier son disque "Heures d'amour"... un recueil de poèmes charmants récités par l'auteur.

Le disque 4.00

AU QUATRIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO.

Croissance
Vigueur
Santé
par le sport
et le

LAIT POUPART

LA 3-2193
Au service
des Montréalais
depuis plus de 40 ans.

A. Poupert & Cie
LIMITÉE

1715, RUE WOLFE MONTREAL

Dominion Scottish Investments Ltd., 5 cts l'action ordinaire, 28 juin, inscription 14 juin.

Economic Investment Trust Ltd., 7 cts la nouvelle action, 28 juin, inscription 14 juin; 62 1-2 cts l'action privilégiée 5 p.c., 31 mai, inscription 17 mai.

Dividendes
 Dominion Scottish Investment
 Co. Ltd., 5 cts l'action ordi-
 naire, 28 juin, inscription 14
 n.
 Economic Investment Trust
 Ltd., 7 cts la nouvelle action,
 14 juin, inscription 14 juin;
 1-2 cts l'action privilégiée
 p.c., 31 mai, inscription 17
 p.c.

a) du lot numero deux de la subdivision du lot numero quatre cent vingt-trois de la subdivision officielle du lot originel numero quatre cent quatre-vingt-six (446-423-2) aux plan et de renvoi officiels susmentionnés, mesurant quarante-six pieds de largeur (42') par dix-huit pieds de profondeur (18'), mesure anglaise, plus ou moins;

b) de la partie sud-est du lot numero quatre cent vingt-deux de la division officielle du lot originel numero quatre cent quarante-huit (448-422-2) aux plan et de renvoi officiels de la paroisse du Sault-aux-Récottes, mesurant, ladite partie, vingt-huit pieds de largeur (28') (cette largeur étant la largeur en-

de quarante-deux (32) pieds le tout mesure anglaise, ou moins, et bornée consistant: au nord-ouest par la ligne nord-est dudit lot 445-421, au côté nord-est par le lot 445-421, au côté sud-est par le lot 445-403 et au sud-ouest par le lot 445-423-2, décrit ci-dessus; d'où une lisière de terrain vague comme étant l'extrémité nord-est de la partie nord-est du lot numéro quatre-cent quarante-deux (442) P.N.E. et de la lot originaire quatre-cent quarante-six (446 P.N.E. et O. 4^{ème}) au plan et livre de droits officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, ladite lisière de terrain vague mesurant de la largeur (8') par une profondeur de quarante-deux (32'), et bornée comme suit: en front, au nord-ouest par la rue MacCauley, au côté nord-est par une partie du lot 445-421, au côté sud-est par la partie sud-est dudit lot

22) décrit ci-dessus au paragraphe "c" et de l'autre côté, sud-ouest par le reste de la grande partie nord-ouest du lot 46-48-1.

Et une assise de terrain int front sur le boulevard St-Cl dans la ville de St-Mil, mesurant quatre pieds de large (4') par une profondeur de quatre-vingts pieds et sept onces (80' 7") le dit lot mesure d'assez plus ou moins, conformément suit.

e) de la partie extrême sud du lot un de la subdivision du lot sept cent soixante-dix de la subdivision officielle du lot originant du lot cent quatre-vingt-sept (187-779 P.S.E.) d'un p'n et livre de renvoi offerts de la paroisse de Sault-au-collat, mesurant quatre pieds de large (4') par une profondeur de trent-deux pieds et dix onces (32' 10") le dit lot mesure d'assez plus ou moins, bornée comme suit: en front, au sud,

par le boulevard St-Mil,
sur un côté, au nord-ouest
recte du lot 446-779-1, à l'ar-
rière, au nord-est par la partie
sud-est du lot 446-423-1, décrit
ci-dessus, et de l'autre côté, au
est par le lot 446-779-2;
(3) et de la partie sud-est
du lot un de la subdivision du
quatre cent vingt-trois de
subdivision officielle du lot
quatre cent vingt-trois de
(446-123 P.S.E. 1) au cadas-
striquement, mesurant qua-
pièds (4') de largeur par
de profondeur de vingt-huit
pieds (25'), mesurant anglais, plus
ou moins, bornée, comme
il est en front, au sud-ouest, par
la partie sud-est décrite ci-
dessus du lot 446-779-1, d'un cô-
au nord-ouest par le reste
du lot 446-423-1, à l'arrière, au
est par une partie du lot
446-779-2, au sud-est par la
partie par le lot 446-423-2 aux
plan et livre de renseignements
officiels;

et d'une partie du lot
tre cent vingt-deux de la
division officielle du lot ac-
tuel, ou, autrement dit, par
G.P.P. 42) au plan et livre
renvoi officiels, mesurant
des pieds de largeur (4') par
profondeur de vingt pieds
) et borne comme suit : a
bout, au sud-ouest, par la
tête extrême d'un poteau
massus, du lot 446-423-1, d'un
é, au nord-ouest, c'est-à-dire
une distance de trente-huit
des (33') de la ligne de la rue
Cauley, par une autre partie
du lot 446-423-1 appartenant à
Joseph Renaud, remon-
tant, à l'autre bout, au nord-
et de l'autre côté, au sud-
par d'autres parties dudit
446-424 avec les bâtisses
sues érigées, particulièrement
l'édifice de la maison de
manant un entrepôt et une mai-
portant les numéros civi-
s 7383, 7397 et 7389, boule-
St-Michel.

avec toutes les servitudes
actives et passives, apparentes
occultes y attachées, et par-
ticulièrement une servitude de
pour les fenêtres, la gale-
rie, l'escalier, et avec la tolé-
rance de construction d'un e-
tage et d'une galerie dans la-
dite, tout qu'établi dans la e-
est enregistré au bureau d'enre-
gistrement à Montréal sous le nu-
mero 9'2901."

Il est étre venu à mon bureau,
la cité de Montréal, le 17th de
MAY ET UN ENIE jour de MAY
3, à DEUX heures de l'après-
midi.

Bureau du Sherif,
Montréal, 9 mai 1963.
L. P. CAISSE, C.R.
Le Sherif,

UN GRAVE PROBLÈME DE NOTRE TEMPS

L'éducation chrétienne à l'amour et aux réalités sexuelles

Par Claude RYAN

De tous les problèmes que dans un proche avenir étudiera le Concile oecuménique, il n'en est peut-être pas de plus grave ni de plus pressant pour les laïcs que celui d'une pastorale de l'amour humain adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

Déjà, à l'occasion de consultations faites en vue du Concile auprès des laïcs des milieux intellectuels et ouvriers, les problèmes de la morale conjugale et de l'amour étaient apparus, avec ceux de la liberté et de la pauvreté, comme ceux qui préoccupent le plus les laïcs de 1963.

Ce fait trouve une confirmation nouvelle dans les découvertes que vient de mettre à jour la Ligue ouvrière catholique, à l'occasion de la Semaine annuelle de la famille ouvrière.

Selon une enquête conduite récemment par les militants de la L.O.C., 80 p.c. des adultes du milieu ouvrier ne connaissent que de manière fragmentaire ou déformée la doctrine de l'Eglise relativement à la régulation des naissances. Sur 500 observations de vie quotidienne recueillies ces dernières semaines, 60 p.c. rapportent que les parents recourent à la limitation des naissances par des moyens anticonceptionnels. Dans un grand nombre de cas, le problème de la limitation des naissances, souvent traité avec dureté par des confesseurs peu avertis, est une cause de perte de la foi ou d'abandon progressif de la pratique religieuse, du moins d'une diminution de confiance envers l'Eglise.

Le sondage de la L.O.C. révèle de graves carences des parents dans l'éducation sexuelle et affective de leurs enfants. 60 p.c. des parents ne réussissent pas à faire cette éducation, parce que leur propre éducation ne les a point préparés à cette tâche. Seulement 8 p.c. des parents déclarent faire conjointement l'éducation sexuelle et sentimentale de leurs enfants. La plus grave carence est sans doute l'absence à peu près totale du père dans ce domaine: 90 p.c. des pères de famille ne font pas l'éducation affective et sexuelle de leurs enfants.

Ces faits nous invitent à un examen de conscience sur la conception de l'amour humain et des réalités sexuelles qui a longtemps prévalu dans nos milieux chrétiens.

Nous avons tendu à trop considérer la chair comme une occasion de péché ou de diminution de l'homme. Nous n'avons fait à l'amour et au sexe qu'une place tardive et limitée dans nos programmes et nos méthodes d'éducation.

De même, notre présentation de la morale chrétienne en matière sexuelle fut le plus souvent matérialiste, mathématique, négative.

Devant les problèmes que pose désormais la vie urbaine aux laïcs mariés, l'Eglise sent qu'elle doit assouplir et nuancer, sans en altérer l'essence, son enseignement et sa pédagogie dans le domaine de la vie familiale et conjugale.

Mais les pasteurs ont un profond besoin, avant de pouvoir définir une pastorale dynamique de l'amour humain au XXe siècle, de l'effort conjugué des chercheurs de diverses disciplines et des militants engagés dans l'éducation populaire.

Aux sociologues, aux économistes, aux médecins, aux juristes, il incombe de préciser les conditionnements concrets qui président à la vie conjugale et familiale dans le monde actuel.

Aux militants de l'éducation populaire revient la tâche non moins importante de découvrir au jour le jour, par les contacts de la vie ordinaire, les problèmes angoissants que se posent, dans le domaine de l'amour et de la sexualité, les hommes d'aujourd'hui, — puis de porter ces problèmes à l'attention des autorités compétentes.

Ce travail est urgent. Car plusieurs de nos complexes individuels et collectifs ont leur racine, au fond, dans une atrophie précoce et inconsciente des dynamismes sexuels et affectifs qui sont partie intégrante de cette nature que le Seigneur a voulu racheter dans sa totalité.

19 nouveaux prêtres seront ordonnés aujourd'hui pour le diocèse de Montréal

Dix-neuf séminaristes appartenant au diocèse de Montréal recevront ce matin, à la cathédrale Marie-Reine du Monde, des mains du cardinal Paul-Emile Léger, le sacrement de l'Ordre.

Ce sont Messieurs les abbés André Bergeron, Joseph Cameron, Fernand Deslauriers, Claude Desrochers, Guy Drapeau, Jean-Pierre Duchesne, Raymond Durand, Denis Gervais, André Hotte, Pierre Lefebvre, Claude Letourneau, Serge Lévesque, Roland L'Italien, Gilles McDuff, Denis Noël, Mario Paquette, Marcel Sauvé, Claude Tétrault et Pierre Trudeau.

Au cours de la même cérémonie à la cathédrale, le cardinal Léger confèrera le diaconat et le sous-diaconat à vingt-deux séminaristes des diocèses de Montréal, Saint-Jean, Valleyfield et Mont-Laurier. Une dizaine de séminaristes appartenant au diocèse de Sault-Sainte-Marie, de Charlottetown, de Burlington, Springfield et Worcester aux Etats-Unis recevront également le sous-diaconat.

Hier, dans la chapelle du Grand Séminaire de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger et Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal, ont conféré les ordres mineurs à une centaine de séminaristes.

Plusieurs sessions de formation sociale auront lieu au cours des prochains mois

Du 22 au 26 mai, à l'Institut Jésus-Marie d'Outremont, 250 éducatrices religieuses et laïques suivront une session de formation sociale comprenant des cours et séances de travail sur la vie professionnelle, le rôle social de l'institutrice, les relations entre religieuses et laïques, les devoirs mutuels des patrons et des employés et la pensée de l'Eglise en regard de questions sociales d'actualité.

Cette session fait partie du vaste programme de formation sociale chrétienne mis en œuvre depuis deux ans par le Département d'action sociale de la Conférence Catholique Canadienne. Le Département qui dirige M. l'abbé Charles Mathieu de Montréal, a été chargé par l'Épiscopat canadien de favoriser la diffusion de la pensée sociale chrétienne dans tous les milieux.

Le Département d'action sociale de l'Eglise a l'intention de proposer des ateliers de problèmes sociaux concrets que les institutions et les divers milieux ont à envisager, une introduction à la sociologie, des principes de relations humaines et des éléments de psychologie sociale, une expérience guidée de vie d'équipe, une initiation à différentes méthodes de discussion en groupe et la projection et la discussion de films sociaux.

Le deuxième cycle comporte des exposés plus avancés sur la doctrine sociale de l'Eglise, des études sur les relations entre clercs et laïcs, entre religieux et laïcs, des sessions sur les exigences sociales de l'exercice de l'autorité, l'analyse de ces types de tensions et de conflits sociaux, une expérience plus poussée de vie d'équipe, une journée de re-

traite sociale et des expériences additionnelles de discussion en groupe et d'étude de problèmes sociaux, à l'aide de moyens audio-visuels.

Le troisième cycle comprend des travaux supplémentaires sur l'enseignement social de l'Eglise, la psychologie sociale des relations humaines et les problèmes de communication à l'intérieur des divers types de société.

Le programme de formation du département d'action sociale de la CCC s'adresse, avec des variantes adaptées à chaque milieu, aux prêtres, aux séminaristes et étudiants en théologie, aux religieux, aux éducateurs, aux employeurs, aux dirigeants sociaux.

En plus des sessions régulières qui ont lieu dans divers centres du pays, le Département d'action sociale annonce la tenue d'une session spéciale d'initiation aux questions sociales à l'intention des séminaristes, scolastiques, frères et prêtres ordonnés au cours de l'année. Cette session d'initiation aura lieu à Montréal du 24 au 29 juin prochain.

Au cours de l'automne, le département d'action sociale organisera aussi des journées sacerdotales d'études sociales à l'intention des aumôniers d'action sociale et des prêtres spécialisés dans les questions sociales. Cette session aura lieu à Montréal du 11 au 14 novembre.

À Montréal, du 27 novembre au 1er décembre, aura lieu une session sur l'exercice de l'autorité, à l'intention des personnes investies de charges d'autorité dans diverses institutions.

Du 2 au 5 décembre, à Montréal, se tiendra une session d'initiation à la sociologie religieuse, à l'intention des dirigeants laïques et ecclésiastiques, d'œuvres apostoliques et sociales.

Le Département d'action sociale annonce enfin la tenue au cours de l'année 1963 d'une série de consultations religieuses, c'est-à-dire de rencontres consultatives autour de problèmes reliés à la pensée sociale de l'Eglise. Parmi les thèmes qui seront abordés au cours des consultations de 1963, on relève: "L'opinion publique et l'évaluation des biens qui appartiennent à l'Eglise aux communautés et au clergé"; "Le salaire des religieux"; "L'information et la formation des religieux et des religieuses en vue des élections civiles"; "L'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier".

Les personnes intéressées à obtenir des renseignements sur les sessions de formation du Département d'action sociale de la CCC peuvent s'adresser au directeur du département, 90 avenue Parent, Ottawa.

Session de formation grégorienne à St-Benoit

De nouveau cet été, les moines de Saint-Benoit du Lac tiendront deux sessions de formation grégorienne d'une durée de dix jours chacune. Depuis 1952, ces cours d'été en chant grégorien se donnent à Saint-Benoit du Lac à l'intention des curés, séminaristes, scolastiques, religieux et religieuses, maîtres de chapelle et laïcs intéressés au chant grégorien.

L'enseignement donné à l'abbaye se caractérise par trois programmes complets en eux-mêmes et élaborés dans les possibilités variées des élèves. Durant les cours d'été, on ne donne que le programme secondaire et quelques éléments du programme supérieur. Les cours sont à la fois théoriques et pratiques.

Grâce à l'enseignement dispensé par ces cours d'été, l'esprit de Saint-Benoit du Lac rayonne actuellement sur une quinzaine de pays: Honduras, Haïti, Colombie, Venezuela, Paraguay, Chili, Cameroun, Uganda, Tanganyika, Indes, Pakistan, Philippines, Formose, Japon.

Deux écoles de musique orientale sont officiellement rattachées à Saint-Benoit du Lac pour le chant grégorien. Les religieux de Saint-Benoit du Lac seront heureux d'adresser un prospectus complet aux personnes qui en feront la demande.

Les religieux de Saint-Benoit du Lac seront heureux d'adresser un prospectus complet aux personnes qui en feront la demande.

UN GROUPE D'ETUDIANTS ONT FAIT UNE ENQUETE

Le Directoire sur la pastorale de la messe est appliqué en tout ou en partie dans plus de cinquante p.c. des paroisses de Montréal

Le 27 janvier dernier, l'épître fut lue en français dans 63 p.c. des églises paroissiales de Montréal. L'évangile fut lu en français dans 84 p.c. des églises. Dans un peu plus de la moitié des paroisses, la communion fut distribuée aux fidèles au moment prescrit par le Directoire, c'est-à-dire après la communion du prêtre. Dans 61 p.c. des paroisses, un commentateur dirigeait la participation des fidèles aux prières et chants de la messe.

Ces faits — et bien d'autres encore — nous les devons à un groupe de 250 étudiants en philosophie de nos collèges classiques qui décidèrent d'assister, par un dimanche de fin janvier 1963, à la messe célébrée dans 141 paroisses différentes de l'archidiocèse de Montréal, soit 71 p.c. des 198 paroisses francophones du diocèse.

L'enquête avait pour but de vérifier dans quelle mesure les orientations prescrites dans le Directoire de la messe ont été effectivement mises en pratique. On se souvient qu'en février 1960, le cardinal Léger et les évêques de la province ecclésiastique de Montréal promulguèrent un Directoire pastoral de la messe. Le Directoire s'inspirait des normes les plus récentes

du mouvement liturgique. Le texte promulgué dans la province ecclésiastique de Montréal reçut des commentaires très élogieux des plus hautes autorités romaines et fut même adopté par plusieurs diocèses européens.

Mais une question était demeurée sans réponse. Quelle réception serait faite au Directoire dans les paroisses du diocèse, dont la plupart étaient solidement incrustées dans un style de liturgie de l'âge baroque, c'est-à-dire un style mettant l'accent sur la liturgie-spectacle, sur l'absence de communication vivante entre l'autel et la nef, sur la dévotion individuelle des fidèles?

L'enquête révèle qu'un effort sérieux de renouveau est amorcé dans plus de la moitié des paroisses du diocèse, mais qu'en bien des endroits l'effort n'est encore qu'embryonnaire.

Voici, brièvement résumés, les conclusions préliminaires que tirent de l'enquête les pères Vincent Nadeau et Philippe Leblanc, dominicains.

Communiqué: plus de la moitié des paroisses respectent le moment prévu par le Directoire pour la distribution de la communion. Plusieurs paroisses n'ont pas encore emboîté le pas et continuent de distribuer la communion à n'importe quel moment.

Participation des fidèles: près de 100 paroisses sur 171 mettent à la disposition des fidèles le Livre des fidèles ou le Prie avec l'Eglise; 60 p.c. des paroisses invitent les fidèles à participer aux prières de la messe avec le célébrant. Dans plus de 55 p.c. des paroisses, un commentateur contribue heureusement à favoriser une participation des fidèles.

Lectures en français: l'épître et l'évangile sont lus en français dans plus de la moitié des paroisses.

Predication: la prédication laisse à désirer dans bien des paroisses. Plusieurs enquêteurs ont souligné la pauvreté des sermons. L'homélie liturgique, c'est-à-dire l'allocution pastorale centrée sur la liturgie du jour, n'existe que dans une paroisse sur quatre. Il est encore beaucoup question d'argent d'ins les prêtres et les sermons: on en a parlé, le 27 janvier, dans 87 p.c. des églises!

Chants en français: il n'existe de chants en français que dans 13 paroisses sur 141. C'est l'un des points les plus faibles du renouveau liturgique actuel.

Quête: toutes les paroisses font la quête pendant la messe. Dans 31 p.c. des paroisses, on fait une quête spéciale pendant ou après la messe. Dans plusieurs églises, la quête se prolonge malheureusement jusqu'à la consécration, au Pater, et même à la communion. Dans plus de 90 p.c. des paroisses, la quête est faite par des laïcs. Seulement 13 paroisses continuent d'utiliser des prêtres pour cette besogne.

En conclusion, les enquêteurs déplorent dans plusieurs paroisses le fait que le célébrant continue la messe pendant la distribution de la communion, le manque de participation des fidèles, l'absence de commentaires, l'absence de chants, l'absence de renouveau liturgique, la prédication déficiente.

C'est l'un des paradoxes du catholicisme qu'un bon nombre de personnes, non seulement parmi le laïc, mais même parmi le clergé, puissent, tout en étant parfaitement sincères, demeurer presque entièrement étrangères à des mouvements nouveaux de spiritualité et de prière qui sont en train, surtout à la faveur du Concile oecuménique, de se communiquer à toute l'Eglise.

Prière pour l'unité chrétienne

Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous le texte de deux prières qui sont présentement diffusées dans les communautés chrétiennes du monde en vue d'assurer la préparation spirituelle des travaux qui se dérouleront à Montréal du 12 au 26 juillet prochain, sous les auspices du Conseil mondial des Eglises. Cette conférence convoquée par la Commission Foi et Constitution du Conseil mondial, doit étudier le problème de l'unité chrétienne.

Première prière
O Dieu tout-puissant, qui avez bâti votre église sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre d'angle de l'édifice; accordez-nous d'être si profondément soudés par leur doctrine dans une réelle unité d'esprit, que nous puissions devenir un temple saint acceptable à vos yeux, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Deuxième prière
O Saint-Esprit, dispensateur de la vie et de la lumière, aidez ceux qui prendront part à cette conférence à vous servir dans l'Eglise et dans le monde d'aujourd'hui. Accordez-leur de penser en toute honnêteté, de parler avec agresse et d'être pleinement accueillants envers la parole des autres. Sur eux et sur tout votre peuple, daignez faire descendre votre don de charité, qui est le lien de l'unité et de la paix, afin que les hommes nous reconnaissent comme disciples du Christ à l'amour que nous nous portons les uns aux autres et que nous puissions nous-mêmes d'un seul cœur et d'une seule voix glorifier la Trinité éternelle, Dieu bœni à jamais. Amen.

Souvenez-vous de votre Eglise, ô Seigneur, délivrez-la de tout mal et rendez-la parfaite dans votre amour. Rassemblez de partout les éléments qui constituent votre Eglise sainte, afin de l'introduire dans le royaume que vous lui avez préparé: car à vous la puissance et la gloire à jamais. Amen.

RETRAITE SPECIALE de QUATRE JOURS

pour hommes à la

VILLA SAINT-MARTIN DE MONTREAL

Père Vincent Colozza, s.j.

VILLA SAINT-MARTIN, 9451 OUEST, GOUIN, PIERREFONDS

Tél. : 684-2311

800 délégués étudieront la formation religieuse des enfants au cours primaire

En vue de favoriser une participation aussi large que possible des parents et des éducateurs à l'élaboration des nouveaux manuels de catéchisme qui sont présentement en préparation, l'Office catholique provincial tiendra à Québec, les 24 et 25 mai, un important congrès sur "la catéchèse des enfants".

Plus de 800 délégués, soit environ 150 pères et mères de famille, 150 professeurs d'écoles normales, 350 éducateurs du niveau primaire et 150 prêtres engagés dans le ministère, étudieront pendant deux jours les problèmes rela-

tifs à la rédaction des programmes et manuels de religion au cours primaire.

Le congrès sera sous la présidence conjointe de Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et de Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean et président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux.

Quatre commissions spécialisées étudieront pendant le congrès le rôle respectif des parents, du clergé, des écoles normales et des maîtres.

La Commission des parents sera présidée par M. Gérard Barbin, directeur des relations

extérieures de l'Assurance-vie Desjardins. On y entendra des communications de Mme Bernard Vanasse, de Saint-Lambert, sur "Le rôle des parents dans la formation religieuse des enfants", et de M. Napoléon LeBlanc, doyen de la faculté des sciences sociales de Laval, sur "La coopération de la paroisse et de l'école avec les parents".

À la Commission du clergé qui présidera Mgr J.-Denis Cadieux, curé de la paroisse cathédrale de Valleyfield, M. l'abbé Réginald Marsolais, de Joliette, exposera "Le rôle du prêtre dans la formation religieuse de l'enfant". M. le chanoine Maurice Matte, de St-Jérôme, traitera de "La coordination du travail de la paroisse, de l'école et de la famille".

M. Roger Ruel, directeur adjoint des Ecoles normales de la province, dirigera la Commission des écoles normales. Des travaux seront présentés par M. Réginald Guérin, professeur de religion à l'Ecole normale Ville-Marie, et le père Norbert Fournier, c.s.v., professeur de catéchèse à l'université de Montréal. Ces deux conférenciers traiteront les thèmes suivants: "La formation doctrinale et spirituelle des futurs catéchistes du cours primaire" et "La formation pédagogique des futurs catéchistes".

La Commission des maîtres étudiera, sous la direction de M. Fernand Toussaint, de Québec, le rôle des maîtres dans la formation religieuse des enfants et la coopération avec l'école. Les conférenciers seront M. Zéphirin Paquet, de Québec, et le frère Hector Deshaies, c.s.v. de Québec.

Parmi les conférenciers qui prendront la parole aux séances plénières du congrès, on mentionne M. l'abbé Jacques Laforest, directeur de l'Institut de catéchèse de l'université Laval, M. l'abbé Marcel Caron, de l'Office diocésain de catéchèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, qui tiendra les conclusions du congrès à la séance de clôture.

ATTENTION! RELIGIEUX!

LE VESTIAIRE DU RELIGIEUX

Pierre Roy, prop.

Une Maison AU SERVICE DU CLERGE ET DES canadienne-française INSTITUTIONS RELIGIEUSES

— Spécial —

PANAMAS CHAPEAUX PAILLE
Noirs ou blancs noirs imperméabilisés
5.52 2.97

1700 Berri
PALAIS DU COMMERCE
SUITE 33-34
842-3491

Lundi - Mardi - Mercredi : 9 h. à 6 p.m.
Jeudi - Vendredi : 9 h. à 5 p.m.
Samedi : 9 h. à 4 p.m.

Messieurs du Clergé!

Nous vous invitons à visiter notre nouveau département au sous-sol conçu spécialement à votre intention.

Un personnel compétent y est toujours à votre disposition.

PALETOTS
COMPLETS
CHEMISES

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT
CR. 3-3354

PLASTRONS
COLLETS
SOULIERS

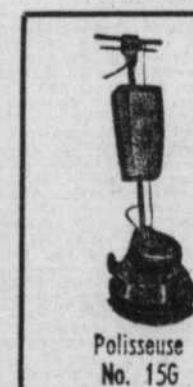
Stationnement d'une heure à l'arrière de notre magasin. Entrée rue Chateaubriand.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI, M. Roger Brien de l'Académie Canadienne-Française donne une causerie sur "Notre-Dame inspiratrice".
LUNDI, le P. Rosaire St-Laurent, A.A. nous "Parle de justice".
MARDI, "Chrétien en temps de Concile" par M. Roger Brien de l'Académie Canadienne-Française.
MERCREDI et JEUDI, deux interviews par le P. François Xavier Chang, jésuite chinois: "Un Jésuite chinois nous visite" et "Moyens modernes de diffusion".
VENDREDI, un apôtre bien connu, M. Roger Brien, nous rappelle "La charité au cœur du chrétien".
(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

Cie d'Équipement Sanitaire Ltée

GILLES HEBERT, prop.
4275, rue d'IBERVILLE LA. 6-0496 1930 1963 Représentants et Service dans tous les centres



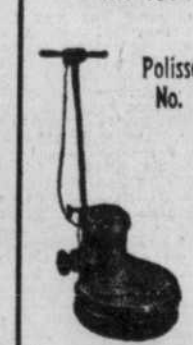
Polisseuse No. 15G



Vacuum industriel tout usage



Ensemble "GENERAL"



Polisseuse No. 16

Vente — Service — Démonstration

Manufacturiers: Cires liquides — Détergents

liquides et en poudre — Savons liquides

Nettoyeurs de tous genres, etc., etc.

Pour Renseignements - LA. 6-0496